

Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945
58, rue du Château-d'Eau - PARIS-10° - Tél. : 607.49.26

Bientôt l'assemblée générale

DANS un mois, nous allons réunir notre assemblée générale annuelle. Et, comme chaque année, les semaines qui nous en séparent doivent nous servir à faire le bilan de nos multiples activités au cours de l'année écoulée, à procéder, en quelque sorte, à un examen de conscience, à une mise au point de nos réussites et à la recherche de moyens pour combler certaines lacunes ; à prendre en commun les décisions qui s'imposent et à tracer une ligne de conduite pour la nouvelle direction élue par l'assemblée.

Nos succès sur le plan de l'activité sociale sont universellement connus. Depuis sa récente fondation, notre maison de repos « Les Lauriers roses » a déjà accueilli près de 1.000 convalescents et l'heureuse évolution de l'« Amicale des anciens de Levens », spontanément créée, peut témoigner des sentiments de ceux qui ont eu l'occasion d'en être les hôtes.

Au cours de l'année écoulée, nos liens traditionnels avec la grande famille des anciens combattants de France se sont resserrés

N'oubliez pas que les cartes de priorité de la R. A. T. P. doivent être changées avant le 3 avril 1967 à l'Office des A. C., 105, rue Réaumur.

LES DON

Depuis la publication de la liste des dons parue dans le dernier numéro de Notre Volonté, nous avons enregistré de nouveaux dons de nos camarades et amis qui, sans être sollicités, nous adressent leur contribution à nos œuvres sociales. Qu'ils en soient remerciés.

CENTRIX	100 F
GOLDMAN Désiré	300 F
GRUNFELD	200 F
LANDET	30 F
LEVINIL	50 F
LITERA	100 F
MAJER	14 F
NEFUSSY	400 F
OWIECZKA	50 F
SVART	20 F
VASSILIEFF	100 F
WEISS	50 F
ZYLBERBERG	24 F

et renforcés, en raison de notre participation active à toutes les initiatives de l'U.F.A.C., aussi bien en ce qui concerne les intérêts matériels et moraux des Anciens Combattants que celles relatives à la défense de la paix.

Notre assemblée générale sera placée sous le signe de vigilance accrue. Il lui appartiendra d'approuver et d'encourager l'action unitaire de notre Union contre la recrudescence menaçante du nazisme et du militarisme revanchard en Allemagne. Inspirée par le succès retentissant de la manifestation commune des anciens combattants juifs du 22 novembre dernier, l'assemblée aura à déplorer la prolifération de multiples « comités de vigilance », créés depuis dans divers milieux juifs et invitera son nouveau Comité à tout mettre en œuvre afin que cette action, d'une importance vitale, soit unifiée et centralisée.

L'assemblée fera sien notre souci causé par la situation inquiétante sur les frontières d'Israël, confirmant ainsi une fois de plus la solidarité traditionnelle des anciens combattants juifs de France avec leurs frères d'Israël.

Nos camarades approuveront, nous en sommes convaincus, notre attitude condamnant l'agression américaine au Vietnam, danger contestable pour la paix mondiale.

L'assemblée exprimera sans doute aussi sa satisfaction de notre activité culturelle (prix littéraire, aide au théâtre yiddish, action pour la création d'une belle bibliothèque yiddish dans notre maison de Levens, etc.).

Conscients d'avoir travaillé, au cours de l'année écoulée, dans l'intérêt de tous nos camarades, nous affrontons l'avenir avec optimisme et adressons à tous nos membres un chaleureux appel :

Venez très nombreux à l'assemblée générale annuelle le 21 mars prochain pour apporter votre appui moral à la belle et généreuse mission de votre Union.

Joseph FRIDMAN.

Le Président

Louis KAHN

Grand Officier
de la Légion d'Honneur



n'est plus

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris la mort subite du Président du Consistoire Central, ingénieur général de la Marine, Louis Kahn.

M. Louis Kahn était estimé dans tous les milieux. Grand patriote, il lutta avec force contre le réarmement allemand et contre la renaissance du nazisme. Il s'associait à toutes les manifestations, sans faire aucune exclusive, quand il s'agissait de commémorer les martyrs et exalter l'héroïsme de ceux qui versèrent leur sang dans la lutte contre l'hitlérisme.

Récemment encore, il est venu apporter son appui total à notre meeting du 22 novembre dernier pour alerter l'opinion contre les dangers du nazisme renaissant.

Notre Union s'associe au deuil qui frappe sa famille et lui exprime ses condoléances émues.

L'Union départementale de la Seine de l'U.F.A.C. convoque une Assemblée générale d'Information pour le Samedi 11 Février, à 14 heures, Salle Saulnier

(Métro : Cadet)

La Commission Exécutive départementale de l'U.F.A.C. de la Seine a adressé une circulaire à toutes les associations affiliées dont voici quelques extraits :

Notre budget 1967 « Article 58 de la Loi de Finances », après avoir été repoussé par le Sénat, ne fut adopté à l'Assemblée Nationale que grâce au système du « vote bloqué ». Il est de notre devoir de dénoncer publiquement les parlementaires qui, au mépris de nos droits, ont suivi le gouvernement et voté cet article du budget qui ne tient aucun compte de nos demandes essentielles.

Dans la situation actuelle, pour venir à bout de l'intransigeance gouvernementale, il importe que nous renforçons sans cesse notre union et que nous donnions à notre action une ampleur et une efficacité toujours plus grandes, notamment dans cette période où la proximité des élections législatives est susceptible de provoquer de salutaires réflexions.

L'action unie porte ses fruits, à maintes reprises elle a contraint le gouvernement à opérer certains reculs et empêcher qu'il ne porte de plus graves atteintes à nos droits.

Le magnifique succès remporté par le Rassemblement du 19 novembre 1966 à la Mutualité et l'ardent désir de lutte qui s'y est manifesté ne doivent pas rester sans lendemain.

Le Bureau de l'U.D. de la Seine de l'U.F.A.C. a décidé de tenir le SAMEDI 11 FEVRIER 1967 à 14 heures, « Salle Saulnier », 7, rue Saulnier, Paris-9° (métro Cadet), une assemblée générale d'information ouverte à tous les anciens combattants, à toutes les victimes de guerre de notre département.

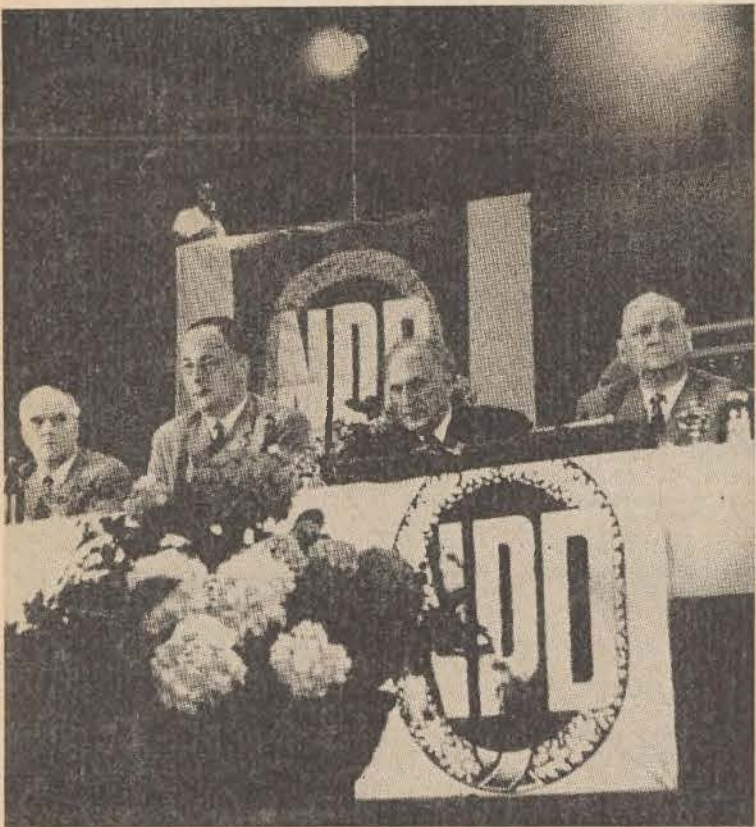
La circulaire se termine en ces termes :

Lançons toutes nos forces dans la bataille pour que l'année 1967 soit celle de la victoire du droit sur l'injustice, de la paix dans le monde.

Le Secrétaire général,
Roger COMPIEGNE.

Le Président,
Maurice PFEIFFER.

Nous faisons appel à nos camarades afin qu'ils viennent nombreux à cette assemblée pour que notre Union y soit dignement représentée.



Les têtes du parti néo-nazi N. P. D.

A la tribune du Congrès fédéral du N.P.D., de gauche à droite, les « têtes » du parti : Waldemar Schutz (ancien Hauptsturmführer SS), chef de la presse du N.P.D. ; Adolf von Thadden (qui avait appartenu au « Reichspartei », interdit comme organisation néo-nazie), vice-président ; W. Gutmann (membre du parti nazi depuis 1932), vice-président ; et le « Führer » du N.P.D., Fritz Thielen.

Voir pages 4 et 5 le compte rendu de diverses manifestations qui se sont déroulées dernièrement pour protester contre la nouvelle poussée du nationalisme allemand.

POUR LA PAIX AU VIETNAM

La Fédération Internationale de la Résistance exige la cessation de l'escalade infernale américaine

Extrait de la motion adoptée par le Bureau de la F.I.R. réuni à Vienne les 11 et 12 décembre derniers :

La F.I.R., qui représente des hommes et des femmes qui ont souffert et lutté pour l'indépendance de leur patrie, et pour la dignité humaine, dénonce une fois de plus les horreurs de cette guerre, et affirme l'impérieuse et inéluctable nécessité d'y mettre fin.

Cette guerre, qui provoque l'inquiétude croissante de tous les hommes, doit cesser de toute urgence, une solution négociée étant immédiatement rendue possible dans l'esprit des Accords de Genève compte tenu de la situation actuelle...

La F.I.R., qui exige l'arrêt immé-

diat des raids aériens au Vietnam du Nord, la cessation de l'infernale escalade militaire américaine, condamne l'immixtion des forces étrangères au Vietnam, rappelant que le seul soutien dont elles bénéficient repose sur quelques groupes militaristes et agressifs locaux, dont la triste illustration est le général Ky, avouant lui-même être un ardent admirateur d'Hitler, constatation impliquant sans retard le retrait effectif desdites forces.

Pour que se termine la guerre au Vietnam, la F.I.R., consciente de ses devoirs, et œuvrant pour la Paix dans le monde, exprime sa solidarité complète avec toutes les forces de paix, quelles que soient leur conception politique ou sociale, et en ces heures douloureuses approuve les voix autori-

sées — telles celles du secrétaire général des Nations Unies, U-Thant, et du Pape Paul VI — qui se sont publiquement prononcées dans ce sens.

La F.I.R., fière du passé de ses membres qui ont lutté et largement contribué à la défaite du régime nazi, en appelle à tous les Résistants, et tous les combattants et en particulier aux Anciens Combattants américains qui, aux côtés des alliés de la coalition antihitlérienne ont, en 1945, ramené la Paix dans le Monde.

ANNIVERSAIRES



E. RACHE



D. SZWARC

Notre Comité directeur a fêté récemment le 60^e anniversaire de deux membres du bureau de notre Union, E. Rache et D. Szwarc. Il s'agit de camarades particulièrement dévoués à l'Association.

Le Comité leur a souhaité, au cours d'un vin d'honneur, longue vie, bonne santé et la poursuite de leur travail fructueux au profit de nos œuvres.

Pour le mouvement du milliard

Répondant à l'appel du « Mouvement du Milliard » pour le Vietnam et sur l'initiative d'un certain nombre de camarades de notre Union, une première collecte de 390 francs a été réalisée.

Rappelons que le « Mouvement du Milliard », qui groupe des centaines de personnalités de toute tendance, vient de remettre un chèque de 40 millions d'anciens francs à Le Dinh Nham, représentant à Paris de la Croix-Rouge vietnamienne, en présence de Mai Van Bo, délégué général du gouvernement de la R.D.V.N. en France. Cette remise de fonds fait suite à un premier versement de vingt millions d'anciens francs effectué le 6 décembre. Ces sommes, dont une partie sera transmise à la Croix-Rouge du Front

National de Libération du Sud-Vietnam, représentent la contribution de plusieurs milliers de souscripteurs à l'aide au peuple vietnamien en lutte contre l'agression américaine.

Au cours d'une brève cérémonie, qui s'est déroulée dans les salons de la Délégation générale de la République Démocratique du Vietnam, Mai Van Bo a remercié l'ensemble des participants du « Mouvement du Milliard ». Il a, d'autre part, rigoureusement dénoncé les bombardements massifs des centres industriels de Viet-Tri et de Thai Nguyen, au Nord-Vietnam, par l'aviation américaine, ainsi que la méthode de « la terre brûlée » appliquée par les troupes américaines au Sud-Vietnam, dans la zone du « triangle de fer » et dans le delta du Mékong.

NOS VŒUX

Notre Comité Directeur est heureux d'adresser ses sincères félicitations à notre camarade Félix HERSZKOWICZ et Madame pour le mariage de leur fils EDOUARD avec Mlle Rose KUPIEC. Meilleurs vœux de bonheur au jeune couple.

Nos meilleurs souhaits de bonheur et de prospérité à Mlle Paulette WAJSBLUM qui vient de se marier avec M. Louis KENIGSBURG.

Sincères félicitations à notre camarade WAJSBLUM et à son épouse.

Tous nos vœux à notre camarade et Madame SCHWARZ à l'occasion du mariage de leur fille Bella avec M. Léon PRZYSSA.

Nous adressons nos chaleureuses félicitations à notre camarade BRYSKI et à sa femme à l'occasion du mariage de leur fille Rivka avec M. Pierre CORONEL.

Nos sincères félicitations à notre camarade HOFF et à Madame à l'occasion de la naissance de leur petite-fille SANDRA ROMÉLOT.

A l'occasion de la naissance de leur premier petit-fils, Jacques-Olivier GOLDENBERG, nous adressons à M. et Mme ORZECZOWSKI nos meilleurs vœux.

Notre section de Saint-Quentin est heureuse d'apprendre le retour dans son foyer, après une sérieuse maladie, du camarade GOLDBERG et lui souhaite un prompt rétablissement.

NOTRE CAMARADE B. KENIGSTEIN A L'HONNEUR

Notre camarade Bensel KENIGSTEIN vient d'être décoré de la Médaille du Travail (vermeil). Toutes nos félicitations.

Une section de notre Union à Nice

Une initiative heureuse a été prise par quelques anciens combattants juifs qui ont décidé de fonder une section de notre Union sur la Côte d'Azur.

Le bureau provisoire est composé de nos amis A. Glowiczower, président ; Jutner, vice-président et secrétaire, Tresser, trésorier et de Goboim, Globen, Landau et Taieb.

Le recrutement de membres est en cours et bientôt nos camarades de Nice seront en mesure de nous annoncer la date de la première assemblée générale.

Nous leur souhaitons un plein succès.

Le 16 avril 1967 Inauguration du monument d'Auschwitz

De grandioses manifestations internationales sont prévues à l'occasion de l'inauguration du Monument d'Auschwitz qui aura lieu le 16 avril prochain.

A cette occasion un pèlerinage est organisé par l'Amicale d'Auschwitz et l'Amicale des Déportés juifs.

Il est évident que notre Union sera représentée à cet important événement qui coïncide d'ailleurs avec le 24^e anniversaire de l'insurrection du Ghetto de Varsovie, lequel sera célébré comme tous les ans le 19 avril.

Pour ceux qui désirent faire partie de ce voyage, nous donnons

ici quelques renseignements pratiques à ce sujet.

VOYAGE AVION : Départ de Paris, le 15 avril 1967. Arrivée à Cracovie le 15 au soir avec changement d'avion à Varsovie.

16 avril : cérémonie d'inauguration du monument.

17 avril : visite de Cracovie — départ pour Varsovie, en avion.

18, 19, 20 avril : séjour à Varsovie avec visite de Treblinka et participation aux cérémonies commémoratives de l'insurrection du Ghetto, le 19 avril.

Départ le 20 avril, à 18 h 30, pour Paris. Arrivée à Orly, à 21 h 05.

Le 21 Mars Première journée internationale contre la discrimination raciale

A l'occasion de la première Journée Internationale contre la discrimination raciale fixée par l'O.N.U. au 21 mars prochain, le M.R.A.P. présente un certain nombre de suggestions afin de populariser l'initiative des Nations Unies.

Parmi les initiatives envisagées, citons notamment :

1. Organisation d'un grand gala artistique à Paris vers la fin de la Semaine antiraciste.

2. Remise du Prix de la Fraternité 1967 au cours de ce gala ou à une autre manifestation pendant la Semaine antiraciste.

3. Conférence de presse sur les données actuelles du racisme.

4. Remise au Gouvernement de nos pétitions pour une législation antiraciste et pour la ratification de la Convention internationale (les signatures pour cette pétition seront activement recueillies pendant les deux mois qui précèdent la Journée internationale).

5. Edition d'une affiche nationale.

6. Réalisation de badges avec des slogans antiracistes qui seront abondamment diffusés.

7. Pour assurer à la Journée le maximum d'éclat, des messages de personnalités internationales seront sollicités.

8. Un dépliant sur la Journée internationale, reproduisant nos suggestions, sera édité et largement diffusé, etc., etc.

Notre bal a connu un vif succès

La belle tradition continue. Comme par le passé, davantage encore, les salons du Palais d'Orsay connurent, le 24 décembre dernier, une affluence inhabituelle et nos camarades et amis, accompagnés des jeunes, ont répondu très nombreux à notre appel de venir au 22^e bal annuel de leur organisation.

Ils ont passé une nuit agréable car tout s'y prêtait pour que chacun soit satisfait.

Les orchestres, le programme artistique, étaient d'une haute qualité. La tombola amusait les invités. Mais ce qui dominait d'un bout à l'autre de la soirée, ce fut l'ambiance de camaraderie et de fraternelle amitié. La joie enfin d'avoir l'occasion de se rencontrer entre camarades de luttes et de souffrances communes.

Si le côté moral de cette manifestation fut un succès, le résultat matériel nous a également donné pleine satisfaction.

Il faut que nous remercions ici nos camarades et amis qui, répondant toujours à notre appel, contribuent à la réussite de nos initiatives.

Mais n'oublions surtout pas les camarades de la commission chargée de préparer notre grande fête, qui, par leur dévouement sans bornes, ont assuré le succès éclatant de notre dernier bal de nuit.

Critique des tribunaux ouest-allemands en Israël

Gideon Hausner, procureur général dans le procès Eichmann, a sévèrement critiqué la façon dont sont traités les témoins juifs dans les procès des criminels nationaux-socialistes devant les tribunaux ouest-allemands. Les témoins, affirma-t-il, y sont offensés et ridiculisés. « Ils rentrent en Israël découragés et désespérés ». C'est ainsi que M. Burstein, président de l'association des anciens prisonniers des nazis, a déclaré qu'il avait juré de ne plus jamais comparaître devant une cour de justice ouest-allemande, après avoir éprouvé lui-même la façon d'agir à l'égard des témoins juifs.

Retenez la date du 21 mars pour l'Assemblée générale annuelle

Ce que vous devez savoir

LEVÉE DE FORCLUSIONS

pour la **MEDAILLE DES EVADES**
et la **CROIX DU COMBATTANT VOLONTAIRE 39-45**

Les organisations d'anciens combattants unanimes avaient toujours demandé que soient supprimées toutes les forclusions opposées aux candidats des diverses reconnaissances de leurs droits aux statuts des Déportés, des Internés, des Combattants volontaires, etc., estimant à juste titre qu'un droit ou qu'un titre ne pouvait être refusé alors que la preuve était apportée, quelle qu'en soit la date.

Grâce à l'action unie de tous, une légère satisfaction vient d'être accordée :

Un nouveau délai est ouvert pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 1967 pour les candidats à la Croix du Combattant Volontaire et pour la Médaille des Evadés de la guerre 1939-45.

Conditions à remplir pour l'attribution de la Médaille des Evadés

Chaque demande devra obligatoirement être accompagnée des pièces suivantes :

a) Un récit détaillé et circonstancié pour l'évasion réussie ainsi que pour chaque tentative d'évasion. Il devra être précisé les conditions exactes de l'évasion et son lieu de départ ainsi que le mode et le lieu de passage de la frontière. Il sera indiqué si le candidat était gardé militairement.

L'intéressé, s'il est évadé de France, d'un camp, d'un établissement situé en France, devra, en outre, justifier :

— soit, s'il est resté en France, qu'il a milité sur le plan de la Résistance (organisations, réseaux, services spéciaux) ;

— soit, s'il a quitté le territoire métropolitain, qu'il a servi dans une formation de l'armée de la libération.

b) Deux témoignages (au moins) de camarades de captivité n'ayant pas participé à l'évasion, pour l'évasion réussie et pour chaque tentative d'évasion. Témoignages éventuels de camarades d'évasion (facultatif).

c) La copie certifiée conforme ou la photocopie de la carte de combattant volontaire de la Résistance pour les auteurs d'une seule tentative d'évasion, ayant entraîné leur transfert dans un camp de représailles connu ou dans un camp de déportation.

d) La copie certifiée conforme de la fiche de démobilisation ou de l'état signalétique et des services ainsi que tout document pouvant servir de justification de l'évasion.

Les familles des ayants droit tués ou décédés, prévus à l'article 2 de la loi du 20 août 1926, devront accompagner leur demande d'obtention de la Médaille des Evadés, à titre posthume, d'un certificat délivré par le maire sur l'attestation de deux témoins affirmant que le demandeur est le parent le plus rapproché du défunt, dans l'ordre successoral prévu en matière de décorations. Le fils aîné ou, à défaut, la fille aînée, la veuve non remariée, le père, la mère, le plus âgé de ses frères, à défaut d'un frère, la plus âgée des sœurs, et ainsi de suite.

Remarque. — La restitution à

l'intéressé de son dossier de candidature ou d'éléments qui le constituent ne pourra en aucun cas être envisagée.

Conditions à remplir pour l'attribution de la Croix du Combattant Volontaire 39-45

- 1^o Carte du combattant 39-45.
- 2^o Médaille commémorative française de la guerre 39-45 avec la barrette « engagé volontaire ».
- 3^o La carte C.V.R. pour ceux qui ont servi dans une unité combattante ou qui ont reçu une blessure ou une citation au cours d'actions dans la résistance ou dans les rangs des F.F.L.

PORT DES DECORATIONS

Les décorations, sauf celles qui se portent régulièrement en sautoir, sont fixées sur le côté gauche de la poitrine dans l'ordre suivant :

- Légion d'honneur.
- Croix de la Libération.
- Médaille militaire.
- Ordre national du mérite.
- Croix de guerre (1914-1918, 1939-1949, des T.O.E.).
- Croix de la valeur militaire.
- Médaille de la Résistance française.
- Croix du combattant volontaire (1914-1918, 1939-1945).
- Croix du combattant volontaire de la Résistance.
- Croix du combattant.
- Médaille des évadés.
- Médaille de la reconnaissance française.
- Médaille de l'aéronautique.

Palmes académiques.

Décorations des différents ordres de mérite (suivant la date de leur création).

Médaille de la gendarmerie nationale.

Médaille commémorative interalliée dite « Médaille de la Victoire ».

Médailles commémoratives diverses (suivant la date de leur création).

Médaille d'outre-mer.

Médailles d'honneur conférées par le Gouvernement.

Décorations des ordres de la France d'outre-mer (dans l'ordre de leur création).

Décorations étrangères.

Les insignes à l'effigie de la République doivent présenter la face sur laquelle se trouve cette effigie. (Règlement de discipline générale dans les armées). J.O. du 8 octobre 1966.

“Table ronde” au ministère des A.C. pour l'égalité des droits entre déportés politiques et résistants

Les déportés politiques jouiront-ils enfin des mêmes droits que les déportés résistants ? Le problème de l'égalité des droits est désormais posé concrètement : c'est ce qui ressort de la table ronde à laquelle le ministre des A.C. a convoqué le 2 février dernier les représentants de la F.N.D.I.R.P., de l'U.N.A.D.I.F., des associations des familles de fusillés et massacrés de la Résistance et de certaines amicales des camps. Cette décision n'est d'ailleurs pas étrangère aux démarches que ces associations n'ont cessé de faire depuis des années.

Réunis le soir même salle de la Mutualité, Charles Joineau, secrétaire général de la F.N.D.I.R.P., a fait le compte rendu de cette table ronde. On notait la présence de nombreuses personnalités, parmi lesquelles Marcel Paul, président-fondateur de la F.N.D.I.R.P., André Leroy, membre de la présidence, L. Fischez, médecin-chef de la clinique Manhès, Paul Manet, président de l'U.F.A.C., et les représentants de très nombreuses amicales des camps.

Les résultats de l'entrevue peuvent être résumés ainsi :

Les cartes de Déporté et d'Interné Résistant et Politique sont validées

Aux termes d'un arrêté publié par le « J.O. » du 3 janvier 1967 « dans le deuxième alinéa de l'article A 163 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, la date du 1^{er} janvier 1967 est substituée à celle du 1^{er} janvier 1970 ».

1) La discussion s'est engagée concrètement entre les représentants des associations de déportés politiques et internés et le gouvernement. Personne n'ose plus contester ouvertement le bien-fondé de leur demande. Le ministre Sanguinetti s'est engagé à améliorer les pensions des déportés politiques tout en maintenant l'existence de deux statuts distincts. En une première étape, 2 milliards 300 millions d'anciens francs leur seraient accordés. Le problème des internés n'a pas été abordé. Certains déportés politiques pourront bénéficier des statuts de grands mutilés.

2) Les familles de « politiques » pourront bénéficier, comme celles des « résistants », d'un certain

nombre d'avantages relatifs aux pèlerinages (Struthof) et de cures thermales (régime des assurés sociaux).

3) Un projet de loi serait déposé en avril à la rentrée parlementaire tendant à l'aménagement de la loi relative aux statuts de 1948.

« Les engagements pris doivent être tenus, les décisions partielles doivent s'insérer dans un plan dont l'objectif final est la parité », a notamment déclaré Charles Joineau qui s'est félicité de l'unité réalisée entre les différentes associations de déportés, internés et familles de disparus.

Marcel Paul, enfin, a lancé un appel passionné à l'unité du monde de la déportation.

UN COMMUNIQUE DU COMITE NATIONAL DE LIAISON DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

Le Comité National de Liaison, réuni à Paris, le 19 janvier 1967, a entendu un compte rendu de sa délégation qui a demandé à être reçue par toutes les grandes formations politiques présentant des candidats aux prochaines élections législatives, afin de leur remettre les « Manifestes » des Assises nationales du Monde Combattant du 3 octobre 1965 et du rassemblement de protestation de la Mutualité du 19 novembre 1966.

Les formations politiques déjà visitées ont été priées de faire connaître par écrit leur position concernant les documents qui leur furent remis.

Le Comité National de Liaison fera publiquement connaître les réponses reçues dès que les entrevues en cours seront terminées.

Toutefois, il recommande instamment aux comités départementaux de liaison de soumettre, sans plus attendre, les deux Manifestes précités à tous les candidats sollicitant dans leur région les suffrages du corps électoral et leur demander une réponse écrite sur leur attitude à l'égard du respect des droits des anciens combattants et victimes de guerre, et du « vote bloqué » qui enlève toute prérogative aux élus de la Nation.

Les Cures Thermales

Les demandes d'admission doivent être adressées :

— avant le 15 février pour Vichy ;

— avant le 20 janvier pour les stations ouvertes une partie de l'année seulement ;

— à toute époque, mais trois mois au moins avant le début de la saison demandée pour Amélie-les-Bains et Dax (stations ouvertes toute l'année).

Où adresser votre demande

Demande à adresser à M. le Général commandant la subdivision militaire (pour la Seine : Quartier Duplex, Paris-15^e ; pour la Seine-et-Oise : Caserne des Grandes-Ecuries, à Versailles).

Les déportés et internés résistants ont droit, lorsque la cure est accordée : à l'hospitalisation gratuite (logement, nourriture, soins), ainsi qu'au remboursement des frais de voyage en chemin de fer (seconde classe). Le remboursement des frais de chemin de fer s'opère au retour. La demande doit être adressée dans le mois qui suit la fin de la cure à l'intendance militaire.

A la demande, doivent être joints les renseignements et pièces suivants :

- état civil (nom, âge, adresse) ;
- station thermale, préconisée par le médecin ;
- certificat médical circonstancié ;
- copie conforme du certificat et modèle 15 ou de la décision ministérielle ou du brevet de pension ;
- un feuillet du carnet de soins gratuits ;
- pour les D.I.R., éventuellement, copie de la notification d'homologation de grade.

Liste des stations thermales

Bagnoles-de-l'Orne : affections du système nerveux (ouverture vers le mois de mai).

Barège : séquelles de blessures (fractures, luxations, entorses), séquelles de rhumatismes, maladies de la peau (ouverture en juin).

Bourbon-l'Archambault : séquelles de rhumatismes (ouverture en mai).

Capvern : maladies des reins, du foie, prostate (ouverture en juin).

Bourbonne-les-Bains : séquelles de rhumatismes (ouverture en mai).

Châtel-Guyon : maladies de l'estomac, du foie, de l'intestin (mai).

Lamalou-les-Bains : système nerveux et moelle épinière (mai).

Le Mont-Dore : asthme, emphysème (mai).

Plombières : maladies de l'intestin et du foie (mai).

Royat : affections cardiaques.

Salies-de-Béarn : tuberculose génitale et des voies urinaires, adénites, rhumatismes tuberculeux, fistules rebelles (toute l'année).

Vichy : affections de l'estomac, du foie, paludisme (mai).

Dax : affections rhumatismales, lésions d'origine traumatique (ouverte toute l'année).

Amélie-les-Bains : voies respiratoires, séquelles de blessures (ouverte toute l'année).

Saint-Nectaire : albuminurie.

Célébration

du 23^e

anniversaire

de l'exécution

par les nazis

du groupe

Manouchian

Boczov

Raiman

A l'appel de l'Union Fédérale des Groupements d'Anciens Engagés Volontaires et Résistants d'origine Etrangère et de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance, deux cérémonies vont marquer le 23^e anniversaire de l'exécution par les nazis des 23 héros résistants du groupe Manouchian-Boczow-Reiman ;

— **Le dimanche 19 février**, à 11 heures, au Carré des Fusillés du Cimetière Parisien d'Ivry. (Rassemblement à 10 h 30 au métro « Porte de Choisy »).

— **Le vendredi 24 février**, à 20 h 30, salle Paul Faral, 21, rue Yves-Toudic (métro République). Présidence d'honneur de MM. Jean Cassou et A. Braslavsky. Présidence effective de M. le Dr Gorovitch. Allocution de MM. Minc et C. Fournier-Bocquet. Projection du film « Les Catacombes d'Odessa ». Participation aux frais.

VALIDITE DE LA CARTE DU COMBATTANT

Pour tenir compte des demandes de renseignements de nombreux lecteurs, nous rappelons que :

« La validité de la carte du Combattant, de couleur chamois, avait été prorogée jusqu'au 1^{er} janvier 1965 par l'arrêt du 12 octobre 1959.

« Cette validité a été à nouveau prorogée jusqu'au 1^{er} janvier 1970 par l'arrêt du 6 novembre 1964.

« Ainsi donc les Cartes du Combattant, de couleur chamois, même ayant plus de cinq ans de date, sont valables jusqu'au 1^{er} janvier 1970. »

UNISSONS-NOUS POUR COMBATTRE PLUS EFFICACEMENT LE NEO-NAZISME

Notre grand meeting du 22 novembre 1966, organisé dans l'esprit de la plus large union, fut la première riposte de masse contre la renaissance du nazisme, confirmée par le succès du N.P.D. aux dernières élections de Hesse et de Bavière.

La vague de protestation n'a fait que s'amplifier depuis.

Après la puissante manifestation de rue organisée par le M.R.A.P. le 5 décembre, l'U.F.A.C., le Comité de liaison de la Résistance, la Fédération Internationale de la Résistance, etc., ont fait entendre, devant la poussée nazie, l'indignation de tous ceux qui ont vécu l'enfer hitlérien.

Il est naturel que les derniers survivants de notre génération soient les premiers à tirer la sonnette d'alarme. Nous le devons au testament que nous ont légué les millions de morts.

Nous le devons surtout aux générations qui montent afin qu'elles ne vivent pas une telle tragédie.

S'il est réjouissant de constater que toutes les organisations françaises d'Anciens Combattants, Résistants et Déportés ont su mettre de côté tout ce qui les divise pour faire l'unité totale face à la montée du nationalisme allemand, il est déplorable qu'il n'en soit pas de même quant aux organisations juives. Certains attardés de la guerre froide, non seulement s'opposent aux aspirations d'union qui montent de tous les milieux mais encore réservent leurs flèches empoisonnées non pas à notre ennemi commun — le nazisme — mais à ceux qui le combattent.

Notre Union, consciente du devoir qui lui échoit, mettra tout en œuvre afin d'écarter les obstacles qui restent encore sur la voie menant vers l'unité.

Elle agira dans ce sens étant convaincue que la lutte contre la menace nazie ne pourrait être efficace qu'en conjuguant tous les efforts.

Isi BLUM.

Une initiative du comité de vigilance

Le Comité provisoire de vigilance et d'action contre le nazisme a adressé le 4 janvier dernier une lettre aux gouvernements des « quatre grands » dont nous publions ici le texte intégral :

Monsieur le Premier Ministre, Les Organisations françaises de Déportés, Anciens Résistants Juifs, Anciens Combattants, groupées dans le Comité provisoire de Vigilance et d'Action contre le nazisme, vous font part de leur émotion et de leur inquiétude devant la renaissance de l'esprit hitlérien en Allemagne Fédérale : des complices de Hitler occupant des postes importants ; les autorités y tolèrent l'activité des anciens S.S. et libèrent les criminels de guerre ; le résultat des récentes élections allemandes de Hesse et de Bavière ont porté à son comble l'indignation de tous ceux qui ont souffert et lutté.

Après la poussée nationaliste du printemps dernier, et les 225.000 voix obtenues le 6 novembre dans le land de Hesse par le parti néo-nazi, 800.000 Bavarois, dont 20.000 à Dachau, ont proclamé le 20 novembre, en votant pour le Parti National Démocrate, réincarnation du parti national socialiste, qu'ils n'avaient rien renié du passé, et qu'ils tenaient pour nulle la honte des camps d'extermination.

Les Organisations soussignées attirent l'attention des puissances alliées victorieuses de l'Allemagne, sur les conséquences possibles d'une telle situation ; car ces nostalgiques du nazisme réapparaissent à l'ombre d'une puissante armée qui revendique l'arme nucléaire.

C'est seulement en dénâzifiant réellement les rouages de l'Administration civile et militaire de l'Allemagne dans l'esprit des accords de Potsdam, en interdisant

sant les groupements d'anciens S.S. et les journaux qui, comme la « Soldatenzeitung », reprennent les slogans antisémites du « Stürmer », et contestent les nouvelles frontières de l'Allemagne, que l'on pourra donner des assises solides à la démocratie en Allemagne, et freiner une évolution menaçante pour la paix.

Ce sont les sacrifices des peuples opprimés et de leurs alliés qui ont permis l'écrasement final du nazisme. Nous souhaiions vivement que notre appel soit entendu afin que ces souffrances et ces sacrifices sans nom n'aient pas été inutiles.

Nous vous prions, Monsieur le Pre-

Le Congrès Juif Mondial

A Londres, le Congrès mondial juif a lancé une mise en garde pressante contre la renaissance du nazisme en République fédérale allemande et a invité les milieux responsables à prendre, en face ce danger, des contre-mesures efficaces.

M. le Dr Prinz, président du Conseil du Congrès, déclara que la croissance

mier Ministre, de croire à notre haute considération.

Amicale des Déportés Juifs, Amicale des Juifs Anciens Résistants (A.J.A.R.), Cercle Bernard Lazare, Commission Intersyndicale Juive, Fédération des Artisans et Faconniers de France, Hachomer Hatzair, Union des Etudiants Juifs de France, Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide (U.J.R.E.), Union des Sociétés Mutualistes Juives de France (U.S.M.J.F.), Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs.

Pour le Comité : le Président, V. JANKELEVITCH, Professeur à la Sorbonne.

du parti national démocratique est, en République fédérale, « coupablement sous-estimée ». Une photographie, prise en 1963, a été présentée au Congrès : elle montre Adolf von Thadden, vice-président et chef de la propagande du N.P.D., aux côtés de Mosley, le chef des fascistes britanniques, d'un ancien officier SS belge et d'un fasciste italien.

crates, l'Amicale française des magistrats résistants a organisé le 21 janvier une séance solennelle dans la grande Chambre civile de la Cour de Cassation, au Palais de Justice de Paris, sous la présidence du ministre des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre.

L'avocat général Gerthoffer, premier avocat général près la Cour de Cassation ; M. René Cassin, membre de l'Institut, ancien vice-président du Conseil d'Etat ; le professeur Levasseur et Pierre Cot ont notamment pris la parole. Rappelant les principes proclamés par le tribunal international de Nuremberg, ils ont étudié les problèmes posés par leur application présente et se sont prononcés en faveur de l'adoption d'une convention sur l'imprescriptibilité des crimes de guerre nazis.

M. Smirnov, président de la Cour Suprême de la Fédération de Russie, est également intervenu dans la discussion ainsi que MM. Cyrrian et Donner, membres des délégations polonaise et tchéque au procès de Nuremberg.

M^r Maurice Rolland, conseiller à la Cour de Cassation, président de l'Amicale des Magistrats Résistants, fit la synthèse des débats.

L'U.F.A.C. prend position

Dès que furent connus les résultats des élections de Hesse, avec le succès inquiétant du parti N.P.D., nous nous sommes adressés à l'U.F.A.C. pour que cette Fédération qui représente près de trois millions d'anciens combattants et victimes du nazisme, se prononce sur le danger que représente la poussée néo-nazie en Allemagne Fédérale.

La question a été mise à l'ordre du jour du Bureau de l'U.F.A.C. le 5 janvier dernier et une motion a été adoptée à l'unanimité.

Nous publions ici le texte intégral de cette motion :

Le Bureau national de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (U.F.A.C.), tient à se faire publiquement l'écho de l'inquiétude ressentie par les anciens combattants et victimes de guerre à l'annonce des résultats des élections qui, en Hesse et en Bavière, ont été marquées par une nette progression du N.P.D., parti d'inspiration néo-nazie.

L'U.F.A.C. s'associe à l'émotion de l'opinion publique française et internationale face à cette progression dans l'Allemagne occidentale.

L'U.F.A.C. rappelle qu'elle n'a jamais cessé de mettre en garde gouvernements et opinions contre le réar-

mement allemand, la mansuétude à l'égard des criminels de guerre et des organisations d'anciens S.S. Il-brement reconstituées, les revendications territoriales et atomiques ouvertement formulées, tous faits contraires aux accords internationaux et qui engendrent un climat chauvin et militariste propice à la résurgence du nazisme.

« Elle se félicite des efforts accomplis par différents groupes de jeunes et d'adultes allemands en vue de contrecarrer l'action du N.P.D. et les encourage à persévérer. Elle souhaite voir les associations allemandes d'anciens combattants et victimes de guerre prendre une position nette sur cette importante question. L'U.F.A.C. veut espérer que le gouvernement fédéral allemand prendra

Nous avons reçu du Dr Dvorjetzky d'Israël un compte rendu de la manifestation qui se déroula à Tel-Aviv le 24 décembre dernier contre la résurgence du nazisme en Allemagne Fédérale.

Nous publions ici ce compte rendu ainsi que le texte de la résolution adoptée à la fin du meeting.

Le 24 décembre 1966, une imposante manifestation pour alerter contre la renaissance du nazisme a eu lieu à Tel-Aviv. Elle fut organisée en commun par huit organisations antinazies d'Israël : les Partisans et combattants des ghettos, les Anciens prisonniers des nazis, les Combattants antinazis, les Vétérans des armées alliées de la 2^e guerre mondiale, les rescapés de Bergen-Belsen, les rescapés des camps nazis, originaires de Grèce et des médecins survivants du cataclysme.

Au cours du meeting de protestation qui précéda le défilé et qui réunissait des milliers de citoyens à la place Dizengof, des allocutions ont été prononcées, au nom des organisations sus-mentionnées, par : le Dr Marek Dvorjetzky, Pessah Burstein, Hayim Faber, Abraham Hass et Moché Mylis. La voix de protestation de la jeune génération israélienne contre le retour du nazisme s'est fait entendre à ce meeting par Latif Dori qui parla au nom des sections des jeunes de tous les partis politiques de notre pays.

A la fin du meeting, des résolutions ont été adoptées, conçues dans l'esprit des discours prononcés. Après quoi, un défilé s'est formé débouchant de la place Dizengof dans la longue rue du même nom. Dans les premiers rangs du défilé figuraient, entre autres, des députés de la Knesseth, le rabbin Eddidia Frenkel ainsi que d'autres personnalités en vue suivie d'une multitude d'adhérents des différentes organisations des jeunes. La foule des manifestants grandissait au fur et à mesure de la marche. Des centaines de pancartes avec des inscriptions en hébreu, en anglais et en français ajoutaient à l'impression vigoureuse de la manifestation.

Dr M. DVORJETZKY président au meeting de protestation.

LA RESOLUTION ADOPTÉE PAR LE MEETING DE TEL-AVIV

Nous ne nous arrêterons pas de clamer notre indignation et nous avertirons sans répit notre peuple et les peuples du monde entier contre l'immense danger que représente la renaissance du nazisme. Nous nous adressons au peuple d'Israël, au peuple juif partout où il est dispersé, de même qu'à tous les autres peuples du monde pour qu'ils entendent notre cri d'alarme contre le retour du nazisme en Allemagne, contre la poussée néo-nazie dans ce pays ainsi que dans d'autres pays.

Vu la résurgence du nazisme qui aspire à reprendre le pouvoir en Allemagne, nous exigeons nettement et catégoriquement l'interdiction explicite et la mise hors la loi du parti néo-nazi N.P.D. Nous nous adressons aux grandes puissances et aux parlements de tous les pays qui faisaient partie de la coalition antihitlérienne, de même qu'à la Résistance européenne, de l'Est comme de l'Ouest, les appelant à contraindre, par

les mesures appropriées pour mettre un terme à toute association, à toute agitation de caractère raciste, nazi et militariste conformément à ses obligations internationales.

Elle considère plus que jamais nécessaire et urgente la réunion de tous les Etats européens, quel que soit leur régime économique et social, en vue de l'organisation de la sécurité collective européenne et, comme premières mesures, la non-prolifération des armements atomiques et la reconnaissance du caractère intangible des frontières actuelles de l'Allemagne.

L'U.F.A.C. invite les anciens combattants et les victimes de guerre, ainsi que leurs associations, à soutenir ces propositions tant auprès de l'opinion publique que les gouvernements français et allemands auxquels elle décide de communiquer la présente motion.

Cette croissance du nazisme fut encouragée, depuis des années : — par la sollicitude des gouvernements de Bonn à l'égard des associations d'anciens SS qu'ils ont reconnues d'utilité publique et qui développent librement leur propagande ainsi que leurs relations avec les associations fascistes de l'étranger ; — par la politique de réarmement du gouvernement fédéral, l'encouragement

Nous déclarons que la désignation d'un ancien nazi au poste dominant du pouvoir en Allemagne Fédérale, constitue une démonstration extrêmement troublante de la façon dont on s'obstine à faire oublier les crimes du nazisme, à blanchir et à réhabiliter les nombreux millions d'Allemands au passé nazi, ainsi qu'à donner libre champ au foisonnement des continuateurs du nazisme à travers toute l'Allemagne.

Les présents au meeting appellent toutes les nations du monde à proclamer le nazisme — crime international. Nous protestons vigoureusement contre le fait que les procès des criminels nazis en Allemagne et en Autriche se soient transformés en de honteuses comédies où la justice est bafouée et où les bourreaux sont innocents. Nous exigeons que les criminels soient punis à la mesure de leurs crimes, AFIN QUE L'HUMANITE TOUT ENTIERE SOIT A JAMAIS RASSURÉE QUE POUR LES HORREURS NAZIES, POUR LES GENOCIDES ET LES MEURTRES D'ENFANTS IL N'Y A ET IL N'Y AURA NI PARDON NI PRESCRIPTION.

Le meeting décide d'envoyer à la Knesseth (Parlement israélien) une délégation représentant toutes les couches de la population présentes en ce moment à cette place, et de la charner de remettre à la Chambre nos pétitions avertissant contre le danger du nazisme revivifié.

Entendez bien notre mise en garde : MÉFIEZ-VOUS DES VOIX APAISANTES ET TRANQUILLISANTES CIRCUULANT PARMI NOUS ! Nous demandons avec force : NE PERMETTEZ PAS QUE SOIT CREE UN CLIMAT DE RESIGNATION

La déclaration souligne que de nombreuses organisations, complaisamment qualifiées de « radicaux de droite » ou d'« extrémistes », jouent un rôle sans cesse plus important dans la vie politique de l'Allemagne fédérale ; des études « historiques » sont publiées sur Hitler, Goering et Goebbels, et « il ne se

passé pratiquement pas de jour sans nouvelle manifestation nazie ou antisémite. Les croix gammées réapparaissent sur les murs des villes ».

Les « nationaux démocrates » ouest-allemands du parti néo-nazi N.P.D. mènent campagne en vue de la réhabilitation complète du nazisme et considèrent les criminels de guerre nazis comme de véritables héros nationaux.

« Les réunions, les manifestations et les défilés aux flambeaux organisés dans de nombreuses villes ouest-allemandes ont un ressemblance frappante avec les rassemblements nazis des années trente. »

Les demandes des éléments de droite en vue de la « restitution » des anciens territoires allemands équivalent à un retour des exigences allemandes en fa-

Le bruit ayant couru que le vice-président du N.P.D., le néo-nazi von Thadden, devait venir à Paris, les associations d'anciens combattants, résistants et toutes les victimes du nazisme se sont justement émuës et ont exprimé leur indignation. Nous publions ici les protestations rendues publiques par la F.N.D.I.R.P. et du Comité de Liaison de la Résistance.

« Le Bureau National de la F.N.D.I.R.P., réuni le 22 janvier 1967 à Paris, exprime son indignation devant l'intention de manifester par le vice-président du parti nazi « N.P.D. » de venir en février à Paris pour y tenir une conférence.

Il demande au Gouvernement français de ne pas permettre une telle provocation et d'interdire toute tentative de la réaliser.

Si cette mesure d'interdiction n'était pas prise, les Déportés, Internés et Familles des Disparus, les Résistants, considéreraient comme un devoir sacré d'empêcher le porte-parole des nazis d'outre-Rhin de tenir en France une conférence aussi indécente. »

De son côté le Comité de Liaison de la Résistance qui groupe 47 organisations de la Résistance a élevé une énergique protestation contre l'éventuelle venue de von Thadden à Paris. Dans une lettre adressée au ministre de l'Intérieur, le Comité de Liaison déclare :

« Ce projet nous semble relever d'une impudence rare. N'ignorant pas qu'il existe en France des groupuscules en contact avec les anciens et les nouveaux nazis d'outre-Rhin (et d'ailleurs...) nous

La Fédération Internationale de la Résistance (F.I.R.)

A tous ceux qui sous-estiment la gravité de la situation actuelle, nous rappelons que le Parti National Démocratique, désigné par une décision judiciaire comme un « groupement politique d'expression nazie », a pu obtenir près de 8 % de suffrages et 23 députés en Hesse et en Bavière. Souvenons-nous qu'en 1965 les nazis et les néo-nazis ne recueillirent dans toute l'Allemagne occidentale que 2,5 % des voix.

Cette croissance du nazisme fut encouragée, depuis des années :

— par la sollicitude des gouvernements de Bonn à l'égard des associations d'anciens SS qu'ils ont reconnues d'utilité publique et qui développent librement leur propagande ainsi que leurs relations avec les associations fascistes de l'étranger ;

— par la politique de réarmement du gouvernement fédéral, l'encouragement

Face à l'extension de l'activité des militaristes et partisans de la revanche — dont le N.P.D. ne représente que la fraction la plus chauvine — une grande responsabilité incombe aux antinazis, aux forces démocratiques et pacifistes allemandes (syndicats, jeunes, intellectuels, etc.) en lutte contre les ennemis de leur nation et des peuples d'Europe, et qui représentent le seul espoir d'une évolution pacifique et démocratique de l'Allemagne fédérale.

Avec eux, les Résistants et victimes du nazisme de tous les pays doivent réagir très rapidement. Dans l'esprit d'union et de fraternité qui était le leur lorsqu'ils luttèrent en commun à l'époque héroïque de la Résistance, ils mobiliseront toutes les forces dans une grande campagne de la Résistance européenne afin d'obtenir que le gouvernement de Bonn mette enfin un terme à la propagande et aux activités des anciens nazis, des SS, des Landsmannschaften, et à l'aide aux terroristes du Haut-Adige (Sud-Tyrol)...

C'est pour faire entendre à travers le monde entier le cri d'alarme du peuple d'Israël, que nous nous sommes rassemblés ici, dans cette manifestation de masse, sous le ciel de Tel-Aviv.

Une déclaration du gouvernement de l'Union Soviétique

Le gouvernement soviétique a remis le 28 janvier aux ambassades des Etats-Unis, de Grande-Bretagne et de France en U.R.S.S. une déclaration invitant les gouvernements de ces trois pays à honorer les engagements qu'ils ont pris en signant les accords de Potsdam au lendemain de la deuxième guerre mondiale, et à « empêcher définitivement la renaissance ou la réorganisation du militarisme et du nazisme en Allemagne de l'Ouest ».

La déclaration souligne que de nombreuses organisations, complaisamment qualifiées de « radicaux de droite » ou d'« extrémistes », jouent un rôle sans cesse plus important dans la vie politique de l'Allemagne fédérale ; des études « historiques » sont publiées sur Hitler, Goering et Goebbels, et « il ne se

apporté par les milieux officiels à des positions militaires influentes :

— par l'encouragement apporté par les milieux officiels aux efforts nationalistes et revanchards, notamment dans la Bundeswehr, la vie publique et dans le domaine de la littérature militaire et de guerre ;

— par le soutien officiel apporté par des ministres ouest-allemands aux revendications de retour aux frontières de 1937 ;

— par l'indulgence dont jouissent les criminels de guerre nazis ;

— par l'important soutien financier fourni au parti néo-nazi NPD par la grande industrie de la R.F.A. qui jadis soutint déjà Hitler ;

— par l'attribution de postes de responsabilité aux anciens nazis dans l'Etat, ce dont l'exemple le plus récent est le choix de l'ex-nazi Kiesinger comme chancelier de l'Allemagne occidentale.

Face à l'extension de l'activité des militaristes et partisans de la revanche — dont le N.P.D. ne représente que la fraction la plus chauvine — une grande responsabilité incombe aux antinazis, aux forces démocratiques et pacifistes allemandes (syndicats, jeunes, intellectuels, etc.) en lutte contre les ennemis de leur nation et des peuples d'Europe, et qui représentent le seul espoir d'une évolution pacifique et démocratique de l'Allemagne fédérale.

Avec eux, les Résistants et victimes du nazisme de tous les pays doivent réagir très rapidement. Dans l'esprit d'union et de fraternité qui était le leur lorsqu'ils luttèrent en commun à l'époque héroïque de la Résistance, ils mobiliseront toutes les forces dans une grande campagne de la Résistance européenne afin d'obtenir que le gouvernement de Bonn mette enfin un terme à la propagande et aux activités des anciens nazis, des SS, des Landsmannschaften, et à l'aide aux terroristes du Haut-Adige (Sud-Tyrol)...

« Les réunions, les manifestations et les défilés aux flambeaux organisés dans de nombreuses villes ouest-allemandes ont un ressemblance frappante avec les rassemblements nazis des années trente. »

Les demandes des éléments de droite en vue de la « restitution » des anciens territoires allemands équivalent à un retour des exigences allemandes en fa-

Le bruit ayant couru que le vice-président du N.P.D., le néo-nazi von Thadden, devait venir à Paris, les associations d'anciens combattants, résistants et toutes les victimes du nazisme se sont justement émuës et ont exprimé leur indignation. Nous publions ici les protestations rendues publiques par la F.N.D.I.R.P. et du Comité de Liaison de la Résistance.

« Le Bureau National de la F.N.D.I.R.P., réuni le 22 janvier 1967 à Paris, exprime son indignation devant l'intention de manifester par le vice-président du parti nazi « N.P.D. » de venir en février à Paris pour y tenir une conférence.

Il demande au Gouvernement français de ne pas permettre une telle provocation et d'interdire toute tentative de la réaliser.

Si cette mesure d'interdiction n'était pas prise, les Déportés, Internés et Familles des Disparus, les Résistants, considéreraient comme un devoir sacré d'empêcher le porte-parole des nazis d'outre-Rhin de tenir en France une conférence aussi indécente. »

De son côté le Comité de Liaison de la Résistance qui groupe 47 organisations de la Résistance a élevé une énergique protestation contre l'éventuelle venue de von Thadden à Paris. Dans une lettre adressée au ministre de l'Intérieur, le Comité de Liaison déclare :

« Ce projet nous semble relever d'une impudence rare. N'ignorant pas qu'il existe en France des groupuscules en contact avec les anciens et les nouveaux nazis d'outre-Rhin (et d'ailleurs...) nous

Seul l'effort conjugué...

Notre Union a reçu une lettre circulaire de l'Association Indépendante des Anciens Déportés et Internés juifs de la rue Saint-Lazare, nous demandant de donner notre adhésion à un nouveau Comité de vigilance que cette association envisage de créer.

Nous publions ici le texte de la réponse que nous avons adressée au Président de ladite association le 5 janvier dernier.

Nous vous accusons réception de votre lettre dans laquelle vous nous invitez à adhérer au Comité de vigilance contre la renaissance du nazisme, ainsi que le texte de l'appel adressé au C.R.I.F.

La lutte contre le néo-nazisme occupe une place prépondérante dans l'activité de notre organisation et nous avons tous jours appuyé toutes les initiatives poursuivant le même but.

C'est pourquoi, nous avons fait appel à toutes les organisations juives pour organiser en commun la manifestation du 22 novembre dernier, qui eut un écho retentissant, aussi bien en France qu'à l'étranger.

C'est pourquoi nous avons donné notre adhésion au Comité de vigilance, créé sur l'initiative de l'U.J.R.E.

Et c'est pourquoi notre Comité, après en avoir délibéré, a décidé de répondre favorablement à votre invitation et d'adhérer à votre Comité.

Mais nous tenons, des a présent, à souligner que la multiplicité des Comités de vigilance ne peut que desservir la cause que nous voulons tous défendre et que seul l'effort conjugué de toutes les organisations juives, sans aucune exclusive, peut être efficace. Nous sommes convaincus, que vous partagez

ables à « une collusion avec les forces agressives de la République fédérale, allant jusqu'à soutenir leurs objectifs revanchards et leurs ambitions nucléaires.

« Qui peut garantir qu'un nouvel Hitler n'apparaîtra pas en République fédérale, qui disposera cette fois d'armes nucléaires ? » Aussi le gouvernement soviétique a-t-il l'intention de « surveiller de près les machinations des forces néo-fascistes et militaristes » et de prendre, « si le besoin s'en faisait sentir, toutes les mesures nécessaires par la situation, agissant ainsi dans l'intérêt de la paix et en accord avec les obligations internationales qu'il assume. »

La déclaration rappelle « les engagements pris dans le cadre de la coalition antihitlérienne » et montre qu'ils sont violés par ceux qui se montrent favo-

Le bruit ayant couru que le vice-président du N.P.D., le néo-nazi von Thadden, devait venir à Paris, les associations d'anciens combattants, résistants et toutes les victimes du nazisme se sont justement émuës et ont exprimé leur indignation. Nous publions ici les protestations rendues publiques par la F.N.D.I.R.P. et du Comité de Liaison de la Résistance.

« Le Bureau National de la F.N.D.I.R.P., réuni le 22 janvier 1967 à Paris, exprime son indignation devant l'intention de manifester par le vice-président du parti nazi « N.P.D. » de venir en février à Paris pour y tenir une conférence.

Il demande au Gouvernement français de ne pas permettre une telle provocation et d'interdire toute tentative de la réaliser.

Si cette mesure d'interdiction n'était pas prise, les Déportés, Internés et Familles des Disparus, les Résistants, considéreraient comme un devoir sacré d'empêcher le porte-parole des nazis d'outre-Rhin de tenir en France une conférence aussi indécente. »

De son côté le Comité de Liaison de la Résistance qui groupe 47 organisations de la Résistance a élevé une énergique protestation contre l'éventuelle venue de von Thadden à Paris. Dans une lettre adressée au ministre de l'Intérieur, le Comité de Liaison déclare :

« Ce projet nous semble relever d'une impudence rare. N'ignorant pas qu'il existe en France des groupuscules en contact avec les anciens et les nouveaux nazis d'outre-Rhin (et d'ailleurs...) nous

En réponse au Comité de Liaison, le Ministre de l'Intérieur écrit le 23 janvier :

« Vous avez bien voulu me faire part de l'émotion provoquée chez les anciens déportés et résistants par l'annonce de l'éventuelle venue dans notre pays d'un dirigeant d'un mouvement politique étranger dont les sympathies envers l'idéologie nazie sont connues. J'ai l'honneur de vous faire connaître que, dès que ce projet de voyage a été connu, j'ai pris contact avec mon collègue des Affaires étrangères pour envisager en commun les mesures à prendre pour prévenir une telle éventualité. »

« Il ne peut être question, en effet, que M. von Thadden puisse tenir, à Paris, une réunion publique. »



Ancien général de la Wehrmacht

Artur SCHMITT

actuellement un des dirigeants du parti néo-nazi



Une vue partielle de la grande manifestation à Tel-Aviv, le 24 décembre 1966.

La vie de l'amicale des Anciens de Levens

MESSAGE A TOUS LES CONVALESCENTS

PRESENTS AUX « LAURIERS ROSES »

LE 1^{er} JANVIER 1967

Le Conseil de notre Amicale, au nom de tous ses membres, forme des vœux sincères pour que l'année nouvelle soit le témoin du rétablissement de la santé de chacun d'entre vous.

Nous sommes certains que le séjour que vous effectuez aux Lauriers Roses y contribuera grandement. Cette certitude nous vient de notre expérience personnelle, nous en avons, nous les « Anciens », retiré le plus grand bénéfice tant sur le plan santé que sur le plan des relations humaines.

L'U.E.V.A.C.J. ne sera jamais assez félicitée d'avoir en réalisant cette maison et en l'ouvrant à tous, permis le rapprochement de communautés aussi diverses. Certes, il peut se produire quelquefois des heurts, ils sont inhérents à toute vie communautaire ; mais le caractère si particulier de cette maison fait que les incidents qui peuvent s'y produire ne prennent jamais des proportions regrettables ; et cela, c'est l'essentiel. Le résultat est donc très positif. Le grand mérite de l'Union c'est d'avoir fait une brèche dans la muraille de préjugés qui voudrait que des obstacles infranchissables s'opposent à la compréhension entre Juifs et non Juifs, Catholiques, Protestants ou Musulmans. En effet, ici des hommes d'idéologies diverses apprennent à se connaître et à se comprendre tout en rétablissant leur santé aidés en cela par le climat et les soins qui leur sont prodigués.

C'est dans le but de favoriser et d'amplifier cette compréhension mutuelle que s'est fondée l'Amicale des Anciens des Lauriers Roses afin que cette action bienfaisante ne soit pas éphémère mais au contraire se prolonge bien au-delà du séjour à Levens. Nombreux sont ceux qui l'ont compris, des amitiés sont nées, d'autres naîtront et nous nous en réjouissons.

Nous tenions à vous dire tout cela afin de témoigner de la réalité et de l'efficacité de l'œuvre entreprise par l'U.E.V.A.C.J.

Nous devons également chaleureusement remercier la direction de cette maison, qui, sans elle, ne serait peut-être pas tout à fait ce qu'elle est ; l'Union a forgé l'outil, M. et Mme Nathan Sapir ont su être les bons artisans de la réussite.

En ce jour, l'Amicale a tenu à manifester sa présence parmi vous autrement que par des vœux et

des louanges aussi sincères soient-ils. Son Assemblée générale qui s'est tenue le 6 novembre a décidé d'offrir un cadeau à tous les convalescents présents aux Lauriers Roses au jour de l'An. Nous pensons que cette initiative sera bien accueillie et que la variété des cadeaux sera un piment supplémentaire à cette tombola gratuite et contribuera, pour sa modeste part, à renforcer l'ambiance fraternelle de cette journée. Nous espérons par ce geste atténuer la mélancolie que vous pourriez ressentir à vous trouver éloignés des êtres qui vous sont chers. Si nous réussissons, nous nous en féliciterons car notre but sera atteint.

Bonne et heureuse année à tous.

Pour l'Amicale
des Anciens de Levens :
P. BLANCHET.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AMICALE

Le Conseil d'Administration élu à l'issue de la dernière Assemblée générale, se compose comme suit :

Bureau. — Président : P. Blanchet. Vices-Présidents : M. Geminel (Nice), P. Malvaux (Nord et Est), Zavidovique. Trésorier : poste à pourvoir. Trésorier-adjoint : M. Radzynski. Secrétaire général : M. Milner. Secrétaire : M. Fisz.

Commission sociale. — M. Diamant, M. Nacache, M. Schumacher, M. Skurnik.

Rédaction du Bulletin de liaison. — M. Friedman, M. Goldfinger.

Commission « Loisirs ». — M. Dlugy, M. Félix, M. Wasserman.

Contrôle gestion. — M. Epstein, M. Grumberg, M. Wolff.

Soirée de réveillon aux Lauriers Roses



Une tradition déjà bien établie : le 31 décembre à Levens, les convalescents organisent un réveillon qui se déroule chaque année dans une ambiance de gaieté fraternelle.
NOTRE PHOTO : Autour du sénateur-maire Joseph Raybaud, notre camarade I. Perstunski, le Dr Flavier et notre directeur N. Sapir, les convalescents avec les invités réunis dans la salle des fêtes décorée pour l'occasion.

Nos peines

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles durement frappées par la mort de nos camarades :

BRAUNER Marcel,
CUKIERMAN Smil,
ERICMAN Szmul,
GLEITZER Abram,
MARGULES Abram,
MEDZELEWSKI Joseph,
MILSTAJN Machel,
VAISMAN Abraham,
VOLKOWITCH Albert.

Notre Comité Directeur assure de sa profonde sympathie notre camarade KRYSZTAL, cruellement éprouvé par la perte de sa mère, Mme veuve Israël KRYSZTAL.

Que notre camarade Elie EISENBERG trouve ici l'expression de nos condoléances attristées par la mort de son frère Judka EISENBERG.

Nous présentons à M^{re} KENIG et à sa famille endeuillée par la perte cruelle de Mme DWOJRA KENIG, nos condoléances les plus sincères et les assurons de notre profonde sympathie.

REMERCIEMENTS

Nous exprimons nos vifs remerciements à tous nos amis et camarades, à la société « Les Amis de Paris », à l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs et au Y.A. S.C. qui sont venus nombreux rendre un dernier hommage à notre inoubliable mère et grand-mère

Fraida KRYSZTAL
le 2 janvier dernier au Cimetière de Bagneux.

“Grâce à vous j'ai obtenu d'être libéré de mes obligations militaires”

nous écrit le jeune Michel RAJCHMAN

J'ai le plaisir de vous annoncer ma libération des obligations militaires qui date déjà du mois dernier. J'ai attendu d'avoir trouvé un emploi afin de pouvoir vous remercier d'une manière plus sérieuse.

Mon père étant mort en déportation alors qu'il n'était pas Français, je ne pouvais bénéficier de l'exemption accordée aux parents

de « Morts pour la France ». Néanmoins avec l'aide de votre association ma mère et moi avons entrepris les démarches nécessaires pour que le ministère des Anciens Combattants délivre une attestation selon laquelle mon père était mort dans des circonstances telles que, s'il avait été Français, il aurait eu droit à la mention « Mort pour la France ».

Ne voyant rien venir, ma mère et moi avons toujours, sur le conseil de votre association, réitéré nos démarches en remontant la

filiale administrative et cette fois-ci avec succès.

En effet, une dizaine de jours après avoir fourni une fiche d'état civil complémentaire établissant ma filiation, je fus convoqué pour être démobilisé immédiatement, ce qui fut fait en 24 heures.

Je tiens donc à vous remercier pour l'aide et les conseils que vous-même et les membres de votre association m'ont apportés.

Veillez croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments respectueux.

Michel RAJCHMAN.

Retraites mutualistes des A.C.V.G.

Le budget 1967 contient des dispositions relatives aux retraites mutualistes des anciens combattants.

C'est ainsi que le plafond de la retraite mutualiste bénéficiant de la majoration accordée par l'Etat passe de 900 F (annuels) à 1.100 F, à compter du 1^{er} janvier 1967.

Des versements complémentaires

pourront être effectués par les retraités, et également par les mutualistes dont la pension n'est pas encore liquidée, afin de faire porter le taux de la retraite au nouveau plafond.

De plus amples informations à ce sujet seront données au cours de notre Assemblée générale le 21 mars prochain.

A l'occasion de 50^e anniversaire du « Feu », d'Henri Barbusse notre ami Pierre PARAF reçoit la Médaille de la Ville de Paris

A l'occasion du cinquantième anniversaire du « Feu », le chef-d'œuvre d'Henri Barbusse, et de la remise du manuscrit de ce livre à la Bibliothèque Nationale, le Président du Conseil Municipal de Paris a offert à l'Hôtel de Ville une réception aux « Amis d'Henri Barbusse ».

A cette occasion, la médaille de la Ville de Paris a été remise par Mme Launay, vice-présidente du Conseil Municipal, en présence de nombreuses personnalités, à Pierre Paraf, exécuteur testamentaire du grand écrivain, président des Amis d'Henri Barbusse ainsi qu'au Conseiller d'Etat Jacques Meyer, vice-président de cette association et à Annie Vidal, qui fut pendant quinze ans secrétaire d'Henri Barbusse.

LE DISCOURS DE PIERRE PARAF A L'HOTEL DE VILLE

Nous reproduisons ici le discours qu'a prononcé notre ami Pierre Paraf à l'Hôtel de Ville :

Madame le Président,
C'est un grand honneur pour les Amis de Henri Barbusse que

d'être accueillis dans votre illustre demeure où les anciens combattants, les anciens résistants n'entrent jamais sans une émotion, une fierté singulière.

Il y a 50 ans — il y aura 50 ans le 15 décembre — LE FEU recevait le Prix Goncourt. Et c'est à l'occasion de cet anniversaire en même temps qu'à celle de l'exposition que lui dédie la Bibliothèque Nationale et la remise du manuscrit du FEU — que vous avez la bienveillante pensée de nous recevoir.

A travers ceux qui s'efforcent de servir sa mémoire, votre geste s'adresse à l'écrivain dont le nom est inséparable de ce chef-d'œuvre, à son esprit, à son cœur de feu, à celui dont le rationalisme rigoureux s'alliait au lyrisme romantique et dont on aurait pu dire comme de Jaurès qu'il était le plus passionné des hommes.

Notre gratitude profonde va vers vous, Mme le Président, envers le Bureau du Conseil Municipal de Paris, vers notre camarade de guerre, M. LUCE, au nom des Lettrés, des anciens combattants et aussi des citoyens de Paris.

Les lettres, Henri Barbusse, l'enfant de la fin du dernier siècle qui reçoit à 3 ans le baiser de Victor Hugo, les illustre dès ses premiers poèmes, dans la tendre mélancolie de PLEUREUSES.

Il fait une rentrée éclatante dans le roman avec l'ENFER qui plonge dans les ténèbres de l'âme humaine.

Il publie, il y a 50 ans, en décembre 1916, son immortel Journal d'une Escouade LE FEU qui restitue le soldat de 1914 dans sa simple et pathétique vérité. Et dans son deuxième roman de la guerre, il va transformer la fragile lueur aperçue dans l'abîme en une rayonnante clarté.

Les anciens combattants, l'engagé volontaire au 213^e R.I., le fondateur de l'ARAC, les a magnifiquement incarnés par son courage quotidien de fantassin, les magnifiques citations qu'il a remportées. Il parle leur langage, expose leurs pensées les plus profondes.

Une fois démobilisé, l'ancien brancardier de compagnie, s'est porté au secours des opprimés, les hommes et les peuples et il est tombé pour eux dans la bataille de la paix.

Et cet écrivain, ce combattant, né à Asnières en 1873, mort à Moscou en 1935, ne cessa d'être un citoyen fervent de Paris.

Il a joué, en allant à l'Ecole Primaire, sur les pentes de Montmartre. C'est au Collège Rollin, puis à la Sorbonne qu'il a fait ses humanités.

Après des stages rapides dans des ministères, il a brillé dans ce Tout Paris du journalisme, de la littérature, du théâtre, le Tout Paris du siècle à son aurore où au-dessus des aimables frivolités de la Belle Epoque, il savait saisir dans la tradition généreuse de notre ville la continuité de l'humanisme français.

Au retour de la guerre, Henri Barbusse prend plus intimement contact avec le peuple de Paris, ce peuple dont il a éprouvé dans les tranchées le courage, la camaraderie fraternelle, dont le héros du FEU put lui ressembler comme un frère, le caporal Bertrand fait surgir avant de mourir, le rayon de l'immuable espérance.

C'est à Paris, au Père-Lachaise qu'il repose, près des cendres des héros de la Déportation et de la Résistance.

Il nous semble que les ombres des camarades de Henri Barbusse, celles de l'Argonne et de l'Artois, de la Somme et de Verdun, nous accompagnent en cette maison qui est l'un des foyers de l'âme de Paris, au-dessus du fleuve de gloire cher à son ami Anatole France.

Et c'est un très grand honneur pour nous qui n'avons cessé au temps du bonheur, comme aux heures les plus sombres où nous en étions séparés par le combat, d'éprouver un profond amour pour notre Cité, de recevoir de si précieux témoignages de la Ville de Paris.

Le Directeur : I. CLEITMAN.
Imprimerie A. Schipper, Paris.

אונזער ווילן

אדגאן פון פארבאנד פון די געוויינטלעכע קאנסטיטוציע

ערב דער אלגעמיינער פארזאמלונג

אריינגערעכנטדיק אין דעם ניי יאר, מאכן מיר פונקט ווי אין דער פארגאנגענהייט, א געוויסן סך-הכל פון דעם אלטן יאר.

דער אלגעמיינער בילאנס פון אונדזער פארבאנד סיי מאטעריעל און סיי מאראליש איז זייער א פאזיטיווער. אונזער פארבאנד איז ווייטער געשטאנען אויף דער הויך פון זיינע אויפגאבן. אונדזער גרויס סאציאל ווערק, דאס אפרוהיוז אין לעווענס, ווערט וואס-אמאל פאפולערער אין אלע יידישע און נישט יידישע קרייזן. די פילצאליקע דאנק-בריוו פון די קאנוואלעסצענטן, די אפרופן פון פארשידענע באזוכער וועגן דער מוסטערהאפטער פירונג בא-שטעטיקט עס. דער פארבאנד זעט פאר א פלאן פון נאך מער פארבעסערן כדי צו מאכן נאך מער אָנגענעמער דעם אויפנטהאלט פון די וואס קומען דאָרט פארבעסערן זייער געזונט.

דער פארבאנד האָט רעאגירט אויף אלע פאליטישע געשעענישן און בא-זונדערס אין דער פראגע פון דער נעא-נאצישער געפאָר. א גרויסן רושם האָט געמאכט דער איינהייטלעכער פראָ-טעסט - מיטינג אין האַטעל מאַדערן, וועלכער האָט אויפגערודערט דעם גאנצן יידישן ישוב.

אונדזער פארבאנד, טראץ זיין פאָר-צווייגטער טעטיקייט, געניסט נישט פון קיין שום סובווענציעס. פארקערט, מיר מאכן נאך די גרעסטע אַנשטרעבן שידענע וויכטיקע אינסטיטוציעס.

דעם 25-טן פעברואר פייערלעכער באנקעט פון אונדזערע אקטיווע טוער

די פארוואלונגס-מיטגלידער און אַק-טיוויסטן פון אונדזער פארבאנד זענען אַ גאנץ יאָר טעטיק אויף פאָרשי-דענע געביטן פון דער אַרגאניזאציע און געבן ממש אַוועק זייער געזונט בכדי אַלע איניציאַטיוון זאָלן שטענדיק געקרוינט ווערן מיט דערפאָלג.

עס איז דעריבער פארשטענדלעך פארוואָס עס פילט זיך א נויטווענדי-קייט, בכדי די אַקטיווע טוער, וואָס קו-מען זיך צונויף, אַ גאנץ יאָר, בלויז צו דיסקוטירן פראַבלעמען פון דער טאָג-אַרדענונג אָדער אַדורכצופירן די פראַקטישע אויפגאבן פון די פאָרשי-דענע אוינטערנעמונגען, זאָלן זיך קענען צוזאמענטרעפן און זיך צוזאַמען פריי-ען צוליב די דערגרייכטע רעזולטאַטן. עס איז דעריבער באַשלאָסן געוואָרן צו אַרגאַניזירן אַ פייערלעכן באַנקעט, וואָס וועט פאַרקומען שבת, דעם 25 טע פעברואַר 7 אָונט אין האַטעל פאַ-וויאָן (רי דע'ל'עשיקיע).

די מיטגלידער פון אונדזער פאָר-באנד, וואָס ווילן זיך באַטייליקן אינעם יום-טוב פון אונדזער אַקטיוו קענען זיך איינשרייבן אין ביוראָ פון פאָר-באנד כדי צו רעזערווירן דאָס נאַכט-עסן.

אַזוי האָבן צום ביישפיל אין יאָר 1966 פאַרגעזעצט אונדזער ביישטייער פון 400.000 אַלטע פראַנק פאַרן יער-הקדושים אויפן נאָמען פון אונדזערע פאַרשטאַרבענע מיטגלידער.

מיר האָבן אויך איבערגעשיקט 300 טויזנט פראַנק פאַרן מוזיי פון קיבוץ לוחמי הגיטאות אין ישראל.

אַ סובווענציע פון 250 טויזנט אַלטע פראַנק איז איבערגעגעבן געוואָרן פאַרן יידישן טעאַטער אין פאַריז.

אונדזערע מאַטעריעלע אַקציעס זענען געווען זער דערפאָלגרייך: די טאַמ-באָלאַ האָט אַריינגעברענגט 4 מיליאָן פראַנק; דער באַל 2 און אַ האַלבן מיל-אַן; דער מיטגלידס-אַפּצאַל ביי 2 און אַ האַלבן מיליאָן. מיר מוזן אויך אויף להבא איינהאַלטן דעם ריטם און נאָך

מער פאַרבעסערן די מאַטעריעלע פאַ-זיציעס, ווייל דאָס דערמעגלעכט אונז צו פירן אונדזער וויכטיקע סאָציאַלע אַרבעט.

דעם ערשטן חודש פון היינטיקן יאָר האָבן מיר צו פאַרצייענען ביי דער איבעררעגיסטראַציע אַ דערפאָלג : עס זענען אַריינגעקומען 514.000 פראַנק פאַר מיטגלידס-אַפּצאַל. אונדזער אינ-קאָסענט ווערט אויפגענומען מיט סימ-פאַטיע, און אין די הונדערטער, שיקן די מיטגלידער אַליין אַריין זייער יער-לעבן מיטגלידס-אַפּצאַל.

אין דער צוקונפט וועלן מיר קענען רעכענען אויף אונדזערע מיטגלידער און וועלן ווייטער ענטפערן פאָזיטיוו אויף אַלע אונדזערע אַקציעס.

- סאַלאַמאַן

דער רעגולאמין פון ליטעראטן-פרייז פונאנדערגעשיקט צו דער פרעסע

ערע מאַנסקריפטן אָדער אַפּגעדרוק-טע ווערק צו דער באַשטימטער דאַטע, דעם 31-טן יאַנואַר 1967.

עס איז אויך פאַרעפנטלעכט גע-וואָרן די נאָמענטלעכע ליסטע פונעם זשורי.

מיר דערמאָנען ביי דער געלעגנ-הייט, אַז דער פרייז איז באַשטימט פאַר אַ ליטעראַריש, וויסנשאַפטלעך אָדער היסטאָריש ווערק, וועלכעס וועט אַרויסברענגען דעם אַנטייל פון די יידן פון פראַנקרייך אינעם קאַמף קעגן היטלעריזם אַזוי גוט אין דער רעגולערער אַרמיי, ווי אין דער רע-זיסטאַנס.

שיקט צו אייער פּאָטאָגראַפיע.

כדי צו באַקומען אייער נייע מיטגלידס - קארטע אויף 1967

- טעטיקייט-באַריכט
- קאַסע-באַריכט
- אינפאָרמאַציע נוגע די אַנטשעדיקונגען פאַר נאַצי-קרבנות
- אינפאָרמאַציעס וועגן פענסיע און ״רעטרעט״
- דיסקוסיעס
- וואָלן

קומט צאלרייך !

פאר שאפן א רייכע יידישע ביבליאטעק אין לעווענס

יידישע ביבליאָטעק פון אַלע וויכטיקע ווערק אין דער יידישער שפראַך.

די פאַרזאַמלונג האָט אויך באַ-שלאָסן צו ווענדן זיך צו אַלע יידישע צייטונגען, זיי זאָלן אונדז אַריינשיקן ביכער וועלכע זיי באַזיצן אויפן לאַגער און צו אַלע יידישע ביבליאָטעקן וועל-כע פאַרמאָגן מערערע עקזעמפלאַרן פון ווערק, צו שפענדן איינעם פאַר אונד-זער ביבליאָטעק, ווענדן זיך צו אַלע יידישע שרייבער וועלכן שאַפן אויף יידיש אָדער פראַנצויזיש, אַריינצושיקן זייערע ווערק ווענדן זיך צו אַלע פריינט וועלכע פאַרמאָגן יידישע ביכער, צו שפענדן זיי פאַר דעם ציל.

וועגן דעם אַלעם קען מען זיך פאַר-שטענדיקן מיט פריינט שעכטער פון יידישן קאַמבאַטאַנטן-פאַרבאַנד: 58, rue du Château-d'Eau, PARIS-10°

מיר בעטן אייך, אויב מעגלעך, דעם אפעל צו פאַרעפנטלעכן ווי אַן אייגע-נעם צו אַלע אייערע חשובע לייענער. די פאַרזאַמלונג האָט אויך באַשלאָסן אין די ראַמען פון דער אַלגעמיינער פאַרוויילונג און קולטור-טעטיקייט אַנ-געפירט דורך אַן אויסגעוויילטן אַרגאַ-ניום: ווי — פאַרלעזונגען פראַגן-טרע- (סוף אויף זייט 2)

דער יום-טוב לכבוד מאסלערס 75 יאר

בעת וועלכן מאַסלער האָט מיט אַ רירנדיקער שטימע אויסגעדריקט זיין דאַנקבאַרקייט פאַרן כבוד, וואָס מען האָט אים פאַרשאַפן, האָבן זיך אַלע געוונטשן זיך צו טרעפן וואָס אַפטער אויף שמחות. אַלע זענען זיך פונאַנ-דער געגאַנגען אונטערן איינדרוק פון חברישקייט און אין אַ געהויבענער שטימונג.

יעדן 2-טן דינסטיק פון חודש פערמאַנענץ פון מיטיעל

פון קאַמבאַטאַנטן - פאַרבאַנד וועגן אַלע ענינים, וואָס האָבן אַ שיי-כות צום ״מיטיעל״, ווי אויך נוגע אַניי-פאַרמאַציעס אין שייכות מיטן אַרויס-געבן אָן אַלבוים פון די פאַרשטאַרבענע חברים, קען מען זיך ווענדן אויף דער ספעציעלע פערמאַנענץ, יעדן 2-טן דינסטיק פון חודש, 9 אָונט, אין אונד-זער לאַקאָל.

דערמאָנט אייניקע , אינטערעסאַנטע עפיוזאָדן פון דער צייט ווען ער איז געווען פרעזידענט. ער ווינטשט מאַס-לערן פיל יאָרן און געזונט בכדי ער זאָל ווייטער קענען פאַרזעצן זיין קאַמף פאַר גערעכטיקייט.

עס באַגריסן נאָך דעם יובילאַר, די פריינט־קאָבאָוויטש, וויצע־פרעזידענט פון ״מוטיעל״,פּאָגעל, די פרויען שול-מאַן, גוטענשטיין און ווייצמאַן.

די פרוי קוויאַט ווערט שטאַרק אַפ-לאַדירט פאַר איר פּאָעמע, ספעציעל צוגעפאַסט צום יום־טוב און די פרוי בימבלער, וואָס זינגט אַ ליד אין יידיש.

אין פראַגראַם האָט באַזונדערס אויסגענומען קויפּמאַן און ראָזעט, פון יידישן פּאָלקס־כאָר.

סאָטעוויטש, סעקרעטאַר, באַגריסט מאַסלערן און גיט גלייכצייטיק אַפ אַ באַריכט פון דער טעטיקייט.

ביים שליסן דעם גרויסן יום־טוב,

Ne 112 Février 1967 (1)

אויפן ני-יאר נאל אין לעזענס

אויך אין אונדזער פרעכטיקן הויז איז שוין געווארן א טראדיציע צו פייערן דאס ני-יאר.

דאס יאר איז אונדזער פייערונג אויסגעפאלן נאך אימפאזאנטער ווי מיט א יאר צוריק.

פון 8 אונטן זיינען אלע קאנוואלעס-צענטן געווען יום-טובדיק אָנגעטאָן מקבל פנים צו זיין די אָנקומענדיקע געסט.

עס באַווייזן זיך די ערשטע געסט, צוזאמען מיט די איינוווינער פון שטעטל אויך די פריינט, וואָס ווײַזען אין נים און אויך די, וועלכע געפינען זיך צופעליק אויפן קאָט ד'אזיר. דאָס זיינען : ראשעל, זשיטא מיט איר מאן (געוועז. דעפארטירטע), שלום גאָלד-שטיין, גורמאן מיט זייערע פרויען, און אונדזער איבערגעגעבענעם פריינט פון „אַמיקאַל“, וואָסער.

עס קומען געסט פון אלע זייטן און דער טרעגער פון ערן-לעגיאן בורגעל נעמט אויף דעם ערן-לעגיאן-טרעגער, אונדזער חבר זשאן לעמבערגער (פּוֹ) די איינציג לעבן-געבליבענע העלדן פון דער אומשטערבלעכער מאַנוכיאַן גרונ- (פּע).

עס איז אויך רירנדיק צו זען, ווי דורך זשאן לעמבערגער דערקענט לייבל גרינבערג זיין ברודער סערוש לעמבערגער, ווי ער איז געווען צוואַ-מען מיט אים אין באָן-לאַ-ראָלאַנד און דורכגעמאַכט דעם גיהנום פון אויש-וויץ-בירקענא, וואַרשע, דאכא, מיל-דאָרף. און נישט איינמאל האָבן זיי זיך געהאַלפן מיט דערלאַנגען אַ ברידער-לעכע האַנט ביז צו דער גליקלעכער באַפֿרייאַנג.

די שטימונג ווערט וואָס אַמאָל אַ יום-טובדיקע. דער זאָל פילט זיך אויס מיט טאַנצנדיקע פּאַרלעך. די מוזיק שפילט וואָס אַמאָל לעבעדיקער און פּרילעכער. די קאָנוואַלעסצענטן, צו-זאַמען מיט דער באַדינונג, גייען אַרום מיט טאַנצן און דערלאַנגען די געסט פון אַלעם בעסטן.

אויף אַ וויילע ווערט די באַוועגונג אָפּגעשטעלט, עס באַווייזט זיך דער סע-נאַטאַר-מער רעיבא מיט די מיטגלידער פון שטאַט-ראַט און אויך דער איבער-געגעבענער דאָקטאָר פלאוויע, דער ווי-צע-מער פון לעווענס.

עס הויבט זיך אַן דער אָפיציעלער מײל.

דער שטראַלנדיקער פון פרייד די-רעקטאר סאַפּיר, אַרומגערינגלט דורך די פּערזענלעכקייטן און קאָנוואַלעס-צענטן, באַגריסט אין האַרציקע ווער-טער יעדן באַזונדער און אַלע צוזאַמען.

(סוף פון זייט — 1)

כאר א יידישער ביבליאטעק

פונגען, אויספולגן און א. וו. זאלן זיך די יידישע קאנוואלעסצענטן צוזאמען-טרעפן (דערווייל אלס פרוו) איין מאָל אין דער וואָך, לייענען קאַלעקטיוו ווערק פון דער יידישער ליטעראַטור.

נישט צו ווונדערן זיך, וואָס דער אויסוואַל איז געפאלן דורך אַלעמענס אָנערקענונג אויף דעם בריוו-אויסטויש צווישן מנחם מענדל און זיין ווייב שווי-נע שיינדל פון שלום עליכם.

מיר בעטן אויך די יידישע אויסגא-בעס אין דער פראַנצויזישער שפּראַך די ווענדונג צו פאַרעפנטלעכן.

מיט דאָנקבאַריקייט און פרייד צייכע-נען מיר אַלע יידישע קאָנוואַלעס-צענטן :

(עס פאָלגן 42 אונטערשריפטן)

מען ווינטשט זיך אַ ניי גליקלעך יאָר, פון שלום און געזונט. מען פאַרגעסט אויך נישט אונטערצושטרייכן דעם גרויסן אויפטו פון די געוו. יידישע פראַנט-קעמפער, וועלכע האָבן נישט בלויז געקענט קעמפן צוזאַמען מיט אַ-לע נאַציאָנאַליטעטן, ביי דער זייט פון גרויסן פראַנצויזישן פּאַלק, פאַר אַ פריי פראַנקרייך, נאָר האָבן אויך געקענט שאַפן אַזעלכע גוטע באַדינגונגען פון ברידערלעכקייט, וווּ עס הערשט אין הויז פון „לאַריע-ראָז“.

נאָך דער באַגריסונג פון סימפּאַטישן פרעזידענט פון די קאָנוואַלעסצענטן, פריינט קרישטאָל, נעמט אַ וואַרט דער וויצע - פרעזידענט, דער ספּעציעלער דעלעגאַט פון דער צענטראַלע פון די געוועזענע יידישע פראַנט-קעמפער פון פאַריז פר' פּערסטונסקי. ער ברענגט אַרויס די צוויי יאָר טעטיקייט פון אונ-זער אַפּרונ-הויז, ער דערקלערט, אַז אי-בער טויזנט קאָנוואַלעסצענטן מיט פאַרשידנאַרטיקע אנשויאונגען און שאַ-טירונגען זיינען במשך פון דאָזיקן פּע-ריאָד דורכגעגאַנגען דאָס הויז, כדי צו פאַריכטן זייער געזונט-צושטאַנד. נאָכן אַפּזיין 4 אָדער 6 וואָכן, זיינען זיי אַ-וועק מיט אַ גליקלעכן שמיכל און האָבן געגרינדעט אַן אַמיקאַל פון די „געווע-זענע פון לעווענס“, כדי אויפצוהאַלטן די דאָזיקע ווונדערלעכע אַמאָספּערע, וואָס הערשט אין אונדזער הויז פון „לאַריע ראָז“. ער דאַנקט אַלע די וואָס האָבן צוגעלייגט אַ האַנט צום אויפ-בויען פון דעם דאָזיקן שיינעם אַזוי נוצלעכן ווערק.

אַלע רעדנער ווערן וואַרעם אַפּלאַ-דירט, פינקטלעך 12 ביינאַכט ווערן אַלע ליכטער אויסגעלאָשן. מען צע-קושט זיך און מען טרינקט אַ לחיים.

דער יום-טוב ווערט פאַרגעזעצט ביז האַלב צוויי פאַרטאַג, ביי אַ זייער גע-הויבענער שטימונג. דאָס איז געווען אַן אומפאַרגעסלעכער ני-יאר יום-טוב.

ל. גרינבערג און מ. סקורניק

דאָס אַפּרונ - הויז פון די יידישע קאַמבאַטאַנטן אין „לאַריע ראָז“, אי-נעם אַפּרונ-הויז, וואָס דער פאַרבאַנד פון די יידישע געוועזענע קאַמבאַ-טאַנטן האָט מיט 2 יאָר צוריק גע-עפנט אין לעווענס, איז שוין געוואָרן אַ טראַדיציע, אַז דאָס קומען צו פאַרן אָדער דאָס אַהיימפאַרן פון די קאַנ-וואַלעסצענטן, ווערט פאַרוואַנדלט אין אַ שטיקל פייערלעכקייט.

ביים מיטאַגעסן אָדער ביים אַוונט ברויט קומען זיך געזעגענען חברים, וואָס נאָך אַ חודש אָדער צוויי פאַר-ברענגען אין „לאַריע ראָז“, פאַרן זיי אַהיים אויסגערוטע און געזונטערע, ווי זיי זיינען געקומען.

דאָס זעלבע יעדן דינסטיק און פריי-טיק (די אָפיציעלע טעג, ווען עס ווערן אויפגענומען נייע פענסיאַנערן). ביים מיטאַג - עסן שטעלט דער דירעקטאָר פאַר די פריש-אַנגעקומענע.

זעלטן-ווען, אַז די „נייע“ זאלן נישט געפינען קיין באַקאַנטע — נאָענטערע צי ווייטערע — צווישן די „אַלטע“, איז ביי קיינעם דעריבער נישט גע-ווען קיין חידוש, ווען אין אַ געוויסן דינסטיק, איז אַזאַ „נייער“ אַריינגע-פאלן אין די אַרעמס פון אַן „אַלטן“ און זיי האָבן זיך ממש נישט געקענט אַפּרייסן איינער פון צווייטן.

דאָס איז געווען דעם 20-טן דעצעמ-בער 1966.

סימאָן... אַן אַפּשטאַמיקער פון וואַר-שע, איז ער אין 1924, נאָך אַלס יונגער בחור פון 20 יאָר, געקומען קיין פאַריז. זייענדיק נאָך פון דער היים אַ הוטן - מאַכער, אַרבעט ער אין פראַנקרייך אין דעם זעלבן פאַך. ניט געקוקט דערויף, וואָס ער האָט דאָ די זעלבע שוועריקייטן, וואָס כמעט אַלע איינגעוואַנדערטע אין יענער צייט, אַרדנט ער זיך איין — אַ דאַנק זיינע



די צוויי אָפּגעפונענע חברים

באנייאונג פון די פריאריטעט-קארטן

— די אינוואלידן-קארטע פאַר דער אייזנבאַן;

— דעם קאַרנעט אָדער ברעווע פון דער אינוואַלידן-פּענסיע (פּראַוויזאָרי-שע אָדער דעפיניטיווע);

— דעם לעצטן קופאַן פון דער פאַסט פון דער אינוואַלידן-פּענסיע.

— די וואַל-קאַרטע אָדער אַ קווי-טירונג פון גאַפּ. טעלעפּאָן אָדער די-רה-געלט.

ברידער און שוועסטער, וואָס זיינען שוין אַלטע תושבים אין פאַריז. ער האָט חתונה אין 1928, און איידער עס ברעכט אויס די צווייטע וועלט-מלח-מה, איז שוין סימאָן גוט איינגע-אַרדנט, פאַרדינט גוט, אַלס מאַדעליסט אין זיין פאַך, און פירט אַ בכבודיק אַרבעטער-לעבן.

ווי פיל טויזנטער איינגעוואַנדערטע יידן, אַנגאַזשירט ער זיך אַלס פריי-וויליקער אין דער פראַנצויזישער אַר-מיי.

די געשיכטע פון שאַרל (מנשה) איז כמעט די זעלבע וואָס פון סי-מאָן...

אלס 25-יאָריקער יונגערמאַן קומט ער אין 1928 פון ברעסט-ליטאָווסק קיין פאַריז. ער האָט אויך דאָ וווינען אַ שוועסטער, וואָס העלפט אים צו מיט וואָס זי קען נאָר. אַ דאַמען-שניי-דער פון פאַך, נעמט ער זיך גלייך צו דער אַרבעט און נישט געקוקט אויף אַלע שוועריקייטן — ווי: אַרבעט-פאַ-פירן, רעכט צו וווינען, סעזאָן און „מאַרט“-סעזאָן — טרעפט אים די מלחמה שוין אַ האַלבוועגן איינגע-אַרדנטן, מיט זיין פרוי און אַן 8-חדשימדיק יינגעלע.

אויך ער אַנגאַזשירט זיך, אַלס פרייוויליקער, אין דער פראַנצויזישער אַרמיי.

פון דעם מאָמענט אָן האָבן זיי דעם זעלבן גורל. זיי ווערן — פון די גאָר ערשטע — גערופן צום מיליטער. צו-גנטיילט צום 22-טן אויסלענדער-רע-גימענט, ווערן זיי געשיקט קיין וואַל-באַן, וווּ עס הייבט זיך אַן דאָס שווערע מיליטער-לעבן פון אַ רעקרוט.

נאָך עטלעכע וואָכן פון מיליטערי-שער צוגרייטונג, אין דעם דאָזיקן לאַ-גער, ווערן זיי איבערגעשיקט קיין באַר קאַרעס, וווּ זיי פאַרברענגען די גאַנ-צע צייט פון דעם „אויסטערלישן קריג“ („דראַל דע גער“). דאָרט באַקע-נען זיי זיך און ווערן גוטע חברים.

ווען היטלער באַפּאַלט אין מאי 1940 האַלאַנד און בעלגיע און די מלחמה צעפלאַקערט זיך מיט דער גאַנצער קראַפט אויפן מערב, ווערט דער 22-טער אויסלענדער רעגימענט שוין אין די ערשטע טעג געשיקט אין די פאַ-דערשטע ליניעס אויפן פראַנט פון דער סאַמע. דער רעגימענט געפינט זיך שטענדיק אויף די געפערלעכסטע ערטער און ווען נאָך אַ חודש פאַר-ביטערטע קאַמפּן, עס ברעכט זיך איין דער פראַנצויזישער פראַנט, איז דער 22-טער אויסלענדער - רעגימענט כמעט אין גאַנצן פאַריכטעט.

פון דער ערשטער קאַמפּאַניע פון ערשטן באַטאַליאָן, צו וועלכער עס האָבן געהערט סימאָן און שאַרל, זיי-נען נאָר איינצלענע געבליבן ביים לעבן.

אין דער נאַכט פון 5-טן אויפן 6-טען יוני איז געקומען דער פולשטענ-דיקער צוזאַמענברוך. דאָס דייטשע מיליטער רייסט זיך אַריין אין די פראַנצויזישע פּאָזיציעס.

שאַרל, געיאָגט דורך אַ דייטשן מי-ליטערמאַן, מיט אַ מיטראַיעט אין רוקן, באַקומט אַ באַפעל צו שרייען צו די פראַנצויזן : „הערט אויף צו שיסן פאַר אייך איז אַלץ געענדיקט“.

אַזוי לויפנדיק און שרייענדיק, זעט ער צו שוידערלעכע זאַכן: דייטש מי-ליטער „פאַרענדיקט“ שווער-פאַרווונ-דעטע פראַנצויזישע זעלנער.

אין אַ געוויסן מאָמענט געפינט ער זיך ביי אַ גרוב, אין וועלכן אַ דייטש גייט דערשיסן אַ פאַרווונדעטן. און דאָ, געבנדיק אַ קוק אַריין, ווערט אים דאָס בלוט פאַרגליווערט. אינעם גרוב — אַ באַוווטסלאַזער, אַ שווער-פאַר-ווונדעטער — ליגט סימאָן.

ביז היינט פאַרשטייט נאָך נישט שאַרל פונוואַנען עס האָבן זיך צו אים גענומען די ווערטער מיט וועלכע ער האָט אויסגעבעטן ביים דייטשן רוצח סימאָנס לעבן...

ער נעמט אים אויף די פלייצעס, און כאַטשט אין זעלבן מאָמענט ווערט ער אַליין פאַרווונדעט אין פנים, דער-שלעפט ער זיך מיט אים צום אַמבור-לאַנס, וווּ סימאָן עפנט אויף אַ מאַ-מענט די אויגן...

נאָכן אַרומשלעפן זיך אין פאַרשיי-דענע שפיטעלער ווערט סימאָן פאַר-שיקט אין סאַלדאַטן-געפאַנגען לאַגער אין קאַסעל, וווּ אין לויף פון זיינע 5 יאָר געפאַנגענשאַפט מאַכט ער אַדורך אַלע ליידן, ווי די אַנדערע הונדער-טער טויזנטער געפאַנגענע. ער האַלט דאָך אויס אַלע צרות, און נאָכן צו-זאַמענברוך פון היטלעריזם, קומט ער צוריק — אַ באַפרייטער דורך דער אַמעריקאַנער אַרמיי — קיין פראַנק-רייך, אין מאי 1945.

ער האָט דאָס גליק צו טרעפן זיין פרוי, אָבער זיין גאַנצע משפּחה איז, ליידער, דערמאָרדעט געוואָרן דורך די היטלערישע באַרבאַרן.

שאַרל, אַ לייכט פאַרווונדעטער, ווערט גלייך פון פראַנט פאַריאַגט אין אַ געפאַנגען-לאַגער, און נאָך לאַנגע וואַגלענישן קומט ער אַן קיין טרייער, אין דייטשלאַנד.

ער מאַכט אַדורך די 5 שווערע יאָר געפאַנגענשאַפט, און ווערט אין מאי 1945 ענדלעך באַפרייט.

אויך ער האָט דאָס גליק צו טרעפן זיין פרוי און קינד, און אויך ער האָט ליידער, פאַרלוירן די גאַנצע משפּחה.

נאָך דער באַפרייאַונג — יאָרן פון שווערער אַנשטרענגונג, זיי האָבן קיינמאַל נישט די געלעגנהייט זיך צוזאַמענצוטערעפן, און אַזוי זיינען יאָרן צענדליקער אַדורך...

מיט עטלעכע וואָכן צוריק ווערט סימאָן געשיקט אין „לאַריע ראָז“ זיך אַביסל צוריקשטעלן דאָס געזונט. שאַרל געפינט זיך אין דער זעלבער לאַגע. בלויז מיט דעם אונטערשיד, וואָס ער ווערט דאָ אַהערגגעשיקט אַ חודש שפּעטער ווי סימאָן, וועלכער דאָרף דעם 21-טן דעצעמבער אַהיימ-פאַרן. אָבער שאַרל קומט אין אַפּרונ-הויז דעם 20-טן, און ווען דער די-רעקטאָר פירט אים אַריין אין עס-זאָל דעם ערשטן וואָס ער דערוועט סי-מאָן, וועלכן ער האָט דעם 6-טן יוני 1940 איבערגעלאָזט אַ פאַרחלשטן אין אַן אַמבולאַנס אויפן פראַנט פון דער סאַמע.

...פון דעם טאַג אָן זענען אַדורך 26 יאָר...

בנימין קאץ

N°112 Février 1967

(2)

Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

58, rue du Château-d'Eau - PARIS-10° - Tél. : 607.49.26

APRES LES ELECTIONS LEGISLATIVES MOTION DE L'U.F.A.C.

L'U.F.A.C. examinant les résultats des élections des 5 et 12 mars 1967,

Constate avec satisfaction que la plupart des défenseurs vont reprendre leur place à l'Assemblée Nationale et les félicite de leur réélection.

Elle ne saurait regretter, par contre, l'échec de M. Sanguinetti, qui, ministre des Anciens Combattants, avait, contre la tradition respectée par tous les titulaires de ce poste depuis André Maginot, considéré qu'il ne pouvait être que le traducteur des volontés du gouvernement auprès des associations (c'est-à-dire en fait du Ministère des Finances), et non point en même temps le tuteur et le défenseur de leurs droits.

Mais surtout, l'U.F.A.C. ne saurait oublier que depuis son arrivée rue de Bellechasse ce Ministre des Anciens Combattants n'a cessé de prendre à partie dans ses conférences et par de nombreuses et luxueuses brochures, répandues dans tout le pays, l'ensemble des militants du monde combattant. Il en suspectait la bonne foi en opposant les positions prises par ces militants avec l'opinion qu'il attribuait à la plupart des intéressés.

L'U.F.A.C. constate en outre que les ostracismes prononcés par ce Ministre à l'encontre de militants particulièrement estimés de l'U.F.A.C., ont provoqué de tous côtés des protestations unanimes et souvent indignées.

Le verdict définitif du scrutin du 12 mars apporte à M. Sanguinetti la preuve des lourdes erreurs qu'il a commises et qui ont été sanctionnées par le corps électoral malgré l'ampleur des moyens employés pour surprendre la vigilance des électeurs ;

L'U.F.A.C. estime que l'attitude inadmissible de ce ministre dit des Anciens Combattants et Victimes de Guerre « ne pouvait que desservir la cause que M. Sanguinetti entendait défendre et ceci dans la France entière ;

L'attitude de ce Ministre ne pouvait que heurter les sentiments de reconnaissance dont la preuve vient d'être faite qu'ils demeurent ardents au cœur des Français à l'égard de ceux qui les ont défendus au péril de leur vie comme aussi bien à l'égard de toutes les victimes de la guerre ;

L'U.F.A.C. émet l'espoir que la leçon de ce scrutin ne soit à ce point de vue méconnue ni par le gouvernement, ni par les groupes politiques en présence ; elle estime, avec les représentants qualifiés des groupes politiques rencontrés par son bureau avant les élections, que la situation anormale créée par le seul fait de M. Sanguinetti ne peut se perpétuer.

Elle souhaite que des contacts cordiaux, traditionnels malgré toutes les difficultés rencontrées, puissent être repris avec le nouveau ministre des Anciens Combattants et que les problèmes en suspens puissent être envisagés enfin sous le meilleur aspect de justice et d'humanité ;

L'U.F.A.C. souligne l'urgence de la reprise d'une étude des problèmes qu'elle a mis en valeur, étant donné l'état de préparation, déjà très poussé, est-il affirmé, du prochain budget.

Pour cette haute tâche d'intérêt national, L'U.F.A.C. proclame, une fois de plus, que s'impose le maintien, dans le sein du gouvernement, d'un Ministre des Anciens Combattants et d'un ministère qui compte encore en France plus de cinq millions de ressortissants, anciens combattants et victimes de guerre.

VOUS ACCOMPLIREZ VOTRE DEVOIR
EN VENANT HONORER NOS MORTS
TOMBÉS POUR LA FRANCE

pour
LA LIBERTE
et pour
L'HONNEUR
DU PEUPLE
JUIF
A LA
CEREMONIE
DU SOUVENIR

**DIMANCHE
4 JUIN 1967
à 10 h 30**

DEVANT
NOTRE
MONUMENT
AU CIMETIERE
DE
BAGNEUX



NOTRE ASSEMBLEE GENERALE DU 21 MARS DERNIER

VOIR LE COMPTE RENDU EN PAGES 4 ET 5. (Notre photo : vue partielle de la Salle Lancry, archi-comble.)

AUSCHWITZ : UNE SÉPULTURE POUR 4 MILLIONS D'AMES

par Henry BULAWKO

Dans « Inch Allah », Salvatore Adamo chante un requiem pour 6 millions d'âmes perpétrés dans les 6 millions d'arbres de la Forêt du Souvenir, proche de Jérusalem.

Un autre requiem sera dédié en avril aux 4 millions de morts sans sépultures du camp d'Auschwitz. Des hommes viendront du monde entier honorer la mémoire du plus horrible holocauste de l'histoire. Les Juifs y seront nombreux car ils eurent le douloureux privilège d'être les victimes préférentielles des tortionnaires nazis.

Auprès du Monument, on retrouvera le Musée d'Auschwitz qui témoigne de ce que fut l'en-

fer hitlérien. Et aussi des pavillons nationaux utilisant les blocks de sinistre mémoire ; un pavillon juif apportera son propre témoignage (il n'est pas sûr qu'il sera définitivement prêt à la date fixée, mais on pourra sans doute l'inaugurer).

22 ans après la libération des camps d'Auschwitz - Birkenau par les combattants soviétiques, le plus grand pèlerinage international de l'après-guerre rappellera au monde ce que l'homme du 20^e siècle put engendrer d'horreurs en mettant la technique au service du meurtre.

Les rescapés qui feront ce chemin revivront un pénible cauchemar. Mais on peut se de-

mander si leur angoisse d'hier les accompagnera, ou si un nouveau tourment viendra les torturer. Aussi pénibles qu'ils soient ces souvenirs, ils s'estomperaient s'ils ne trouvaient où puiser une nouvelle vitalité.

Adolph Hitler c'était hier, Adolph von Thadden c'est aujourd'hui ; les nazis au pouvoir c'était 1933, les nazis à la Chancellerie du Reich c'est 1967.

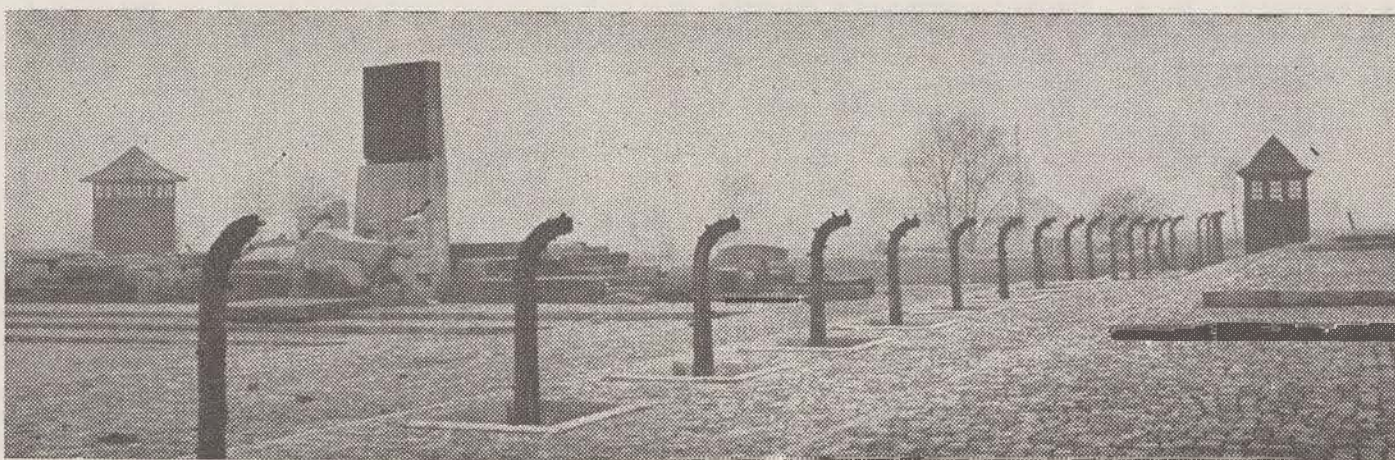
Oh ! certes, bien des choses ont changé depuis. A l'Est de l'Europe, l'Allemagne ne compte pas d'alliés et ne peut jouer sur la division.

Les Juifs ont acquis leur propre Etat. Et puis l'Allemagne

est divisée... Mais en République Fédérale, les S.S. parquent librement, le N.P.D. et le « Soldaten Zeitung » chantent les louanges du 3^e Reich ; les généraux réclament des armes atomiques et les politiciens refusent de reconnaître les nouvelles frontières. Le cardinal de Cologne va jusqu'à justifier la montée du nazisme.

Face au nazisme de plus en plus agressif — que le gouvernement de Bonn refuse de combattre, préférant lui emprunter certains de ses slogans supernationalistes — les Juifs et les démocrates s'interrogent.

(voir suite en 3^e page)



Le nouveau Monument d'Auschwitz.

**L'Union
des Engagés
Volontaires
et Anciens
Combattants Juifs**

adresse

à l'Etat d'Israël

à l'occasion

de son

19^e anniversaire

les vœux

les plus chaleureux

de prospérité

et de paix.

La Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale

décidée par l'O. N. U.

En instaurant une Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, l'O.N.U. a donné une extension universelle à la tradition établie en France par le M.R.A.P., qui organise chaque année, depuis 1949, une Journée nationale contre le racisme l'antisémitisme et pour la paix. Le M.R.A.P. ne pouvait donc qu'accueillir avec une grande satisfaction cette décision ; et il a décidé de situer sa Journée nationale le 21 mars, dans le cadre de la Journée internationale, dès la première célébration de celle-ci, dès 1967. Réciproquement, les autorités internationales apprécient que, grâce à l'action du M.R.A.P., la Journée internationale ait été marquée en France par des manifestations beaucoup plus importantes que dans aucun autre pays. En adressant au président Pierre Paraf le message de U Thant, le directeur de la Division des Droits de l'Homme à l'Office des Nations-Unies de Genève, M. Marc Schreier, écrit : « Nous avons noté avec grand intérêt et satisfaction les informations fournies, et nous avons été heureux d'apprendre que votre Journée Nationale aura désormais lieu le 21 mars, dans le cadre de la Journée internationale. » De même, M. Ralph Bunche, secrétaire général-adjoint de l'O.N.U., félicite le M.R.A.P., dans une lettre à son président, pour les initiatives qu'il a prises.

Dans ces conditions, le M.R.A.P. a décidé de modifier sensiblement la formule habituelle de sa Journée. Au lieu du rassemblement unique au Palais de l'U.N.E.S.C.O., il s'est employé à susciter à travers la France, des dizaines de manifestations diverses. Centrale-ment, il a, d'autre part, organisé à Paris une conférence de presse, un grand gala au Palais de Chaillot et décidé que l'attribution du Prix de la Fraternité, qui avait lieu jusqu'à présent à une date variable chaque année, serait également fixée au 21 mars. (1)

Les résultats ont dépassé tous les espoirs. Pour plus de facilités, le M.R.A.P. avait suggéré que les manifestations antiracistes se déroulent non seulement le 21 mars, mais pendant toute une semaine : en fait, c'est durant un mois, et plus, que se seront poursuivies les initiatives prises à l'occasion de la Journée internationale. Un mois pendant lequel des milliers et des milliers de Français — beaucoup plus que lors des précédentes Journées Nationales — auront été amenés à réfléchir sur le racisme, et à se mobiliser pour le combattre. A lui seul, le meeting organisé par le Comité du M.R.A.P. de Dijon a réuni 600 personnes ; les réunions de Nancy, 500 ; la soirée des étudiants du M.R.A.P., à Paris, 500 également ; et le gala de Chaillot,

près de 3.000. Les assemblées, par ailleurs, se répartissent dans toutes les régions du pays et auront touché dans une soixantaine de villes une grande variété de milieux sociaux.

Autre caractéristique frappante de cette période riche en activités : la participation massive de la jeunesse. Comme l'a souligné le président Pierre Paraf à la conférence de presse du 21 mars, au Cercle Républicain : « Partout, la jeunesse, cette jeunesse que l'on dit hâtivement insensible, a pris les choses en mains, s'est portée au premier rang de l'action. » En dehors des manifestations centrales, où les jeunes étaient nombreux, il est réjouissant de constater avec quel dynamisme les Maisons des Jeunes et de la Culture, les foyers de jeunes travailleurs à Paris et en province, ont organisé conférences, expositions, projections cinématographiques, débats, tables rondes sur le racisme. Il faut signaler aussi le rôle des enseignants qui, dans de nombreux établissements scolaires, parfois avec l'appui des inspecteurs et recteurs d'Académie, ont posé le problème du racisme à leurs élèves, au moyen d'exposés, de lectures, de dissertations, de concours de dessins, etc.

Le 21 mars a été l'occasion aussi de réaliser sur tous les plans une union sans précédent contre le racisme et l'antisémitisme. Sollicités par le M.R.A.P., les porte-parole qualifiés de toutes les confessions se sont associés à la Journée internationale ; des syndicats, des municipalités de toutes tendances ont pris position pour l'adoption par la France d'une législation antiraciste et la ratification de la Convention internationale pour l'élimination de la discrimination raciale ; une pétition demandant ces mêmes mesures a recueilli déjà plus de 20.000 signatures ; et les dirigeants des différentes formations politiques ont pris, au lendemain des élections, l'engagement d'agir dans ce sens au cours de la nouvelle législature. « Droit et Liberté » publie à ce sujet les déclarations de MM. Edouard Depreux, Jacques Duclos, Valéry Giscard d'Estaing, Guy Mollet, Roland Dumas, du Centre Démocrate, et de trois députés U.N.R. Signalons enfin que de très nombreuses personnalités, venues de tous les horizons, ont pris part au gala de Chaillot, à la conférence de presse et aux différentes autres initiatives antiracistes de mars (2).

Ce bilan, si partiel soit-il, impose une conclusion : l'action contre le racisme et l'antisémitisme en France a pris dans cette période des dimensions nouvelles. Après la puissante manifestation antinazie du 5 décembre, devant l'ambassade ouest-allemande, après la modernisation de « Droit et Liberté », dont la diffusion s'accroît

rapidement, la Journée internationale donne au M.R.A.P. une audience élargie, et lui assure partout des concours nouveaux qui lui ont déjà permis d'implanter maints comités locaux. Le combat antiraciste devient ainsi effectivement l'affaire d'une grande masse de citoyens et il gagnera encore en ampleur et en efficacité.

Tout cela satisfera l'ensemble des antiracistes, et particulièrement les anciens combattants juifs qui, dès la première heure, ont soutenu les efforts du M.R.A.P. Depuis sa création, notre Mouvement s'était beaucoup développé. Il vient d'accomplir un véritable bond en avant. S'il est vrai que nous avons encore beaucoup à faire pour anéantir le racisme et l'antisémitisme, les réalisations de la Journée internationale nous permettent d'espérer de nouveaux succès.

Albert LEVY,
Secrétaire National
du Mouvement
contre le Racisme,
l'Antisémitisme
et pour la Paix.

(1) Pour 1967, le Prix de la Fraternité a été attribué à Claude Berri pour son film « Le Vieil Homme et l'Enfant ».

(2) Voir les comptes rendus publiés dans « Droit et Liberté », numéro d'avril 1967.

Conférence nationale en Israël des combattants anti-nazis

L'Union des Combattants Anti-Nazis d'Israël, présidée par le Dr A. Berman, nous a invité à assister à la Conférence nationale qu'elle a organisée le 15 avril 1967 contre les dangers du néo-nazisme en Allemagne occidentale.

Dans cette lettre, il nous dit notamment :

« ... La Conférence est convoquée pour mobiliser les masses d'Israël contre la renaissance du nazisme, du fascisme et de l'antisémitisme ainsi que contre le danger du militarisme et de l'esprit revanchard allemands. La conférence marquera en outre le 24^e anniversaire du soulèvement du Ghetto de Varsovie et fera ressortir le fait qu'un larie front anti-nazi est créé au-

jourd'hui en Israël rassemblant toutes les organisations des combattants et des victimes du nazisme dans le pays.

« A cette conférence prendront part des anciens combattants des ghettos et partisans, des anciens soldats des armées de la coalition anti-hitlérienne, des victimes du nazisme rescapées des ghettos et des camps de concentration, etc... »

Notre ami Joseph Fridman étant en Israël, a été chargé d'apporter, au nom de notre Union, le salut fraternel à la Conférence et dire combien nous partageons le souci de nos camarades israéliens à l'égard de cette grave menace pour la paix du monde.

Pour les juges de Munich, les assassins d'Anne Frank "faisaient leur devoir"

« Pendez-le ! Pendez-le » Ces cris de colère ont retenti dans la salle du tribunal au moment où le président lisait le verdict condamnant à quinze ans de prison seulement le général SS Harster qui avait envoyé aux fours crématoires la jeune Anne Frank et plus de 90.000 Juifs hollandais.

L'ex-colonel des SS, qui dirigeait le bureau des « affaires juives » à La Haye, Wilhelm Zoepf, la « secrétaire de la mort », Gertrud Zlotke, qui préparait les listes de déportés, ont été condamnés respectivement à 9 et 5 ans de prison.

Les deux premiers accusés avaient reconnu qu'ils savaient quel sort était réservé aux enfants (Anne Frank avait 14 ans quand elle fut arrêtée), aux hommes qu'ils pourchassèrent de 1940 à 1945 sur le territoire hollandais.

La clémence des tribunaux d'Allemagne occidentale pour les bourreaux nazis est connue. Les juges de Munich ont cru bon d'assortir leur verdict d'un cynisme qui en dit long sur la protection dont jouissent les hitlériens de ce pays.

Ils ont décidé de ne pas prononcer de peines trop lourdes, ont-ils déclaré, car ils avaient tenu compte du fait que des années de propagande raciste des nazis avaient eu des effets psychologiques sur ces fonctionnaires.

Ils ont également tenu compte qu'à l'époque (où les crimes furent commis), ils fai-

saient leur devoir, qu'ils sont devenus âgés et que, depuis leur retour en Allemagne occidentale, ils mènent une vie exemplaire. Ainsi Zoepf était redevenu un fonctionnaire exemplaire dans le gouvernement de l'Etat bavarois.

Envoyer la frêle Anne Frank à Bergen Belsen c'était, c'est encore, « faire son devoir » aux yeux de la justice de Bonn. Voilà les bourreaux — fonctionnaires transformés en victimes de la propagande nazie et réhabilités.

« Le ventre de la bête immonde est encore fécond », disait Bertold Brecht.

STANGL (l'ex-commandant de Sobidor et de Treblinka) arrêté au Brésil

C'était un employé modèle, un bon père de famille... Chaque soir, M. « Stangler » quittait l'usine allemande d'automobiles près de Sao-Paulo où il était employé, et retrouvait sa femme, ses trois filles dans une petite villa à terrasse fleurie.

En réalité, cet homme que vient d'arrêter la police brésilienne s'appelait : Stangl. Il est personnellement responsable de la mort de 700.000 personnes, parmi lesquelles 400.000 Juifs de Vilno et de Varsovie. C'est l'un des grands criminels de guerre demeurés jusque là introuvables. On le considère même comme le numéro trois après Martin Bormann (bras droit de Hitler) et Heinrich Muller, l'un des chefs de la Gestapo.

Né à Altmuenster en Autriche, il y a 60 ans Stangl tint consciencieusement son rôle de « mouton » et de « mouchard ». Devenu capitaine dans la SS, son heure de sinistre gloire, sonna, quand, en mars 1942 il devint commandant du camp

d'extermination de Sobidor. C'est là qu'il expérimenta les méthodes d'extermination qu'il devait pleinement appliquer à Treblinka, d'août 1942 à août 1944.

Revenu en Autriche après la capitulation allemande, arrêté par les troupes américaines, et remis aux autorités de son pays, Stangl s'enfuit de Linz en mai 1945 ; sa trace fut alors perdue.

Dès que fut connue son arrestation, la mission diplomatique autrichienne au Brésil, demanda son extradition, tandis que les autorités de Düsseldorf (R.F.A.) affirmèrent également vouloir juger Stangl en vertu du mandat d'arrêt lancé en 1964. Il est probable aussi que le gouvernement polonais réclamera le criminel de guerre, responsable de centaines de milliers de crimes en Pologne.

Quoiqu'il en soit, cet individu doit expier pour ses assassinats et, une quelconque indulgence à son égard serait interprétée comme un déni de justice, comme une trahison.

A Genève, la Commission des Droits de l'Homme réclame la répression des activités néo-nazies

La commission des Droits de l'Homme des Nations unies a adopté le 17 mars dernier à l'unanimité une résolution présentée par la Pologne condamnant « ferme-

NOS PEINES

Nous adressons nos plus sincères condoléances aux familles de nos camarades :

BERNAT Chaïm,
BRAUNSTEIN Avram,
IGLITSKI Maurice
cruellement éprouvées par leur perte.

Nous partageons l'immense peine de notre camarade S. HERSZKO-WICZ, frappé par la mort tragique de sa petite-fille PASCALE.

ment » toutes les manifestations de nazisme, la propagande et les activités néo-nazies, qui « constituent une grossière violation des libertés démocratiques et des droits de l'homme, une violation des principes et des fins de la charte des Nations unies et une menace à la paix et à la sécurité des nations ».

Exprimant la « profonde inquiétude » que lui cause la renaissance des forces nazies, la commission demande « instamment » l'interdiction des organisations ou de la propagande néo-nazies ainsi que le châtiment des personnes se livrant à de telles activités. Elle engage « vivement » en outre tous les Etats à prendre des mesures immédiates et efficaces pour mettre un terme aux activités ou à la propagande néo-nazies.

LE N.P.D. ACCUSE ROOSEVELT DES CRIMES DE HITLER !

Ce ne fut pas Hitler, mais le Président Roosevelt qui déclencha la seconde guerre mondiale ! C'est du moins ce que prétend l'organe du N.P.D., le « Deutsche Nachrichten ». Sous le titre « la guerre mondiale du président » - Il y a vingt-cinq ans : le crime de Roosevelt contre la paix mondiale », ce journal affirme notamment :

« S'il est vrai qu'en 1939 Hitler se laissa entraîner à tirer le premier coup de feu contre la Pologne, il est certain qu'il fut disposé, à plusieurs reprises, en 1939 et en 1940, à terminer la guerre européenne et à empêcher une guerre mondiale. Mais Roosevelt « torpilla » toutes les tentatives de paix, poussa à la guerre européenne et l'élargit ensuite en guerre mondiale. »

Et voilà comment on écrit l'histoire !

UN BANQUET FRATERNEL

UNE SÉPULTURE POUR 4 MILLIONS D'AMES



Les militants qui, durant toute l'année, consacrent leur temps à contribuer à la réussite de toutes nos initiatives, se sont réunis le 25 février dernier au cours d'un

banquet fraternel qui s'est déroulé dans une ambiance particulièrement chaleureuse.

Sur notre photo, de droite à

gauche : L. Salamon ; J. Fridman ; Isy Rey ; au micro, B. Pons qui présidait ; I. Perstunski et Mme ; P. Blanchet et Mme ; G. Szulc et Mme.

A L'U.G.E.V.R.E.

HOMMAGE AUX « 23 » DU GROUPE MANOUCHIAN

Tous les ans, l'U.G.E.V.R.E. organise, avec l'A.N.A.C.R., des commémorations en hommage aux Résistants héroïques du groupe Manouchian-Boczw, assassinés par les nazis en février 1943.

Les cérémonies qui se sont déroulées cette année, l'une le 19 février au cimetière d'Ivry et l'autre

au cours d'une soirée, le 24 février, ont attiré une foule nombreuse et des personnalités de divers horizons politiques.

Notre Union, par la présence de nombreux camarades, a contribué à la réussite de ces manifestations très émouvantes.

UN BANQUET LE 7 AVRIL

De nombreux dirigeants de notre Union ont assisté au banquet organisé par l'U.G.E.V.R.E. et l'A.N.A.C.R., le 7 avril dernier, en l'honneur de la fille de l'héroïne du groupe Manouchian, Olga Bancik, décapitée en Allemagne par les bourreaux nazis ainsi que de Mme Manouchian, toutes deux présentes à Paris.

A LA FLAMME

L'U.G.E.V.R.E. a eu son tour pour ranimer la Flamme sous l'Arc de Triomphe le samedi 8 avril dernier.

Nos camarades ont été nombreux à assister à cette traditionnelle cérémonie devant la Tombe du Soldat Inconnu.

Parmi les dirigeants de notre Union on remarquait notamment : le président B. Pons, le porte-drapeau J. Haitman, le vice-président G. Szulc et les membres du bureau : Wajcman, Sztabowicz, Kon, Kremski et Erman.

NOUVELLE LISTE DE DONS

Nos camarades et amis continuent à exprimer leur reconnaissance à notre Union qui défend sans relâche les intérêts des anciens combattants et victimes du nazisme en versant au profit de nos œuvres sociales.

Nous leur disons merci à tous.

ABRAMOWICZ	100,00
AJZENMAN	50,00
BEM	50,00
BINSZTOK	100,00
DAVIDOVSKI	50,00
DESCHAMPS	10,00
DRATWA	50,00
EINE	30,00
FLAK	100,00
FRYDMAN	50,00
GOLDBERG	100,00
GRYNBERG	30,00
GRYNBLAT	200,00
GUERCHENSON	250,00
HEJBLUM	100,00

ISRAELSKI	30,00
JAKOBSKIND	10,00
KARAS	300,00
KOZAKOW	50,00
KRAUS	50,00
KRYSTAL	50,00
LEBENSZTEJN	50,00
MAIER	100,00
MANASIEWICZ	50,00
MARCHAL	75,00
PRUCZ	20,00
REISCH Bruno	100,00
ROJZMAN	1.000,00
ROMEAS	200,00
SABETAI	30,00
SESQUIN	150,00
SIMON Jacques	1.000,00
STAROSTA	180,00
TEMCHINE	50,00
USZEROWICZ	200,00
WAINTRAUB	50,00
ZAJMAN	50,00
ZYLBERCAN	10,00
ZYSMAN	100,00

POUR LA RÉUSSITE DE NOTRE CAMPAGNE DE CARTES DE SOUTIEN

La plupart de nos camarades ont reçu, comme tous les ans, des cartes de soutien qui donnent droit à la participation gratuite d'une tombola.

Cette tombola contient de nombreux lots de valeur dont : un voyage en Israël, un voyage au Canada, un téléviseur, deux voyages à Nice, un magnétophone, un électrophone, deux tapis, dix transistors, dix rasoirs électriques, dix appareils photo, dix moulin à café, dix montres-bracelet et 50 autres lots.

Le tirage aura lieu publiquement le MARDI 27 JUIN 1967 au cours

d'une soirée au cinéma LE FRANCE (anciennement Déjazet), 41, bd du Temple.

Vous savez bien que la réussite de la campagne de ces bons de soutien nous permet de poursuivre notre travail social d'une part, et d'autre part d'effectuer des versements réguliers pour la Forêt du

Souvenir en Israël ou pour le Musée du kibboutz Lohamé Haghettaoth -

Nous sommes convaincus que vous répondrez chaleureusement à notre appel en acceptant les cartes de soutien que nous vous avons adressées, ce dont nous vous remercions à l'avance.

17 JUIN INAUGURATION DU MUSEE BARBUSSE A AUMONT (Oise)

PAR L'ASSOCIATION REPUBLICAINE DES ANCIENS COMBATTANTS

Les travaux d'aménagement et d'installation du Musée Henri-Barbusse à la maison d'Aumont où a vécu l'auteur du « Feu » sont très avancés.

La réfection des locaux effectuée sans rien modifier de leur aspect permettra de retrouver l'atmosphère dans laquelle vivait et travaillait Henri Barbusse. Une riche documentation fera connaître l'énorme activité qu'il a déployée dans les domaines les plus divers.

L'inauguration donnera lieu à une grandiose manifestation se situant dans le cadre du 50^e anniversaire de l'A.R.A.C.

NOUS ETIONS NOMBREUX LE 19 AVRIL à la MUTUALITE POUR COMMEMORER LE 24^e ANNIVERSAIRE DE L'INSURRECTION DU GHETTO DE VARSOVIE

Comme par le passé, des centaines de nos adhérents étaient présents à la grande commémoration qui a eu lieu à la Mutualité le 19 avril dernier en hommage aux combattants héroïques du Ghetto de Varsovie, qui se sont insurgés il y a 24 ans contre les bourreaux nazis.

Ce sera l'occasion d'un examen de conscience pour les hommes qui détiennent entre leurs mains l'avenir de l'humanité.

Quant aux dirigeants des communautés juives, ils pourront s'y confronter avec leurs errements du passé et prendre conscience de leurs responsabilités présentes.

C'est à Auschwitz, à Maïdanek et Tréblinka que se trouvent les véritables « Juifs du silence » ; ceux qui se sont tus à jamais, qui attendent des rescapés qu'ils parlent en leur nom, qu'ils crient pour eux, qu'ils empêchent le monde de tourner la page... Car l'Histoire fait parfois d'étranges retours en arrière. Et le mal qui n'est pas stoppé à temps peut répéter ses carnages.

Versons une larme pour nos morts, dédions une prière à nos morts. Mais n'oublions pas que leurs assassins sont toujours là, impunis et, pour cela, plus arrogants que jamais.

Soyons prêts !

CEREMONIE DE LA FLAMME LE 9 MAI A L'ETOILE

Comme tous les ans, la Fédération groupant toutes les Associations d'Anciens Combattants Juifs des deux guerres, ranimera la Flamme du Tombeau du Soldat Inconnu, le 9 mai prochain.

Le rassemblement est fixé à 18 heures précises sur le terre-plein de l'Etoile (angle avenue des Champs-Élysées et avenue de Friedland).

De nombreuses organisations, ainsi que des personnalités ont été invitées à cette cérémonie à laquelle sont conviés nos camarades.

LA VERITE SUR TREBLINKA

par Miriam NOVITCH

Miriam Novitch, envoyée spéciale du Musée et des Archives des Combattants des Ghettos (Lohamé - Haghettaoth, Israël), correspondante du journal « Lamerhav », a assisté à de nombreux procès de criminels de guerre en Allemagne. Elle a suivi les séances du Tribunal de Düsseldorf qui avait à juger dix SS du camp de Treblinka.

Ce livre se compose de douze dossiers. L'auteur, qui depuis des années travaille dans les archives historiques, sait recouper les témoignages pour établir l'authenticité des faits.

Ce livre, préfacé par Marcel Paul et Henri Bulawko, se trouve dans notre Organisation, au prix de 12 francs.

NOS VOEUX

Nous adressons à notre camarade SLANOSKI et Madame, nos sincères félicitations à l'occasion du mariage de leur fils Alain avec Mlle Luce CHOLEUR.

Tous nos vœux de prospérité au jeune couple.

Le Comité est heureux de féliciter notre camarade RACHE et son épouse pour la naissance de leur petit-fils OLIVIER.

Tous nos vœux à notre camarade PIETRUSZKA David qui est l'heureux grand-père de la petite SANDRINE.

Notre dernière Assemblée Générale du 21 mars à la salle Lancry

LE RAPPORT D'ISI BLUM

L'année qui vient de s'achever était tout entière placée sous le signe de la grande lutte qu'a menée le monde combattant pour la défense des droits des anciens combattants et victimes de guerre. En effet, les promesses faites par le gouvernement de prendre en considération les revendications, sont restées lettre morte et les problèmes du rapport constant, de la retraite du combattant, de la revalorisation des pensions, la levée des forclusions, etc. sont toujours en suspens. Le Ministre des Anciens Combattants, qui vient de subir un échec retentissant aux élections législatives, a, par son attitude systématiquement hostile aux revendications des Anciens Combattants, pourtant bien modestes, contribué à renforcer encore davantage l'union qui s'était scellée entre toutes les organisations pour défendre justement les intérêts communs. M. Sanguinetti s'est attaqué aux dirigeants les plus qualifiés du monde combattant. Il a provoqué l'indignation générale et en premier lieu au sein même de l'U.F.A.C. C'est pourquoi le Conseil d'Administration de l'Union Française des Anciens Combattants, du 5 février dernier, a adopté, à l'unanimité, la motion suivante :

Réprouvant formellement :
1° — la polémique engagée par le Ministre des Anciens Combattants pour discréditer devant l'opinion publique les Associations d'Anciens Combattants, leurs dirigeants et les intérêts légitimes qu'ils défendent ;
2° — les attaques personnelles et largement diffusées dirigées contre l'un des leurs, le camarade Etienne NOUVEAU, Président de la Commission de Défense des Droits de l'U.F.A.C. ;
3° — l'éviction sans motif valable, lors du renouvellement du Conseil d'Administration de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, de deux dirigeants de l'U.F.A.C., nos camarades SAMUEL et le Président MANET,
Se déclare solidaire de tous les représentants du Mouvement Combattant qui, tant au cours de la Manifestation du 19 novembre 1966 que

du « face à face » organisé à la télévision, ont défendu énergiquement la cause des Anciens Combattants et Victimes de Guerre ;
Fait appel à tous les Anciens Combattants et Victimes de Guerre groupés au sein du Comité National de Liaison pour continuer dans l'union et la discipline les plus étroites, la lutte engagée pour assurer le respect des lois concernant les Anciens Combattants et Victimes de Guerre et le triomphe de la justice qui leur est due.

NOS REALISATIONS DANS LE DOMAINE SOCIAL

Dans le domaine social, nous nous efforçons de porter la solidarité combattante aux plus déshérités. Notre courrier nous apporte tous les jours des lettres émouvantes où s'exprime la profonde reconnaissance de ceux qui sont physiquement diminués.
Les souffrances endurées pendant les années tragiques de la guerre ont souvent compromis gravement la santé de beaucoup d'entre nous. Avec l'âge, la ou les maladies se manifestent avec brutalité. Certains se voient contraints d'arrêter le travail avant d'avoir atteint l'âge de la retraite. Beaucoup avaient négligé de faire valoir leur droit d'invalidité et sont sans ressources. La misère pénètre dans de nombreux foyers.
Il est donc de notre devoir de défendre leurs droits auprès de l'administration et de les soutenir par tous les moyens dont nous disposons.
Notre Maison de repos qui fonctionne depuis plus de deux ans nous donne entière satisfaction. Les centaines de convalescents qui y ont séjourné, les nombreux visiteurs — aussi bien juifs que non juifs — tous, n'ont que des mots élogieux pour notre œuvre sociale.
Notre belle réalisation sociale nous a rendu populaires dans tous les milieux de la population.
L'Amicale des « Anciens de Levens » voit le nombre de ses adhérents croître régulièrement et son activité revêt un caractère très sympathique, maintenant l'amitié scellée pendant le séjour aux « Lauriers Roses ».

HONORER NOS MORTS EST UN DEVOIR SACRE

Au cours de l'année écoulée, notre Union, fidèle à son devoir, a encore attaché une importance particulière aux cérémonies du souvenir en l'honneur de nos morts. Notre organisation a participé, avec son drapeau, à toutes les commémorations aussi bien d'organisations juives que non-juives. Nous étions présents partout où il s'agissait d'honorer la mémoire de nos millions de martyrs et d'exalter l'héroïsme de ceux qui versé-

rent leur sang dans les combats contre la barbarie nazie. Et c'est pourquoi notre Union sera représentée par une délégation aux cérémonies du 16 avril prochain pour l'inauguration du Monument d'Auschwitz.
Traditionnelle cérémonie du souvenir au cimetière de Bagneux s'est déroulée devant une foule plus nombreuse que l'année précédente.
N'est-ce pas, camarades, un devoir sacré pour nous tous de maintenir jusqu'à notre dernier souffle cette noble tradition et de nous efforcer de transmettre le flambeau du souvenir à la génération montante ?

Car pour nous, il ne s'agit pas seulement de nous recueillir et de nous souvenir. Il s'agit surtout, pour nous, en commémorant nos héros et nos martyrs, de tirer l'enseignement de leur sacrifice.
En effet, 22 ans après la fin de la guerre, les dangers sont loin d'être écartés.
Les foyers d'incendie s'allument trop souvent.

Car pour nous, il ne s'agit pas seulement de nous recueillir et de nous souvenir. Il s'agit surtout, pour nous, en commémorant nos héros et nos martyrs, de tirer l'enseignement de leur sacrifice.
En effet, 22 ans après la fin de la guerre, les dangers sont loin d'être écartés.
Les foyers d'incendie s'allument trop souvent.

NICE Le salut de notre nouvelle section par le Secrétaire général JUTTNER

Notre camarade Juttner annonce la création d'une section sur la Côte d'Azur et indique que cette section a beaucoup de possibilités de se développer.
La première réunion constitutive aura lieu prochainement.

NANCY

KRYCHER, représentant notre section, apporte le salut de nos camarades nancéens

Notre camarade Krycher, représentant la section nancéenne, salue la grande activité de l'Union qui ne fait que croître et ceci, malgré ses 23 années d'existence.
Il s'arrête tout particulièrement sur la reprise de l'activité de sa section et donne quelques exemples pour dé-

montrer que grâce aux anciens combattants, l'union s'est réalisée entre tous les Juifs de la ville dans certaines manifestations.
Il termine sa brève, mais intéressante intervention, en faisant ressortir l'importance du rôle que notre Union doit jouer.

L'agression américaine au Vietnam se poursuit avec plus de rage encore, semant la mort parmi les vieillards, les femmes et les enfants innocents. Cette situation, si elle devait se prolonger, risquerait de provoquer un conflit mondial.
La situation, souvent explosive sur les frontières d'Israël, inquiète tous les hommes épris de paix et soucieux de la sécurité du jeune Etat.

CONTRE LA RENAISSANCE DU NAZISME ET POUR LA DEFENSE DE LA PAIX

La Bundeswehr, l'armée la plus puissante et la plus moderne de l'Europe occidentale, revendique l'arme atomique. Et nous savons tous à quel point la menace pour la paix s'aggraverait le jour où l'Allemagne posséderait cette arme meurtrière.

Le racisme, l'antisémitisme en France et dans le monde, se manifestent sous diverses formes.
Devant cet état de faits, notre Union a continué, au cours de l'année son action propre et souvent associée à d'autres organisations, le combat pour la paix, contre l'antisémitisme et contre la résurgence du nazisme.
Rappelons que nous avons protesté

L'ACTION DANS L'UNION

Je voudrais insister sur nos initiatives propres dans la lutte contre le néonazisme.

A la suite des succès du parti N.P.D., après avoir exprimé notre indignation, nous nous sommes adressés à l'U.F.A.C. nationale et au C.R.I.F. afin que se manifestent les sentiments anti-nazis des Anciens Combattants et de la population juive. Constatons que si l'U.F.A.C. a répondu par une motion sans équivoque, le C.R.I.F., par contre — nous le disons avec regret — en est toujours au stade de la méditation et réagit à cet égard avec une lenteur étonnante.

Vous connaissez le succès de l'organisation en commun avec l'Association des Anciens Combattants de la rue Saint-Lazare, d'un meeting de protestation, le 22 novembre 1966, à l'Hôtel Moderne, en présence de 2.000 personnes.

Notre meeting, où participèrent des personnalités juives et non juives de tous les horizons politiques, eut un retentissement considérable aussi bien en France qu'à l'étranger.

Après la réunion, une délégation alla dire de vive voix à l'Ambassade allemande combien est profonde l'indigna-

tion des anciens combattants et victimes du nazisme. Le 5 décembre, nous étions nombreux devant l'Ambassade allemande où 10.000 Parisiens répondirent à l'appel du M.R.A.P. Adhérent aux Comités de vigilance et d'action contre le néonazisme, nous déployons des efforts particuliers pour que toutes les initiatives soient coordonnées, afin que la lutte soit plus efficace.
Il est vrai que certains prêchent la modération : le danger serait exagéré...

LYON

L'INTERVENTION DE RATNER

Secrétaire de la Section

Après avoir salué l'Assemblée au nom de la section lyonnaise qui avait son Assemblée générale la veille, Ratner donne quelques précisions sur l'activité de sa section. Il dit notamment :

« ... sur notre initiative, 38 organisations juives et non juives, combattants, résistants, syndicats, etc., se sont réunies à notre siège. Ainsi fut constitué un comité de vigilance et une première manifestation fut organisée au « Veilleur de Pierre ». Une délégation a déposé ensuite une motion au Consulat de la République Fédérale Allemande ».

Il fait part également de l'action menée en commun avec l'U.J.R.E. et du meeting qui attira plus de 2.000 personnes et qui s'est terminé par un défilé à travers le centre de la ville.

Après avoir énuméré toute une série d'autres manifestations, l'orateur fait quelques suggestions d'ordre organisationnel.

Ensuite, il donna connaissance d'un message de notre section de Saint-Quentin.

La parole est alors au secrétaire général Isi Blum pour son rapport moral, à L. Salamon pour le rapport financier et à P. Gerstner au nom de la commission de contrôle.

Le secrétaire de l'Association des Anciens Prisonniers de Guerre de la Seine, M. Grinberg, donna quelques informations intéressantes concernant la retraite Mutualiste des Anciens Combattants et sur les droits de pension d'invalidité.

Mr H. Kenig, avocat à la Cour, intervint ensuite au sujet des indemnités allemandes en faveur des victimes du nazisme.

Schuster donna lecture de la résolution générale qui fut adoptée à l'unanimité.

Dans la discussion prirent part nos camarades Biblich, Lewinbaum, Radzynski, le Dr Borenstein et Ritvas. C'est avec une attention et un intérêt particuliers que l'assistance suivit les rapports ainsi que les débats.

Les camarades se séparèrent, confiants en la direction de l'Union qui a fait ses preuves dans la défense des intérêts des anciens combattants juifs et victimes du nazisme.

En 1924, lorsque Hitler faisait ses premiers pas d'assassin, nous avions aussi de bons apôtres qui minimisaient le danger. Et pourtant, les adeptes du Führer étaient moins nombreux pour commencer leur triste et sanglante carrière à l'époque que les néo-nazis d'aujourd'hui. Ils comptent des centaines de milliers d'adeptes déjà.

Il nous appartient donc de veiller à ce que ce venin de découragement n'infléchisse pas la vigilance des anti-nazis.

POURQUOI LES A.C. JUIFS NOUS ACCORDENT LEUR CONFIANCE

Vous savez la place honorable, le respect et la popularité que nos réalisations ont imposés dans tous les milieux, qu'il s'agisse de nos aînés de 1914-18 — du C.R.I.F., du monde Ancien Combattant tout entier, et tout particulièrement de l'U.F.A.C., avec lesquels nous collaborons fraternellement — ou de notre présence active à l'U.G.E.V.R.E. Notre plus grande fierté réside surtout dans l'attachement indéfectible de la masse des anciens combattants juifs attesté — malgré les pertes hélas subies — par le chiffre de nos 1.300 cotisants actuels.

Cette confiance, vous nous l'accordez parce que vous voyez en notre Union le plus fidèle défenseur des intérêts des anciens combattants et de toutes les victimes du nazisme.

Des centaines de personnes passent à nos bureaux : elles viennent pour leur pension d'invalidité, pour la Carte du Combattant, pour une décoration, pour leurs droits à indemnisation ; elles s'adressent à nous, avec confiance, chaque fois qu'elles se trouvent en difficulté. Nos portes sont largement ouvertes pour renseigner, pour conseiller, pour aider les anciens combattants et les victimes du nazisme.

C'EST GRACE A VOUS

Nous devons encore élargir notre solidarité afin de pouvoir faire face aux demandes de plus en plus pressantes.
Face à la recrudescence du racisme et de l'antisémitisme, au danger néonazi, nous devons rester vigilants et renforcer la lutte dans la plus large union.

Nous devons poursuivre, avec plus de vigueur encore notre combat pour la paix, gage d'un avenir radieux pour nos enfants.

Ainsi, notre belle Union poursuivra sa marche en avant toujours au service des anciens combattants et victimes de guerre.

Nous devons encore élargir notre solidarité afin de pouvoir faire face aux demandes de plus en plus pressantes.
Face à la recrudescence du racisme et de l'antisémitisme, au danger néonazi, nous devons rester vigilants et renforcer la lutte dans la plus large union.

Nous devons poursuivre, avec plus de vigueur encore notre combat pour la paix, gage d'un avenir radieux pour nos enfants.
Ainsi, notre belle Union poursuivra sa marche en avant toujours au service des anciens combattants et victimes de guerre.



A la tribune, de gauche à droite : A. GARBARZ, G. SZULC, M. KLAJDER, P. BLANCHET, KRYCHER. Isi BLUM devant le micro, B. PONS, Dr DANOWSKI, JUTTNER, S. APPEL, M. SCHUSTER et I. PERSTUNSKI.

Même si des querelles de famille se manifestent aujourd'hui au sein du N.P.D., les néo-nazis continuent leur activité néfaste et constituent toujours une sérieuse menace. Von Thadden vient d'ailleurs d'être promu président de cette organisation nazie.

C'est pourquoi nous continuons à réclamer avec force la dissolution de tous les groupements des anciens S.S. et de néo-nazis et l'imprescriptibilité des crimes de guerre.

Nous sommes les seuls, parmi les associations d'anciens combattants juifs, à publier régulièrement un journal périodique, « Notre Volonté », à 3.000 exemplaires, qui nous permet d'informer nos camarades sur diverses questions les concernant.

Notre rubrique hebdomadaire dans la « Presse Nouvelle », nous donne la possibilité de garder le contact avec nos adhérents d'une part, et d'autre part de faire connaître nos réalisations à des milliers de Juifs.

Nos sections de province (Lyon, Saint-Quentin, Nancy) sont vivantes malgré leurs possibilités relativement restreintes et une nouvelle section, comme vous le savez, est en train de se créer à Nice.

Notre Mutuelle, qui mène une belle activité, a encore augmenté le nombre de ses adhérents.

Notre Prix Littéraire Maurice-Vanikoff, destiné à une œuvre faisant ressortir la participation des Juifs de France aux combats contre le nazisme, sera vraisemblablement attribué au cours de cette année.

Nous devons encore élargir notre solidarité afin de pouvoir faire face aux demandes de plus en plus pressantes.

Face à la recrudescence du racisme et de l'antisémitisme, au danger néonazi, nous devons rester vigilants et renforcer la lutte dans la plus large union.

Nous devons poursuivre, avec plus de vigueur encore notre combat pour la paix, gage d'un avenir radieux pour nos enfants.

Ainsi, notre belle Union poursuivra sa marche en avant toujours au service des anciens combattants et victimes de guerre.

Nos photos, de haut en bas :

L. SALAMON

M. SCHUSTER

KRYCHER

RATNER

JUTTNER



Le 16 Avril dernier Grandioses Manifestations à Auschwitz

Près de deux cent mille personnes sont venues le 16 avril à Auschwitz de nombreux pays, assister à l'inauguration du Monument international aux victimes du nazisme et exprimer ainsi leur fidélité au souvenir des quatre millions d'êtres humains massacrés dans ce sinistre camp par les bourreaux nazis.

Les délégations de déportés de vingt-trois pays dont des ressortissants ont été exterminés à Auschwitz étaient présentes. Deux cents personnes, pour la plupart rescapées du camp, sont arrivées de France.

Sur 50 mètres de large, d'immenses blocs asymétriques de pierre brute, de dimensions et de formes diverses, évoquent des dizaines de sarcophages et de tombeaux éventrés, brisés, jetés les uns sur les autres. Devant le monument, 19 dalles rappellent, dans chacune des langues des pays membres du Comité international d'Auschwitz, qu'« Ici, de 1940 à 1945, 4 millions d'hommes, de femmes et d'enfants ont été assassinés par les génocides hitlériens ».

Le premier ministre, M. Cyrankiewicz, ancien déporté numéro 62.933, et qui fut l'un des organisateurs du mouvement de résistance à l'intérieur du camp, dit notamment dans son discours :

« En inaugurant ce monument, nous remplissons la volonté de notre nation et celle de toutes les nations d'Europe afin de perpétuer le souvenir et de rendre hommage à ceux qui ont péri, afin de faire appel à la vigilance de ceux qui ont survécu et de prévenir les générations suivantes pour que plus jamais ne se répète ce qui a provoqué la tragédie de millions d'hommes. »

Le professeur Robert Waltz, président du Comité international d'Auschwitz, fit ensuite observer une minute de silence et rappela ce que fut cette « usine d'extermination ». Ce monument, dit-il, « a été érigé grâce au talent des artistes qui l'ont conçu et réalisé, grâce aux innombrables donateurs qui ont apporté leur obole, grâce aux subventions des gouvernements des pays suivants : Albanie, Autriche, Belgique, France, Hollande, Hongrie, Italie, Israël, Luxembourg, Norvège, République démocratique allemande, République populaire de Chine, Roumanie, Tchécoslovaquie, Union soviétique, grâce à l'aide du Congrès Juif Mondial, du peuple et du gouvernement polonais. »

Un « appel à l'opinion mondiale » a été lu à la fin de la cérémonie, demandant à tous les hommes d'unir leurs efforts dans la lutte pour la paix, de continuer la lutte contre le nationalisme, le militarisme, l'antisémitisme et l'impérialisme.

Une délégation de notre Union composée de nos camarades I. Perstunski (vice-président), A. Glowiczower (président de la Section de Saint-Quentin) et I. Beller (membre du Comité directeur) a représenté notre organisation aussi bien à l'inauguration du monument à Auschwitz qu'aux cérémonies à Varsovie, le 19 avril, pour la célébration du 24^e anniversaire de l'insurrection du Ghetto.

AU PERE-LACHAISE

A l'occasion de l'inauguration du Monument international d'Auschwitz, toutes les organisations d'anciens déportés unies ont organisé le 16 avril, au Père-Lachaise, une cérémonie devant les monuments des camps de Ravensbruck, Mauthausen, Buchenwald, Auschwitz et Neuengamme.

De nombreux camarades de notre Union participèrent à cette émouvante manifestation de recueillement.



De gauche à droite : Maurice GRINBERG, Mr H. KENIG et Paul GERSTNER.

SAINT-QUENTIN

LE MESSAGE DE NOTRE SECTION par GLICENSTEIN, Secrétaire général

« Voici 13 ans que nous avons créé notre section locale et il est très agréable de refaire un tour en arrière et de se rendre compte du travail accompli.

Grâce au dynamisme de notre actif président Glowiczower, qui fut la cheville ouvrière de notre organisation, entouré de quelques camarades dévoués à la cause des A.C., notre section sut prendre une grande place parmi les organismes d'A.C. de la région et s'attirer leur sympathie.

Sans aucune distinction, tous les A.C. qui se sont adressés à nous ont été reçus cordialement et nous avons presque toujours réussi à leur donner satisfaction grâce au

soutien de notre Fédération de Paris.

Nous sommes présents à toutes les manifestations patriotiques avec notre drapeau.

Une réussite dont nous sommes fiers est la commémoration annuelle du soulèvement du Ghetto de Varsovie qui est devenue une manifestation importante à laquelle assistent les plus grandes personnalités du département et qui honorent nos glorieux morts.

Et pour terminer, nous adressons un grand merci à tous les camarades qui se dévouent pour la bonne marche de notre organisation, qui est au service de nos camarades anciens combattants.

Ce qu'est la Caisse Mutuelle Retraite Anciens Combattants

Fondée en 1924, cette Mutuelle donne la possibilité aux Anciens Combattants titulaires de la Carte du Combattant de se constituer une retraite à laquelle l'Etat accorde sa participation.

A fin 1963, l'effectif des adhérents s'élevait à 167.800 membres comprenant 77.300 cotisants et 90.500 retraités, nombre qui s'accroît chaque année.

En adhérant à l'âge de 50 ans à la Mutuelle Retraite, les sociétaires peuvent se constituer leur rente en 10 annuités minimum. En y adhérant plus âgés ils peuvent se la constituer pour en bénéficier entre 60 et 65 ans et au-delà, mais à partir de 56 ans il leur sera demandé de cotiser 4 ans au moins.

Il est bien sûr malaisé, dans le cadre d'un article, d'exposer tous les avantages que comporte l'adhésion à la Retraite Mutualiste (capitaux au décès, exonérations fiscales, rentes de réversion, etc.) Il faudra finalement s'adresser aux organismes qualifiés pour tout savoir et bien assimiler le « mécanisme » de cette mutuelle, mais un exemple chiffré n'est pas inutile.

Prenons le cas d'un camarade marié âgé de 55 ans :

Pour se faire une rente de 1.100 francs à 65 ans il lui faudra cotiser pendant 10 ans :

Prime nette		1.133 F
Gestion 6 %		68 F
Taxe		36 F

Total 1.237 F par an

Au bout de ces dix années ce camarade se sera constitué un capital réservé de 11.330 F remboursable à son épouse ou à ses enfants en cas de décès, quel que soit le temps durant lequel il aurait bénéficié de sa rente.

Pendant ces 10 années, il aura en outre le droit de déduire la somme de 1.133 F de sa déclaration de revenus.

Un certain nombre de camarades de l'Union avaient adhéré à la Mutuelle Retraite en 1960 en versant la modique somme de 5 F.

Bien que n'ayant effectué aucun autre versement depuis, ils conservent un avantage important par rapport aux adhérents des années postérieures. La participation de l'Etat leur reste acquise à 25 % alors que pour les autres elle ne sera que de 12,50 %.

On ne saurait trop conseiller à tous ceux qui ont fait leur adhésion en 1960 moyennant ces 5 F, de demander le calcul des versements qu'il leur faudrait effectuer pour se constituer une rente au montant et l'âge de leur choix.

M. GRINBERG.

A L'AMICALE des ANCIENS de LEVENS

TEMOIGNAGE

Si certains peuvent douter de l'utilité et de l'efficacité de notre action, peut-être que la lecture de quelques extraits de la lettre et du texte qui suit modifiera leur façon de penser.

Quant à nous, nous continuons à croire fermement que dans la lutte contre le racisme il n'y a pas d'action mineure et que rien, aucun effort ne doit être négligé.

Et si d'aventure, ce qui n'est pas le cas, un seul témoignage de cette sorte nous parvenait, nous serions payés de nos efforts au-delà de ce qu'ils nous ont coûté.

Quant à l'U.E.V.A.C.J., elle peut tirer une très légitime fierté de tels témoignages qu'elle a su susciter par la remarquable réalisation qu'est la Maison de Levens et par sa volonté toujours affirmée d'œuvrer contre toutes les manifestations du racisme ; objectif que « l'Amicale des Anciens des Lauriers Roses » a fait sien.

P. BLANCHET.

Mme Jane Dennequin, de Nice, nous écrit :

« Nous vous remercions vivement de nous avoir fait parvenir le premier numéro du « Petit Ami ».

Je trouve ce bulletin charmant et l'idée est bonne.

Je ne suis pas juive, mais je suis la fille de M. Vénis, un de vos anciens pensionnaires des « Lauriers Roses ». Papa est de nouveau malade et il fait un séjour en clinique.

J'ai pris la liberté de vous envoyer ma pensée pour les Juifs ; c'est peut-être un peu prétentieux de ma part, mais vraiment « Le Petit Ami » me plaît et papa a été bien accueilli, lui, un non-Juif, parmi vous, ce dont je tiens à vous remercier encore une fois.

Voici le texte :

On me présente, il y a quelques années, un charmant monsieur à cheveux blancs, aux yeux pétillants de malice et d'intelligence. Ma première réaction fut instinctive, je le trouvais charmant, il m'intéressait et m'attirait. Nous conversâmes longuement comme de vieilles connaissances, sur divers sujets aussi variés qu'intéressants, puis nous parlâmes religions.

Il me dit que lui était juif et pratiquant, je dois dire que sans être antisémite, mon premier mouvement fut un recul et il s'ensuivit une gêne assez douloureuse pour tous deux, malgré moi mon cœur se ferma à toute compréhension.

Voyant ce recul, ce monsieur eut un pauvre sourire désolé, mais ne dit rien. Nous nous quittâmes malheureux et tristes. Je m'en voulus terriblement, comment, moi qui me targue d'être altruiste, de haïr les racistes et les antisémites, ferais-je donc partie de cette sorte de gens personnels, égoïstes et si sots.

Une fois seule avec moi-même, j'essayais de réfléchir sainement, de juger, mais je n'avais rien à juger, qu'avait donc ce monsieur, parce qu'il était juif, de condamnable ? N'était-il point semblable à moi ? Non, je dus m'avouer qu'il avait un avantage sur moi, il était compréhensif, même dans l'injustice. Je décidais de revoir ce monsieur, de laisser

parler mon cœur et non mes sots préjugés.

Depuis, pour moi, les Juifs sont des êtres que je considère comme valables et semblables aux autres. Et j'en viens à penser que l'antisémitisme n'est pas un problème juif, mais notre problème à nous, les non-Juifs, et je voudrais prendre, pour conclure, cette phrase de M. Jean-Paul Sartre dans son ouvrage « Réflexions sur la question juive » :

« Pas un Français ne sera libre tant que les Juifs ne jouiront pas de la plénitude de leurs droits, pas un Français ne sera en sécurité tant qu'un Juif en France et dans le monde entier pourra craindre pour sa vie. »

Une amie des Juifs,

Mme J. DENNEQUIN
18, r. B.-Bunico, 06-Nice.

UNE SORTIE FAMILIALE

Dans le cadre de nos activités, nous vous inviterons prochainement à participer à une grande sortie familiale que nous organiserons pour le DIMANCHE 28 MAI 1967.

Ce programme comportera un circuit touristique en car et la visite du célèbre Parc zoologique de Clères près de Rouen. Là, dans un site charmant où les animaux vivent en pleine liberté, petits et grands passeront un très agréable après-midi.

Vous recevrez en temps utile toutes indications complémentaires ainsi que les modalités d'inscription et le montant de votre participation.

Cette sortie qui n'avait pu se faire l'année dernière, se fera cette année et nous sommes sûrs qu'elle connaîtra un vif succès grâce à la participation du plus grand nombre d'entre vous.

Ne manquez pas cette occasion de vous retrouver entre amis et aussi de vous mieux connaître.

La Médaille des Evadés de la guerre 1939-45

Le décret n° 66.926 du 23 décembre 1966, a ouvert, pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 1967, un nouveau délai pour le dépôt des candidatures à la Médaille des évadés pour les actes d'évasion effectués entre le 2 septembre 1939 et le 8 mai 1945 (et jusqu'au 15 août 1945 pour les théâtres d'opérations d'Extrême-Orient).

La circulaire du 19 janvier 1967 publiée au « Journal Officiel » du 11 mars 1967 rappelle que les formalités relatives à l'établissement et à l'acheminement des demandes d'obtention de cette décoration doivent être effectuées conformément aux prescriptions de l'instruction ministérielle n° 45.000 SD/CAB/DECO du 10 juillet 1959.

Ainsi donc compte tenu de ces dispositions d'application, les demandes doivent obligatoirement être établies sur un formulaire officiel, fourni gratuitement, à la requête des intéressés, par les soins des généraux commandant les régions militaires.

Il doit être répondu avec précision aux questions posées dans ce formulaire et les circonstances de l'évasion doivent être rapportées avec soin dans le cadre d'une relation sincère des événements.

De plus, mention devra y être faite, autant que possible, des noms, adresses et qualités des personnes susceptibles de fournir des renseignements sur l'évasion.

Il doit être obligatoirement joint à cette demande toutes pièces justificatives et tous témoignages écrits à savoir :

a) Un récit détaillé et circonstancié pour l'évasion réussie ainsi que pour chaque tentative d'évasion : Il doit être précisé les conditions exactes de l'évasion et son lieu de départ ainsi que le mode et le lieu de passage de la frontière. Il doit être indiqué si le candidat était gardé militairement.

Si l'intéressé s'est évadé de France, d'un camp, d'un établissement situé en France, il doit en outre justifier :

— qu'il a milité sur le plan de la Résistance (organisation, réseaux, services spéciaux) s'il est resté en France ;

— qu'il a servi dans une formation de l'armée de libération, s'il a quitté le territoire métropolitain.

b) Deux témoignages (au moins) de camarades de captivité n'ayant pas participé à l'évasion, pour l'évasion réussie et pour chaque tentative d'évasion ; témoignages éventuels de camarades d'évasion (facultatif).

c) La copie certifiée conforme ou la photocopie de la Carte de Combattant Volontaire de la Résistance pour les auteurs d'une seule tentative d'évasion ayant entraîné leur transfert dans un camp de représailles connu ou dans un camp de déportation.

d) La copie certifiée conforme de la fiche de démobilisation ou de l'état signalétique et des services ainsi que de tout document pouvant servir de justification de l'évasion.

Les familles des ayants droit tués ou décédés, doivent accompagner leur demande d'obtention de la médaille des évadés, à titre posthume, d'un certificat délivré par le maire de l'attestation de deux témoins affirmant que le demandeur est le parent le plus proche du défunt, dans l'ordre successoral prévu en matière de décorations : le fils aîné ou, à défaut, la fille aînée, la veuve non remariée, le père, la mère, le plus âgé de ses frères, à défaut d'un frère, la plus âgée des sœurs, et ainsi de suite.

Les demandes établies par les personnels militaires en activité de service sont acheminées par la voie hiérarchique.

Les demandes établies par les personnels n'appartenant pas à l'armée active doivent être adressées aux généraux commandant les régions militaires dont ils dépendent.

Dans un cas comme dans l'autre, elles sont transmises par l'autorité compétente, après vérification et avis, au bureau des déco-

rations, de la sous-direction des bureaux du cabinet du ministre des Armées à Paris.

La Médaille des Evadés est attribuée par arrêté publié au « Journal Officiel » Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses).

Il est délivré un diplôme constatant le droit de porter la médaille, qui précise, le cas échéant, si l'intéressé est cité à l'occasion de son évasion.

Lorsqu'un titulaire de la Médaille des évadés reçoit de nouveau cette décoration au titre d'une autre période d'hostilités, il porte à son ruban, une étoile en vermeil.

Les insignes des décorations ne sont pas fournis.

A LYON

LE 10 MAI COMMÉMORATION DE L'INSURRECTION DU GHETTO DE VARSOVIE

A l'initiative de notre section lyonnaise, un Comité unitaire vient de se créer à Lyon pour commémorer le 24^e anniversaire de l'insurrection du Ghetto de Varsovie.

Cette manifestation aura lieu le MERCREDI 10 MAI 1967 à la Maison Communautaire, avec la participation de toutes les organisations juives locales.

Y ont été invitées, comme tous les ans, les organisations d'anciens combattants et résistants de la ville.

NOUVELLE DIRECTION DE NOTRE SECTION

Le Comité qui a été élu à l'Assemblée générale de nos camarades de Lyon le 20 mars dernier est composé des membres suivants :

Abramowicz, Brendel, Cohen, Elzon, Gittler, Kam, Klein, Keil, Najdik, Neid, Ores, Ratner, Rotberg, Rotberg fils, Wongczowski.
La première réunion du Comité a désigné le bureau suivant :
Président : Elzon.
Secrétaire général : Ratner.
Vice-Présidents : Abramowicz et Ores.
Secrétaire adjoint : Brendel.
Trésorier : Najdik.
Trésorier adjoint : Klein.

Commémoration à Levens en hommage aux combattants du Ghetto de Varsovie

Le 13 avril, une heureuse initiative a été prise par la direction de notre Maison de repos à Levens.

Il s'agissait notamment de commémorer le 24^e anniversaire de l'insurrection du Ghetto de Varsovie.

Cette soirée était présidée par notre camarade Czarny. En termes émouvants, les convalescents Spero, en yiddisch, et un ancien de la Résistance, Bardiot, en français, tracèrent une image bouleversante sur les souffrances et les

luttres héroïques des insurgés d'avril 1943.

Le directeur N. Sapir intervint pour souligner le rôle de la jeunesse dans ce combat et sur l'union qui s'était scellée entre les Juifs du Ghetto indépendamment de leurs convictions politiques ou philosophiques, face à l'ennemi commun : les bourreaux nazis.

Tous les convalescents, juifs et non juifs, exprimèrent leur reconnaissance aux organisateurs de cette soirée.

Une cérémonie de l'Association des Anciens Combattants Arméniens

Notre Union a été invitée par l'Association des A.C. Arméniens Volontaires de l'Armée Française à assister, le 24 avril prochain, à la cérémonie de la Flamme.

Dans leur lettre, nos camarades arméniens disent notamment :

« ..., d'autant plus, que notre communauté arménienne ainsi que toutes les personnalités civiles et militaires seront présentes pour commémorer le 52^e anniversaire de notre deuil national à la mémoire de nos 1.500.000 martyrs tombés en 1915 en Orient ».

Notre Union sera représentée à cette cérémonie avec le drapeau de notre association.

POUR VOS VACANCES

Les Anciens Combattants P.G. de la Seine vous proposent

L'A.C.P.G. de la Seine organise cette année plusieurs parcours touristiques comprenant un pèlerinage sur les lieux de la captivité :

4 en Allemagne de l'Est,
1 en Allemagne de l'Ouest,
3 en Pologne,
1 en Yougoslavie et
1 en Tchécoslovaquie.

Pour tous renseignements, s'adresser : 14, place du Havre. TRI. 53-21.

Pour l'anniversaire du 8 Mai

Les Anciens Combattants, les Résistants, les Déportés sont unanimes ; le 8 mai doit être tous les ans une journée fériée et chômée au même titre que le 11 novembre.

Les Associations ont lancé un appel à leurs adhérents pour leur demander de participer nombreux et unis aux manifestations et cérémonies diverses que les Résistants et les Anciens Combattants organiseront eux-mêmes avec le concours des municipalités, à cette date anniversaire, en y conviant la jeunesse.

אונזער ווילן

ארגאן פון פארבאנד פון די געוויינטלעכע יידישע פראנט-קעמפער

אייביקער רום די גבורים פון ווארשעווער געטא-אויפשטאנד

געקלונגען די ווערטער פון דער פראג-קלאמאציע פון דער יידישער קאמפס-ארגאניזאציע אין ווארשעווער געטא: „ביים געהילך פון הארמאטן-שאס, מיט וועלכע די דייטשע ארמיי באשייט אונדזערע הייזער, די וויינגען פון אונדזערע מאמעס, פרויען און קינדער; „ביים געקנאל פון מאשין - ביקסן, וואס מיר האבן דעראבערט ביי זשאג-דארמען און סיסלייט; „ביים רויך פון שריפות און בלוט פון דערמארדעטן ווארשעווער געטא — מיר וועלן נקמה נעמען פאר אשוויענטשים, טרעבלינקע, בעלזשעץ, מאידאנעק.“

24 יאר זיינען שוין אדורך פון יענע אזוי טראגישע און אזוי הערצאישע טעג. מיט יעדעס יאר וואקסן אלץ מער אט די לעגענדארע געשטאלטן פון די גיבורים פון ווארשעווער געטא. סיי די נאמענלאזע העלדן האבן אויף אייביק פארנומען זייער ארט אין סאמע אויבן אן פון דער העלדן-געשיכטע פון אונזער פאלק, ווי פון דער פרייהייט-געשיכטע פון דער מענטשהייט. לאמיר דערמאנען אונזערע ברידער און שוועסטער פון געטא ווארשע מיט

„ס'איז נישטא די פעדער, וואס זאל זיין בכוח אויסצושרייען אונדזער גרויסע בראך. ס'איז נישטא דער דיכטער, נישטא דער נביא, וואס זאל זיין אימ-שטאנד אויסצולאגן די קלאג פון אונזערע מאמעס, ביי וועלכע מען האט אין מיטן העלן טאג אוועקגעריסן זייערע קינדער — און אומגעברענגט...“ אזוי האט געשריבן אין ווארשעווער געטא, סוף זומער 1942 דער באוויס-טער שריפטשטעלער יהושע פערלע, וואס האט פארענדיקט זיין אין טרערן און בלוט דורכגעווייקטע שילדערונג אונטערן נאמען „חורבן ווארשע“ מיט די ווערטער:

„אט אזוי איז חרוב געווארן דאס יידישע ווארשע. חרוב ומחרב. די בראך איז גרעסער ווי מען קאן זיך פאר-שטעלן...“

„אונזער אומשולדיק פארגאסן בלוט וועט דורות לאנג שרייען פון דער ערד. זאלן די, וואס וועלן בלייבן, נישט קיין חילוק ווי זיי וועלן זיך געפינען, נעמען נקמה.“

יהושע פערלע — וועמענס מאנוס-קריפט איז אפגעפונען געווארן יארן שפעטער אין דעם רינגעלבלום-ארכיוו, אונטער די חורבות פון געטא — האט שרייבנדיק די דאזיקע שורות זיכער נישט פארגעשטעלט זיך, אז דער ערשטער און גרויזאמער נקמה - אקט פארן אומשולדיק פארגאסענעם יידישן בלוט וועט קומען אייניקע חדשים שפעטער טאקע אין זעלבן געטא-וואר-שע, וואס איז שוין סוף 1942 געווען כמעט ווי חרוב, אויסגעליידיקט פון דער ריזיקער מערהייט פון זיין בא-פעלקערונג, וואס איז פון א האלבן מיליאן איינגעשרומפן ביז צו קוים עט-לעכע צענדליק טויזנט.

און אט דאס הייפל האט געפונען אין זיך גענוג כוח, כדי אויפצוהייבן די פאן פון רעוואלט קעגן דעם טויט-שו-נא פון אונדזער פאלק און פון אלע פרייע פעלקער — דעם היטלעריזם און זיין מעכטיקע ארמיי, אונטער וועמענס שטיוול עס האט זיך געפונען כמעט גאנץ איראפע.

ווי א ווירדקער ענטפער אויפן וויי-געשריי פון די יידישע שרייבער פון געטא, ווי א שבועה, די מיילאנען יידן, וואס האבן דעמאלט געשמאכט אין די טויט-לאגערן, האבן אין אפריל 1943

וויכטיק פאר קאנדידאטן פארן אפרו-הויז אין לעווענס

בכדי אויסצומיידן אומזיסט צייט-פארלוסט און אומאנגענעמלעכקייטן, איז וויכטיק פאר יעדן איינעם, וואס וויל פארן זיך אפרוען אין לעווענס, אז ער זאל צוערשט ארויפקומען אין לא-קאל פון קאמבאטאנטן-פארבאנד, 58 רי שאטא דא, כדי ארויסצונעמען פארמולארן, וואס דער דאקטאר דארף אויספילן.

דער קאנדידאט דארף אויך וויסן, אז איידער ער ווענדעט זיך וועגן דעם אר-טיקל 115 („אנטיסע-קאמבאטאנט“), אין דער „סעקורייטע-סאציאל“ אדער אונ-דערע אינסטיטוציעס, וואס גיבן רעכט אויף אפרו, זאל ער צו ערשט ארויפ-קומען אין פארבאנד ווי ער וועט ווערן אינפארמירט גענוי וועגן דעם אלעם. העלען לילענשטיין

איר וועט קומען צאלירייך זונטיק, דעם 4-טן יוני, 10.30 פרי — אויף דער טראדיציאנעלער אנדענק-צערעמאניע

לכבוד די יידישע קעמפער
וואס זענען געפאלן פאר פראנקרייך, פאר דער פרייהייט
און פארן כבוד פון יידישן פאלק

די דאזיקע מאניפעסטאציע וועט פארקומען ביים מאנומענט
פון יידישן העלד אין באניע
אין דער אנוועזנהייט פון פראמינענטע יידישע, ווי נישט יידישע
פערזענלעכקייטן און פון צאלרייכע דעלעגאציעס פון ארגאניזאציעס
און לאנדסמאנשאפטן
א מיליטערישער ארקעסטער וועט זיך באטייליקן, ווי אין דער
פארגאנגענהייט, אין אונזער גרויסער אנדענק - צערעמאניע.

פון איין אלעמען איז אפהענגיק דער דערפאלג פון דער טאמבאלא - קאמפאניע

מען קען געווינען:

א רייזע קיין ישראל; א רייזע אויף
דער אויסשטעלונג אין קאנאדע; א טע-
לעוויזיע - אפאראט; צוויי רייזעס קיין
ניס מיט א באזוך אין לעווענס; איין
מאגנעטאפאן; איין עלעקטראפאן; צוויי
טעפיקער; צען טראניסטאָרס; צען
עלעקטרישע ראזיר-אפאראטן; צען פא-
טאגראפישע אפאראטן; צען עלעקטרי-
שע קאפע-מילך; צען האנט-זייגערלעך;
און 50 אנדערע געווינסן.

בכדי אונזער אקציע זאל האבן דעם
זעלבן דערפאלג ווי אין דער פארגאנ-
גענהייט איז נויטיק, אז די זעלבע אונ-
זערענגונגען זאלן געמאכט ווערן דורך
אונזערע פריינט, כאטש ביי פיל פון זיי
איז די מאטעריעלע לאגע א פיל שווע-
רערע.

די ציאונג פון דער דאזיקער טאמ-
באלא וועט פארקומען בעת א פילם-
אונטערנעמונג, דעם 27-טן יוני, אין
זאל „לע פראנט“ 41 בולוואר די
טאמפל.

ווי אין דער פארגאנגענהייט האט
אונזער פארבאנד אנגעהויבן די יער-
לעכע טאמבאלא-קאמפאניע, וועמענס
איינקונפטן זענען באשטימט פאר דער
סאציאלער טעטיקייט פון פארבאנד און
טיילווייז פארן יער הקדושים אין ישר-
אל אדער פארן מוזיי פון קיבוץ לוח-
מי הגיטאות.

אונזערע מיטגלידער ענטפערן
שטענדיק ווארעם אויף אונזער רוף
און קויפן אויס די טאמבאלא - קארטן
און שיקן אין גרעסטן טייל אליין אריין
די באטרעפנדיקע סומעס דורך דער
פאסט.

רעזאלוציע אפגעשטימט אויף דער אלגעמיינער פארזאמלונג

מיר פארעפנטלעכן ווייטער דעם פולן טעקסט פון דער אלגע-

מיינער רעזאלוציע, וואס איז איינשטימיק אנגענומען געווארן אויף
אונזער יערלעכער אלגעמיינער פארזאמלונג, וועלכע איז פארגעקו-
מען, דעם 21-טן מערץ אין זאל לאנקרי.

די פארזאמלונג דריקט אויס איר הסכמ מיט
דער אנפירונג, וואס האט ביי פארשידענע גע-
לעגנהייטן געלאזט הערן די פראטעסט - שטימע
קעגן דער אמעריקאנער אגרעסיע אין וועיטנאם
און געבראכט צום אויסדרוק די סאלידאריטעט-
געפילן פון די יידישע קאמבאטאנטן פאר ישראל
און זייער זארג, אז עס זאל ענדלעך איינגעשטעלט
ווערן א שלום, וואס זאל פארזיכערן די עקזיס-
טענץ פון מדינת ישראל און איר פרידלעך צו-
זאמענלעבן מיט די אראבישע שכנים.

די פארזאמלונג שטרייכט אויפסניי אונטער די
קאטעגארישע קעגנערשאפט פון די געוועזענע
פראנט-קעמפער קעגנאייבער דעם אטאמישן וואפן
געניץ און גאר באזונדערס קעגן דערלאזן, אז
דייטשלאנד זאל באקומען נוקלעארע וואפן אין
וועלכער פארם עס זאל נאר נישט זיין.
טריי אונזער שטענדיקער שטרעבונג צו איינ-
הייט, דריקט אויס די פארזאמלונג איר צופרידן-
קייט מיט דעם דערגרייכטן הסכמ צווישן די קאמ-
באטאנטן-ארגאניזאציעס פאר דער געמיינזאמער
אקציע קעגן נעא-נאציזם. זי דריקט אויס דעם
וונטש, אז עס זאל רעאליזירט ווערן די אייני-
קייט צווישן די פארשידענע וואכזאמקייט-קאמ-
טעטן, פאר אמעקטיקן געמיינזאמען פראנט אין
דעם דאזיקן לעבנסווייטיקן קאמף.

די אלגעמיינע פארזאמלונג דריקט אויס צו-
טרוי און אנערקענונג דעם אפטרעטנדיקן קאמ-
טעט און באאויפטראגט די נייע פארוואלטונג
פארצווערן די אקטיוויטעט אין זעלבן גייסט.
האבן שטענדיק אין זינען, ווי אין דער פארגאנ-
גענהייט די לעבנס-אינטערעסן און די טיפע אס-
פיראציעס פון די יידישע קאמבאטאנטן און
קריגס-קרבתות און פון יידישן ישוב בכלל.

זי האט מיט דער זעלבער סאטיספאקציע
פעסטגעשטעלט, אז די אונטערנעמונגען ווי דער
יערלעכער באל, די גרויסע טאמבאלא-אקציע זע-
נען אדורך מיט דערפאלג; אז די סעקציעס פון
פראווינץ (ליאן, נאנסי, סען-קאנטען) האבן א-
רויסגעוויזן א באזונדערע וויטאליטעט; אז עס איז
געשאפן געווארן א נייע טעקציע אויפן „קאט-
דאזיר“ און אז איבער 1300 מיטגלידער האבן
רעגולירט זייער מיטגלידס-אפצאל.

די פארזאמלונג באגריסט דעם קאמיטעט פארן
אינטערעס, וואס ער האט ארויסגעוויזן צו יידישע
קולטור - געזעלשאפטלעכע פראבלעמען (יידיש
טעאטער, ליטעראטור, פרייז, דאקומענטאציע
אא"וו).

די פארזאמלונג באגריסט די אנפירונג פאר
דער וואכזאמקייט, וואס זי האט ארויסגעוויזן במ-
שך פון יאר קעגנאייבער די וואקסנדיקע געפארן
פון נעא-נאציזם אין מערב-דייטשלאנד און גאר
באזונדערס נאכן באאמרוואיקנדיקן זיג פון דער
ג. פ. ד. בעת די וואלן פון העסטען און ביינערו. זי
באגריסט באזונדערס די איניציאטיוו פון איינ-
ארדנען אן איינהייטלעכן פראטעסט-מיטינג, דעם
22-טן נאוועמבער אין „מאדערן“, וועלכער האט
געהאט א טיפן אפפאלאנג אזוי גוט אין פראנקרייך
ווי אין דער גארער וועלט און דעם אנשלוס אין
אלע אנדערע איניציאטיוו, וואס האבן פאר א
ציל צו באקעמפן די געפאר פון נעא-נאציזם;
באאויפטראגט דעם נייעם קאמיטעט פארצו-
זעצן דעם קאמף פארן פארבאנד פון דער ג. פ. ד.
פארטיי און פארן אפשאפן דעם פארעלטערונגס-
געזעץ.

№ 113 AVRIL 1967

①

די זארג פאר נאך מער אויסבעסערן אונזער אפרו-הויז אין לעווענס

די הונדערטער קאנוואלעסצענטן און צוזאמען מיט זיי די צאלרייכע געסט, וואס האבן אין משך פון דער צוויי-יאַ-ריקער עקזיסטענץ פון „לע לאַריע ראָז“, פאַרברענגט אינעם הויז אַדער דאָס בלויז געזען, האָבן ממש נישט קיין ווערטער פון לויב פאַרן דאָזיקן סאַציאַלן ווערק, וואָס אונזער פאַרבאַנד האָט געשאַפן.

די קלימאטישע באַדינגונגען, די מאַ-דערנע איינריכטונגען, די פראַכטפולע סאַלאַנען, דאָס שיינע רחבותדיקע עס-צימער, די ברידערלעכע אַטמאָספער, וואָס הערשט דאָרט געבן די מעגלעכ-קייט דעם קאנוואלעסצענט צו פאַרבע-סערן זיין געוונט-צושטאַנד און צו פאַר לאָזן דאָס הויז אַפט מיט באַדיערן.

עס איז אָבער פאַראַן אַ פראַבלעם אַ וויכטיקער מיט וועלכן די אַנפירונג פון אונזער פאַרבאַנד באַשעפטיקט זיך שוין זינט אַ לענגערער צייט, ווייל ער פאַרשאַפט גרויסע שוועריקייטן דער דירעקציע פון אַפּרור-הויז און איז גורם אַרויסצורופן אומצופרידנקייט מצד גע-וויסע קאנוואלעסצענטן.

עס האַנדלט זיך נעמלעך אינעם פראָ-בלעם פון צימערן מיט איינצלנע בעטן, דער רוב פון די קאנוואלעסצענטן פאַרלאַנגען אַ צימער פאַר זיך אליין. די צאָל פון אַזעלכע צימערן איז אַ באַ-גרענעצטע.

די דערפאַרונג פון דער צוויי יאָרי-קער פונקציאָנירונג פון הויז באַווייזט אַז דאָס לעזן פון דער דאָזיקער פראַגע וואַלט באַווייטיקט פיל שוועריקייטן און וואַלט באַפרידיקט אַלע די, וואָס קומען אינעם הויז זיך אַפרוען.

האַבנדיק שטענדיק אין זינען צו די-נען ווי אַמבעסטן די אינטערעסן פון

די געוועזענע קאמבאטאַנטן און קריגס קרבנות און זייענדיק אַדורכגעדרונגען מיט דער זאָרג, אַז די קאנוואלעסצענטן, אַלע אָן אויסנאַם, זאָלן זיין פולשטענ-דיק באַפרידיקט, האָט דער קאָמיטעט באַשטעטיקט דעם פראַיעקט פון דער פאַרוואַלטונגס - קאָמיסיע פון „לאַריע ראָז“, אונטערצונעמען געוויסע אַר-בעטן מיטן ציל ווענטלעך צו פאַרגרע-סערן די צאָל פון די איינצל-צימערן. די אַרבעטן וועלן אונטערגענומען ווערן פאַרשטענדלעך בלויז דאָן ווען עס וועט ווערן פאַרויכערט פון די אַנט-

שפרעכנדיקע אַרגאַניזמען, אַ פינאַנ-ציעלע סובווענציע לטובת די דאָזיקע אויסבעסערונגען.

מיר באַקענען די עפנטלעכקייט מיט אונזערע פלענער, כדי די קאנוואלעס-צענטן, וואָס פאָרן קיין לעווענס זאָלן פאַרשטיין די שוועריקייטן פון דער פאַרוואַלטונג אַנטקעגנצוקומען די ווונטשן אין שייכות מיט דער פראַגע פון אַן איינצל-צימער און אַז זי זאָל זיין אינפאַרמירט מיט די פרישע פראָ-יעקטן פון דער אַרגאַניזאַציע פאַרן לעזן פון אַט דער וויכטיקער פראַגע.

ווארעמע ענטפערס אויפן רוף פון אונזער פארבאנד פאר שאפן א יידישע ביבליאטעק אין אונזער אפרו-הויז

געענטפערט מיט גרויס סימפאטיע אויף אונזער רוף און עס זענען אָנגע-קומען ווערטפולע ביכער פון פאַרשי-דענע פערזאָנען.

אויסער דעם האָט די פּאָלקס-ביב-ליאָטעק, אויף 14 רי דע פאַראַדי, גע-מאַכט אַ געשאַנק פון איבער הונדערט ווערטפולע ביכער אין אַ גלענצנדיקן צושטאַנד צווישן וועלכע די ווערק פון גרעץ.

פון אויסלאַנד האָבן געענטפערט שיקנדיק פעקלעך ביכער אַלס מתנות און פאַרשלאַגנדיק ספעציעלע פרייזן פאַר ביכער פּאָלגנדיקע פאַרלאַגן :

י. ל. פרץ אין תל-אביב; יידישער וויסנשאַפטלעכער אינסטיטוט (ייוו"א) אין ניו-יאָרק; „יידיש בוך“ אין וואַר-שע; „המנורה“ אין תל-אביב; די מאָר-גען-פרייהייט“ פון אַמעריקע האָט צו-געשיקט אַ פעקל ביכער און דער „אי-קוף“ פון ניו-יאָרק, שיקנדיק אַ פעקל „יידישע קולטור“ זאָגט צו שיקן יעדן הודש די דאָזיקע ליטעראַרישע פע-ריאָדישע אויסגאַבע.

אונזער פאַרבאַנד דריקט דאָ אויס אַן עפנטלעכן דאַנק אַלע פריוואַטע פערזאָנען ווי אויך די פאַרלאַגן און אינסטיטוציעס, וואָס האָבן זיך אַווי וואַרעם אָפּגערופן אויפן רוף פון דער קאָמבאַטאַנטן-אַרגאַניזאַציע.

יעדע פאַרזאַמלונג פון אונזער „מי-טיעל“ ווערט פאַרוואַנדלט אין אַ מש-פחה-יום-טוב. האָט זיך טאַקע אונזער לעצטע יערלעכע פאַרזאַמלונג פון 19 פעברואַר, נישט אונטערשיידט פון די אַנדערע. איבער 70 מיטגלידער זענען געווען אָנוועזנד. שוין גלייך ביים אַ-ריינקומען אין גרויסן זאַל פון פאַר-באַנד, האָט אונז אַרומגענומען אַ וואַ-רעמע פריינטשאַפט.

פון די שיין-געדעקטע טישן, זאָרג-פעליק צוגעגרייט דורך די פרויען און קאָמיטעט-מיטגלידער, האָבן אַראָפּגע-שיינט גוטע קוכנס און געטראַנקען. דער זאָל האָט זיך שנעל אָנגעפולט, אונזער פרעזידענט, פערסטונסקי, האָט נעעפנט די פאַרזאַמלונג. ער האָט אי-בערגגעבן אַן אַלגעמיינעם באַריכט און זיך אָפּגעשטעלט אויף דער טעטי-קייט פון פאַרבאַנד און פאַרבונדן מיט דער אָפּגעטוענער יערלעכער אַרבעט פון „מיטיעל“.

דער קאָסירער, פריינט פעלדמאַן, האָט אָפּגעגעבן אַ גענויעם קאָסע-באַ-ריכט.

די אַלע באַריכטן זענען באַשטעטיקט געוואָרן מיט אַפּלאַדיסמענטן דורך אַלע מיטגלידער.

נאָך דעם ווי דער עולם האָט גע-טרונקען אַ גלעזל און צוגעביסן מיט געשמאַקע קיכלעך, האָט זיך אַנטוויקלט אַ דיסקוסיע, אין וועלכער עס האָבן גע-נומען אַנטייל מערערע פריינט. די פאַרזאַמלטע האָבן אַלע, אָן אויס-נאַם, אויסגעדריקט זייער צוטרוי צו דעם אָפּטרעטנדיקן קאָמיטעט און באַ-נייט זיין מאַנדאַט אויף דעם צוקונפ-טיקן יאָר.

פריינט פערסטונסקי האָט פרעזענ-טירט אונזער אַנדענק-אלבום, וועלכער ראָרף פאַראייביקן די מיטיעל-מיטגלי-דער.

נאָכן אַנעמען פאַרשידענע רעזאָלו-ציעס נוגע דער ווייטערדיקער אַרבעט,

די יערלעכע אלגעמיינע פארזאַמלונג פון אונזער „מיטיעל“

האָט זיך די פאַרזאַמלונג געשלאָסן אין אַ זייער פריינטלעכער און געהויבענער שטימונג.

* * *

אין שייכות מיט אונזער אַלבום, כעטן מיר אַלע פריינט, וועלכע ווילן, אַז דער נאָמען פון זייער משפּחה-מיט נליד זאָל ווערן פאַראייביקט, אַז זיי זאָלן אונז צושיקן, אויפן אַדרעס פון פאַרבאַנד אַ ביאַגראַפיע מיט אַ פּאָטאַ. מיר וועלן דאָס קאָריגירן און אַרייב-געבן אין אַלבום.

אויך מעלדן מיר, אַז עס פונקציאָ-נירט אַ פערמאַנענץ, אין לאַקאַל פון פאַרבאַנד, יעדן צווייטן דינסטיק פון מאַנאַט (פון 9 ביז 11 אָוונט), וווּ מען קען זיך ווענדן וועגן אַלע „מיטיעל“-ענינים.

ארטנשטיין און קוויאַט * * *

דער קאמיטעט

דער קאָמיטעט פון מוטיעל, פאַר-זאַמלט דעם 12-טן אַפריל, האָט זיך קאָנטייטיטואירט אויף פּאָלגנדיקן אופן; מאַסלער — ערן - פרעזידענט; י. פערסטונסקי — פרעזידענט; יאַקובאַ-וויטש — וויצע - פרעזידענט; סאסע-וויטש — סעקרעטאַר; פעלדמאַן — קאָסירער; סקילאַק — פּאָנען-טרעגער; נוטענשטיין און שולמאַן — סאַניטאַר.

די סאַציאַלע-קאָמיסיע: פרויען גור-טענשטיין, שולמאַן און ווייצמאַן.

אַלבום — פרוי קוויאַט; אַרכיוו — ארטענשטיין.

קאָנטראָל-קאָמיסיע : אַבראַמאַוויטש, סאַר, און וורזשאצקי.

דעם 9-טן מאי אויף עטואל פלאם-צערעמאָניע פון די יידישע קאמבאטאנטן

זענען אָנגעשלאָסן אין דער פּעדעראַ-ציע פון די יידישע קאמבאַטאַנטן, וועלן אָנצינדן דעם פלאַם אויפן קבר פון אומבאַקאַנטן סאַלדאַט דינסטיק, דעם 9-טן מאי, 6 אָוונט.

אין דער דאָזיקער פאַטריאַטישער צערעמאָניע וועלן זיך באַטייליקן צאָל-רייכע יידישע ווי נישט-יידישע פער-זענלעכקייטן, צווישן וועלכע דער הויפּט-ראָבינער פון פראַנקרייך יעקב קאַפּלאַן.

עס זענען איינגעלאָדן געוואָרן די פראַנצויזישע אַרגאַניזאַציעס פון געוו. קאָמבאַטאַנטן און אַלע יידישע אַרגאַ-ניזאַציעס.

אונזער פאַרבאַנד רופט זיינע מיט-גלידער צו קומען צאָלרייך דעם 9-טן מאַי אויף עטואַל.

די דעקאָרירטע מיט זייערע אויס-צייכענונגען.

טרעף-פונקט 6 פאַרנאַכט אויף פלאַס דע ל'עטואַל צווישן אַוועני דע-שאַנד-עליוזי און אַוועני פרידלאַנד.

Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

58, rue du Château-d'Eau - PARIS-10* - Tél. : 607.49.26

**Le 12 juillet prochain,
Hommage
aux victimes des rafles
du 16 juillet 1942**

NOUS SOMMES SOLIDAIRES AVEC ISRAEL

**qui lutte pour son existence,
sa sécurité et pour une paix
juste et durable**

NOUS venons de vivre des semaines dramatiques au cours desquelles l'existence même d'Israël était en danger. Par l'action de son armée, Israël a écarté la menace d'extermination promise par certains chefs arabes.

A présent, alors que les armes, heureusement, se sont tues et que les militaires ont cédé la place aux diplomates, notre plus ardent désir reste de voir les litiges réglés

par la voie de négociations pour que s'établisse une paix juste et durable entre Israël et ses voisins arabes.

Les anciens combattants juifs réaffirment leur solidarité pleine et entière avec Israël dans sa lutte pour atteindre ces objectifs.

Notre campagne de collecte pour Israël, qui a atteint 10 millions d'anciens francs, se poursuit.

(Voir page 3 les divers textes que nous avons publiés au cours de cette période.)

A l'occasion du 25^e anniversaire des rafles massives du 16 juillet 1942, dont furent victimes des milliers d'hommes, femmes, enfants et vieillards juifs, l'Amicale des Anciens Déportés Juifs de France organise sa commémoration traditionnelle le **MERCREDI 12 JUILLET 1967 à 18 h 30** devant la plaque du Souvenir apposée sur l'emplacement de l'ancien vélodrome d'hiver (métro : Bir-Hakeim).

Nos camarades sont invités à venir nombreux rendre hommage aux victimes de la barbarie nazie.

19^e Anniversaire d'Israël

**NOTRE TELEGRAMME
A L'AMBASSADEUR
D'ISRAEL EN FRANCE :**

Occasion 19^e anniversaire Etat d'Israël, l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs vous prie transmettre Président du jeune Etat, ses vœux les plus sincères de prospérité et de paix.

Le Président,
B. PONS.

Le Secrétaire général,
Isi BLUM.

**LA REPONSE
DE M. WALTER EYTAN**

Je vous remercie du télégramme que vous avez bien voulu m'adresser à l'occasion du 19^e anniversaire de l'indépendance d'Israël, et je m'empresse de transmettre vos bons vœux au Président de l'Etat.

Avec l'expression renouvelée de mes remerciements, etc.

L'U.F.A.C.

**et
les pleins
pouvoirs**

*L'U.F.A.C. a publié le
9 mai le communiqué suivant :*

L'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre a bien pris note de ce que les pleins pouvoirs demandés par le gouvernement, pour des buts limités, ne semblent pas pouvoir atteindre les droits des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Cependant, instruite par l'expérience des décrets-lois sous les Républiques III^e, IV^e et V^e, spécialement par la suppression du droit à la Retraite du Combattant à laquelle personne n'avait pensé, l'U.F.A.C. tient à exprimer l'inquiétude de ses adhérents au sujet de cette procédure exceptionnelle de pleins pouvoirs.

Elle demande aux législateurs de bien faire préciser au cours des débats sur l'autorisation demandée, qu'en aucun cas les droits des anciens combattants et victimes de guerre, notamment en ce qui concerne le droit à réparation dans toutes ses expressions et la Sécurité Sociale, ne sauraient être atteints par les mesures envisagées au cours de la période de pleins pouvoirs réclamés par le gouvernement.

**Notre cérémonie du Souvenir
le 4 juin, au cimetière de Bagneux
a été imposante et très digne**



Une foule, plus nombreuse que l'année passée, assistait le 4 juin dernier à la cérémonie traditionnelle de notre Union, en hommage aux Combattants juifs morts pour la France.

Voir en page 2 le compte rendu de cette émouvante manifestation du Souvenir.

(Notre photo : vue partielle de la tribune officielle devant le Monument aux Morts entouré des dizaines de drapeaux des Associations d'Anciens Combattants.)

NOTRE SOIREE CINEMATOGRAPHIQUE A CONNU UN GRAND SUCCES

La soirée cinématographique que nous avons organisée le 27 juin dernier au cinéma « Le France » a connu un vif succès. En effet, plusieurs centaines de personnes remplissaient la salle jusqu'au dernier strapontin.

Avant de passer les films, notre président B. Pons et le secrétaire général Isi Blum prirent la parole et, dans leurs brèves allocutions, soulignèrent l'action qu'a menée notre organisation depuis le début de la crise au Moyen-Orient et insistèrent sur l'esprit d'union dont sont animés tous nos camarades.

Les films : « Les Pionniers », documentaire israélien, et « Tewie le laitier », de Chalom Aleichem, interprété par Maurice Schwartz, ont été applaudis par le public.

Il a été prévu que le tirage de notre tombola annuelle s'effectuerait au cours de cette soirée.

Malheureusement, en raison de l'heure tardive et des empêchements d'ordre technique, le tirage n'a pu avoir lieu.

C'est au siège de notre organisation qu'un jury désigné par notre Union procédera au tirage, au plus tard le 4 juillet. Nos camarades et amis seront informés des résultats par la voie d'une circulaire que chacun recevra trois ou quatre jours après.

Quelques individus ont essayé de troubler la soirée. Mais grâce à la discipline de l'assistance, leur tentative échoua et la soirée se déroula dans la plus grande dignité.

Le 9 mai dernier, la Fédération des Associations d'Anciens Combattants Juifs a ranimé la Flamme sur la tombe du Soldat Inconnu à l'Etoile.

*Notre photo,
de gauche à droite :*

I. ORFUS, président de l'Association d'anciens combattants de la rue Saint-Lazare ; le Grand Rabbín de France **Jacob KAPLAN**, et le camarade **G. SZULC**, vice-président de notre Union.



Le 4 juin dernier, au Cimetière de Bagneux devant une foule émue et bouleversée par les événements du Proche-Orient Cérémonie du Souvenir imposante et digne

Le soleil, absent trop souvent ce printemps, fut heureusement au rendez-vous avec tout son éclat, le 4 juin dernier.

Nos camarades étaient convoqués pour 10 h 30, mais déjà à partir de 9 heures, ils commençaient à arriver au cimetière de Bagneux où devait se dérouler notre traditionnelle cérémonie du souvenir.

Avec les anciens combattants arrivèrent aussi les familles de nos disparus, les anciens déportés, les victimes du nazisme et de très nombreuses délégations d'organisations d'anciens combattants.

Un nombre important d'associations et de sociétés mutualistes sont également venues avec des couronnes.

Bientôt la place devant l'entrée du cimetière fut littéralement envahie par une foule de plus en plus dense.

Tous les visages, en raison des événements sur les frontières d'Israël, exprimaient l'inquiétude et l'angoisse et ils ne s'attendaient pas encore que 24 heures après le sang allait couler sur les frontières d'Israël.

A 10 h 35 précises, le cortège en direction de notre Monument, s'ébranla. En tête, la musique militaire, les gerbes, les drapeaux, plus nombreux que par le passé, suivis des personnalités invitées, entourées des dirigeants de notre Union, des délégations des diverses amicales et associations, les familles de nos morts et enfin les anciens combattants juifs, décorés en tête.

A 10 h 45 arrivèrent : le représentant du Ministère des Anciens Combattants, le Dr Ellenbogen, de la Première Région Militaire, le Colonel TIROT, de l'Ambassade d'Israël, le Commandant Haim YAWETZ, entourés de notre président B. PONS et de notre secrétaire général Isi BLUM. Les personnalités s'arrêtèrent un instant devant le Monument avant de prendre place à la tribune.

Après la levée des couleurs et l'exécution, par la musique, de « Aux Drapeaux » et de la « Marseillaise », notre président ouvrit la cérémonie par une brève allocution.

Le rabbin AVRAM et le chanter BERLINSKI célébrèrent le service religieux.

Après que nos camarades I. PERSTUNSKI et A. GARBARZ eurent déposé la couronne de notre Union au pied du Monument et après que la Musique eut exécuté la sonnerie « Aux Morts », suivie de la « Marseillaise » et du « Chant des Partisans », le président invita les délégations à déposer leurs gerbes.

Des allocutions furent ensuite prononcées par nos amis Maurice PFEIFFER, au nom de l'U.F.A.C., et Elie BLONCOURT, au nom de l'A.N.A.C.R. Les deux orateurs apportèrent le salut de leurs organisations respectives et exaltèrent l'héroïsme des Engagés Volontaires au cours de la dernière guerre dans le combat contre la barbarie nazie et exprimèrent leur espoir de voir sauver la paix menacée.

Après le discours de notre camarade Isi BLUM, la musique exécuta l'Hymne du Ghetto « Ne dis jamais que tu suis ton dernier chemin... »

Tous les présents, tant les personnalités que nos camarades, furent unanimes à constater que cette émouvante cérémonie se déroula avec beaucoup de dignité et dans un ordre parfait.

Les personnalités présentes

Le Dr ELLENBOGEN, représentant le Ministère des Anciens Combattants, le colonel TIROT, représentant le Général Commandant la Première Région Militaire, Commandant Haim YAWETZ, attaché militaire de l'Ambassade d'Israël, M. RIOLACCI, sous-préfet d'Antony, représentant le Préfet de la Seine ; MM. Maurice PFEIFFER (U.F.A.C.) ; Elie BLONCOURT (A.N.A.C.R.) ; TOUCHARD, président honoraire de l'A.R.A.C. ; ABRAMOWICZ (Lyon) ; ADAM (U.J.R.E.) ; BERCOVICI, Engagés Volontaires Juifs de 1914-1918 ; BERGERET (A.C.P.G. de la Seine) ; BIALER, Président de la Fédération des Artisans Juifs ; BLANCHET, Président de l'Amicale des « Lauriers Roses » ; BOISSIERE, Vice-Président National des Médailleurs Militaires ; BRASLAVSKI et Dr GOROVIT (U.G.E.V.R.E.), BURSTIN, Amicale des Déportés Juifs ; Dr DANOWSKI et PUPALO, Président et Vice-Président du 23^e R.M. V.E. ; GERSTNER, Président du 12^e R.E.I., GLOVICZOVER, GURFINKEL et OSMAN (Saint-Quentin) ; Armand KOHN, Fédération des Associations d'Anciens Combattants Juifs ; KREMSKI et KOTEK (21^e R.M.V.E.) ; MEYRAN (Centre de Documentation Juive) ; général PHILIPOT ; POZNANSKI (Cercle Bernard-Lazare) ; SADENFIS, président de l'U.S.J.F. et GORDON ; SEROR (Anciens Combattants de l'O.R.T.F.) ; SCHWEITZER (Association des A.C. d'origine hongroise) ; Mme SOSNOWSKI (Association Nationale des Familles de Fusillés et Massacrés) ; Eugène WEILL, représentant le C.R.I.F. et l'Alliance Israélite Universelle ; etc...

L'allocution de B. PONS

Notre président, après avoir salué les personnalités officielles, les représentants de diverses organisations ainsi que nos camarades venus aussi nombreux, a dit notamment :

« Nous nous réunissons cette année dans des circonstances particulièrement graves et dangereuses pour l'Etat d'Israël, pour le peuple juif et pour la paix du monde.

Depuis la création de l'Etat d'Israël, qui procura un foyer à des centaines de milliers de rescapés des camps de la mort nazis et des ghettos, sa sécurité n'a jamais été aussi menacée qu'actuellement.

Au moment même où nous sommes rassemblés pour commémorer et exalter l'héroïsme et le sacrifice des Juifs morts pour la France et pour l'honneur du peuple juif, nous tenons à exprimer, ici même, notre solidarité au peuple d'Israël dans sa lutte pour sauvegarder la paix et son entière souveraineté nationale.

Les combats de 1939-40, la lutte dans la clandestinité des Juifs, contribuèrent partout où ils se

trouvaient, à l'écrasement de l'hitlérisme, créant ainsi les conditions pour la résurrection de l'Etat d'Israël.

Aujourd'hui, devant ce monument, nous osons espérer que la raison triomphera des passions, que la paix et la sécurité seront sauvegardées avec l'appui de toutes les grandes puissances, avant que ne se déclenche la machine infernale.

Nous voulons espérer que la guerre sera écartée et que la paix sera établie dans le Proche-Orient.

En agissant dans ce sens, nous resterons fidèles à la mémoire de nos camarades morts sur le champ d'honneur, pour la France et pour la liberté.

Le discours d'Isi BLUM

Notre secrétaire général commence son discours en évoquant « le courage et l'héroïsme de ceux qui prirent volontairement des armes pour défendre leur patrie d'adoption ». Il cite des exemples de courage de ces volontaires au cours des combats de 1939-40 et ensuite dans les rangs de la Résistance.

Après avoir rendu hommage à tous ceux qui sont morts les armes à la main et aux martyrs sauvagement exterminés dans les camps de la mort nazis, l'orateur dit notamment :

« Ils sont morts, comme les millions d'autres hommes, pour que le monde ne connaisse plus de guerre, d'injustice. Qu'enfin s'ins-

taure une société humaine où régnerait, non pas le racisme et l'antisémitisme, mais la fraternité et où la guerre et le fascisme seraient bannis à jamais.

Par leur contribution à la victoire sur le nazisme, ils créèrent les conditions pour la naissance de l'Etat d'Israël.

Hélas, 22 ans à peine après la fin du cauchemar, le nazisme menace à nouveau et en Allemagne Fédérale les organisations néonazies peuvent librement étaler leur propagande de haine raciste et antisémite.

L'antisémitisme et le racisme se manifestent dans de très nombreux pays et la France, malheureusement, n'en est pas épargnée.

L'agression américaine au Vietnam fait couler des flots de sang et risque de provoquer une guerre mondiale.

Israël vit des heures dramatiques. Son existence même est mise en cause.

C'est avec une profonde inquiétude et une angoisse particulière que nous suivons, d'heure en heure, les événements du Proche-Orient.

Chaque Juif, chaque homme épris de paix et de justice, ne peut rester indifférent devant la menace qui pèse sur le jeune Etat qui a fondé un foyer pour des centaines de milliers de rescapés des camps de la mort. Un peuple, qui a fructifié par son rude labeur, un désert, est menacé. Des chefs arabes ne cachent pas leur intention de détruire Israël, de l'exterminer jusqu'au dernier Juif.

L'Etat d'Israël, dont la création a été sanctionnée par l'O.N.U. voici 19 ans, doit exister et vivre dans le calme et la paix.

La guerre, qui risquerait d'ailleurs de déborder le cadre du Moyen-Orient et de dégénérer en conflit mondial, ne résoudrait aucun problème, mais bien au contraire elle ne ferait que les compliquer encore.

La guerre et le fascisme sont mortels pour les Juifs, quel que soit l'endroit où ils vivent.

La paix, la démocratie, la liberté sont par contre indispensables pour l'existence d'Israël et pour la survie des populations juives dans n'importe quel pays.

C'est pourquoi nous désirons de tout cœur, ardemment, que la paix soit sauvegardée et que les litiges entre Israël et ses voisins arabes soient réglés par la voie pacifique.

Le calvaire séculaire du peuple juif, que nous avions espéré résolu à jamais, après l'odieux massacre de six millions de ses enfants, n'est, hélas ! pas encore parvenu à son terme.

Nous devons donc poursuivre le combat qu'ont mené nos héros, afin que se réalise le noble idéal pour lequel ils ont donné leur vie.

C'est en agissant ainsi que nous resterons fidèles à leur mémoire. »

Un message de Pierre PARAF

Je crains de ne pouvoir participer demain matin à la Cérémonie du Souvenir.

Vous savez que mon cœur sera plus que jamais près de vous, de mes camarades les engagés volontaires et anciens combattants juifs, à une heure où nos pensées vont vers la paix menacée au Moyen-Orient, vers l'Etat d'Israël en péril.

Il est impossible que soit contesté le droit de vivre de la nation des rescapés des pogromes et du génocide hitlérien, qui a donné au monde un exemple unique de courage et de grandeur.

Dans l'hommage rendu à nos frères morts pour la France entrent à la fois le sentiment de cette solidarité et notre volonté obstinée de négociation, de paix — de paix sans Munich — dont les anciens combattants que nous sommes connaissons plus que tous les autres qu'elle est le premier des devoirs.

Fraternellement...

Pierre PARAF.

Prix Gaby-Archambaud

Un prix Gaby-Archambaud vient d'être créé, récompensant chaque année un jeune de seize à vingt-neuf ans pour un travail de fin d'année d'études, un diplôme, une dissertation ou tout autre étude se rapportant à n'importe quelle période de l'Histoire consacrée à une personnalité ou une collectivité, aux luttes sociales ou au travail créateur artistique et scientifique, mettant en valeur : La contribution des Juifs au progrès humain.

Ce prix d'un montant de 600 francs est décerné par un jury composé de MM. :

André GISELBRECHT, Vladimir JANKELEVITCH, Pierre PARAF, Henri SLOVES, Marceau VILNER.

Les candidats éventuels à ce prix sont priés de s'adresser avant le 1^{er} septembre à :

« LA PRESSE NOUVELLE HEBDOMADAIRE », 14, rue de Paradis, Paris-10^e en spécifiant « Prix Gaby-Archambaud ».

QUI EST

GABY ARCHAMBAUD ?

Né dans la clandestinité le 6 février 1942, Gaby Archambaud, fils de notre camarade Abram Archambaud, est mort dans l'année où le diplôme d'ingénieur de l'Ecole Supérieure d'Electricité devait couronner de brillantes études. Esprit ouvert, il s'intéressait autant à l'actualité scientifique qu'à la vie littéraire. C'est en amoureux de la montagne et de la vie qu'il est mort tragiquement le 1^{er} août 1965, surpris par une tempête de neige à l'aiguille de l'M.

NOS PEINES

Nous présentons aux familles de nos camarades décédés BORENSTAIN Mojzesz KLEIN Moïse nos sincères condoléances pour la perte cruelle qu'elles viennent de subir.

Nous étions présents...

● le 3 avril, à la fête de l'ouverture du nouveau local de nos camarades garibaldiens, 20, rue des Vinaigriers ;

● le 22 avril, au congrès annuel de l'Association des Anciens Combattants P.G. de la Seine ;

● le 5 mai, à la Synagogue, rue de la Victoire, à la mémoire des Déportés ;

● le 19 mai, à l'Hôtel Moderne et le 21 mai au pèlerinage à Beaune-la-Rolande et Pithiviers, avec les anciens déportés juifs pour commémorer la triste anniversaire de l'ouverture de ces premiers camps d'internement ;

● au 50^e anniversaire de l'A.R.A.C. célébré le 21 mai 1967 au Parc Montreuil à Montreuil ;

● aux Etats Généraux pour la paix au Vietnam, tenus à Paris les 20 et 21 mai 1967 ;

● à la Table Ronde sur le néo-nazisme et le danger qu'il représente pour la sécurité européenne, organisée par l'A.N.A.C.R. le 27 mai ;

● au 26^e Congrès National de la L.I.C.A., les 27 et 28 mai 1967 à l'U.N.E.S.C.O. ;

● au cinéma Bataclan, le 30 mai, à la célébration du 19^e anniversaire de l'Etat d'Israël, organisée par l'Union des Sociétés Juives.



L'ARRIVEE
A
LA
CEREMONIE

De gauche à droite :

MM. Isi BLUM ; le Cdt Chaim YANETZ, attaché militaire de l'Ambassade d'Israël ; Dr ELLENBOGEN, représentant le Ministère des Anciens Combattants ; RIO-LACCI, Sous-Préfet d'Antony, représentant le Préfet de la Seine, et B. PONS.

Pour l'honneur de l'humanité IMPRESCRIPTIBILITÉ

Le colloque international organisé par l'Association des magistrats résistants sur le thème « La loi internationale vingt ans après Nuremberg », s'est tenu le 29 avril, au Palais de Justice, sous la présidence, le matin, de M. Michelet, et l'après-midi, de M. Cassin, en présence de nombreuses personnalités françaises et étrangères. M. Vandenbrouque représentait l'A.N.A.C.R.

La matinée avait été consacrée, sur le rapport du procureur général Herzog, à dégager les principes posés par ce jugement en matière de crime contre l'humanité, dont la notion a été précisée pour la première fois en droit pénal. Le professeur Sawicki, qui fut délégué polonais à ce procès ; MM. Gerthoffer, Debenest, délégués français ; le professeur Muskhatch, de l'Université de Tel Aviv, insistèrent sur l'importance historique de ce jugement et les conséquences qui devraient en être tirées, et le conseiller Boucly conclut en soulignant le caractère international de ces crimes ordonnés par un Etat.

L'après-midi fut consacrée, après rapport du président Larocque, à examiner les conséquences de ce caractère. Le professeur Jeschek,

de l'Université de Fribourg ; le procureur général Hausner, qui requit contre Eichman ; les professeurs Szalatic, de l'Université de Zagreb, et Graven, de l'Université de Genève ; le professeur Bouzat, le conseiller Ancel tombèrent d'accord sur l'imprescriptibilité évidente qui en découle et sur l'urgence de mesures à prendre tant pour constater sur le plan international cette imprescriptibilité que pour assurer l'extradition par tous les Etats des auteurs de ces crimes.

C'est un vœu en ce sens qui fut adopté en conclusion par l'assemblée :

« Que, pour l'honneur de l'humanité, soit votée dans le plus bref délai, tant par l'Assemblée des Nations Unies que par celle du Conseil de l'Europe, la convention internationale reconnaissant ce caractère, dont l'adoption a déjà été recommandée par les commissions compétentes de ces deux assemblées qui en ont signalé l'importance et l'urgence ;

« Et que ce vote soit accompagné de l'adoption de prescriptions sur l'extradition des auteurs de ces crimes par les Etats sur le territoire desquels ils se seront réfugiés, lorsque ces Etats en seront requis. »

Textes publiés durant les événements au Proche-Orient

NOTRE LETTRE AU GENERAL DE GAULLE

La situation dans le Moyen-Orient, où la tension sur les frontières d'Israël s'est sensiblement aggravée ces jours derniers, risque de provoquer la guerre en mettant en danger l'existence même du jeune Etat.

Tous les peuples épris de paix suivent avec angoisse les événements dans cette région du monde et souhaitent ardemment que la paix y soit sauvegardée.

Les Anciens Combattants Juifs sont particulièrement inquiets de voir peser un immense danger sur l'Etat d'Israël qui a procuré un foyer aux centaines de milliers de rescapés des camps de la mort nazis et dont la création a été reconnue par l'O.N.U. il y a 19 ans.

Nous avons l'honneur de vous

prier de bien vouloir user de l'influence que vous exercez dans cette partie de l'univers afin d'écarter le spectre de la guerre et de rechercher une solution pacifique aux questions en litige entre Israël et ses voisins arabes.

Veuillez agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre plus haute considération.

Le Secrétaire Général,
Isi BLUM.

Le Président,
B. PONS,
Chevalier
de la Légion d'Honneur.

Des lettres dans ce sens ont été également adressées aux chefs des gouvernements de l'U.R.S.S., des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne.

NOTRE LETTRE A L'U. F. A. C.

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous transmettre copie de la lettre que nous avons adressée au Président de la République Française, ainsi qu'aux gouvernements des Etats-Unis, de l'U.R.S.S. et de Grande-Bretagne, concernant le danger de guerre au Moyen-Orient.

Nous pensons que l'U.F.A.C. qui représente la grande majorité des anciens combattants de notre pays, devrait également, dans l'intérêt de la paix, prendre position sur ce grave sujet.

Nous vous prions de croire, etc.

LA REPONSE DE M. PAUL MANET

J'accuse réception et vous remercie de votre communication du 24 mai qui a particulièrement retenu mon approbation.

En réponse, je m'empresse de vous informer qu'au nom de l'U.F.A.C., je viens d'intervenir, aussi instamment que je le pouvais, auprès du Gouvernement français, pour qu'il mette tout en œuvre en vue de faire aboutir, au plus tôt, dans le Moyen-Orient, une solution pacifique juste et durable.

Je vous prie d'agréer, etc.

Paul MANET
Président de l'U.F.A.C.

RESOLUTION VOTEE LE 2 JUIN PAR L'ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS DE LA RESISTANCE

Profondément inquiète de la situation actuelle au Moyen-Orient, qui risque de mettre en péril la paix mondiale, l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance,

rappelle solennellement son indéfectible attachement au droit de tout peuple à disposer de lui-même dans la sécurité et la dignité, et à la recherche de solutions négociées — les seules valables — dans tout conflit d'Etat à Etat.

En conséquence, elle estime :

— d'une part que l'existence de l'Etat d'Israël, dont elle n'oublie pas qu'une importante partie de la population est constituée de rescapés du génocide hitlérien, ne saurait être remise en cause ;

— d'autre part que tous les peuples du Moyen-Orient ont le droit de déterminer leur sort hors de toute ingérence étrangère.

Elle fait appel aux parties en présence pour qu'elles acceptent de négocier en vue de rechercher des solutions à l'ensemble des problèmes, notamment libre circulation maritime pour Israël au même titre que pour les autres puissances, et le sort des réfugiés palestiniens.

Elle fait appel aux grandes puissances pour que, par négociations directes et à l'O.N.U., elles mettent toute leur autorité au service d'un règlement pacifique de ce conflit, et pour qu'elles élargissent leur débat à la guerre qui désole le Vietnam et constitue elle aussi un grave danger pour la paix mondiale.

Paris, le 2 juin 1967.

La lettre de l'U. F. A. C. au Ministre des A. C.

Au nom de l'U.F.A.C. nationale, le président Paul Manet a adressé le 6 juin à M. Henri Duvillard, ministre des A.C. et V.G., la lettre suivante :

« Monsieur le Ministre,
« Les hostilités déclenchées au Moyen-Orient et qui vont s'intensifiant ont, malheureusement, confirmé les très graves appréhensions dont je vous avais fait part aux termes de ma lettre du 24 mai.

« Les Anciens Combattants et les Victimes de Guerre ont été bouleversés à l'annonce de ce nouveau conflit dont la France et les nations pacifiques qui appuyaient son action conciliatrice ont été impuissantes à empêcher le déclenchement.

« Par votre intermédiaire et vous assurant, en l'occurrence, de tout leur appui, ils demandent plus instamment que jamais à notre Gouvernement de poursuivre et multiplier ses efforts en vue d'aboutir au plus tôt, à la cessation des combats, puis, dans l'esprit des principes de la Charte des Nations Unies, à une solution juste et durable du litige.

« Veuillez agréer, monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération. »

CREATION D'UN COMITE INTERNATIONAL D'HISTOIRE DE LA DEUXIEME GUERRE MONDIALE

Un Comité international d'histoire de la deuxième guerre mondiale vient d'être créé à l'initiative du Comité d'histoire de la deuxième guerre mondiale, qui a réuni à Paris des historiens représentants des organismes de recherches d'une vingtaine de pays spécialisés dans l'histoire de la deuxième guerre mondiale : U.R.S.S., U.S.A., Grande-Bretagne, Belgique, Italie, France, Pologne, Yougoslavie, Tchécoslovaquie, Hollande, Norvège, etc. Le siège de ce comité se situera à Paris, et son secrétaire général sera le professeur Henri Michel.

Le comité qui a décidé d'effectuer des échanges de documents, de livres, d'informations et de se faciliter mutuellement les travaux des chercheurs, collaborera à

Le Comité Directeur de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs (58, rue du Château-d'Eau, Paris-Xe) réuni en séance extraordinaire le 29 mai 1967 en raison des graves événements du Moyen-Orient qui pourraient mettre en cause l'existence même de l'Etat d'Israël, a approuvé les initiatives prises notamment :

— de s'adresser aux Quatre Grands leur demandant d'user de leur influence dans cette région du monde afin d'écarter le spectre de la guerre ;
— de demander également à l'Union Française des Anciens Combattants (U.F.A.C.) d'agir dans le même sens.

Le Comité Directeur, certain de traduire le sentiment d'inquiétude et d'angoisse de tous ses adhérents, exprime au peuple d'Israël son entière solidarité dans sa lutte pour la défense de la paix, pour préserver sa souveraineté, la sécurité sur ses frontières et le droit de navigation sur les eaux internationales.

Le Comité exprime son désir ardent de voir les parties intéressées s'entendre pour résoudre les litiges par la voie pacifique et

NOTRE DECLARATION DU 6 JUIN

En ces heures graves que traverse Israël, les Anciens Combattants Juifs réaffirment leur entière solidarité avec l'Etat d'Israël, dans sa lutte pour l'indépendance et pour son existence dans la paix et la sécurité.

Font appel aux grandes puissances, d'user de leur autorité et de toutes leurs influences pour arrêter les hostilités et faire engager des négociations pour aboutir à une paix équitable et durable.

Décident de poursuivre activement la collecte de fonds pour Israël.

AUX « LAURIERS ROSES »

Les convalescents de notre Maison de repos à Levens, après avoir été informés par le directeur, N. Sapir, des initiatives prises par notre Union, ont spontanément collecté la somme de 2.030 francs pour Israël.

Les convalescents de notre Maison de repos « Les Lauriers Roses » se sont rendus le 8 mai dernier au Monument aux Morts de Levens, pour rendre hommage, à l'occasion du jour anniversaire de la victoire, aux combattants morts pour la France.

assurer la paix entre Israël et ses voisins arabes pour le bien des peuples intéressés, dans l'intérêt de la paix mondiale.

Nous étions présents au meeting organisé par le M.R.A.P., le 12 juin dernier, au Palais de la Mutualité, où les orateurs se prononcèrent contre le racisme anti-arabe et anti-juif et pour une paix juste et durable.

DONS POUR NOS ŒUVRES

Nous remercions nos camarades et amis qui nous adressent des dons en reconnaissance des services que notre organisation leur rend :

APELKIR	50 F
BEN BASSAT	200 F
BROUDO	200 F
BROUTIN	50 F
DOMET DE VORGES	100 F
EDELSZEN	50 F
ERLICH Solo	50 F
EPSTEIN	100 F
FORSTER	5 F
GOLDHECHT	50 F
GROSWALD	50 F
JASKIEROWICZ	50 F
KANAR	150 F
KARPIK	200 F
KRIKORIAN	50 F
LEHRAUPT	250 F
MONAT	30 F
MINC	300 F
RAPAPORT	10 F
SCWERBROD	50 F
ZYSMAN	50 F

A la suite d'un pari entre MM. Maillet et Faray, chirurgiens-dentistes, le gagnant, M. Jacques Maillet, a bien voulu remettre à notre camarade Sylvain Lévy la somme de 2.490 F, montant de l'enjeu, au profit de nos œuvres sociales. Nous les remercions chaleureusement pour ce geste.

A Saint-Quentin

COMMEMORATION DE L'INSURRECTION DU GHETTO DE VARSOVIE

C'est notre section de Saint-Quentin qui organisa la commémoration du 24^e anniversaire de l'insurrection du Ghetto de Varsovie. La presse locale a largement rendu compte de cette émouvante manifestation.

Comme l'an dernier, de nombreuses personnalités locales et départementales avaient voulu répondre à l'invitation de notre camarade Glowiczover, président de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945 et leur présence donnait à cette poignante manifestation du souvenir un éclat tout particulier.

Parmi les personnalités, nous avons noté la présence de M. Perreau-Pradier, préfet de l'Aisne, accompagné de M. Leroux, sous-préfet de Saint-Quentin ; M. Edmond Bricout, député-questeur ; Mme Cabot, conseiller général ; M. Jacques Braconnier, maire de Saint-Quentin ; M. Lefort, commissaire.

MM. Normand, président départemental de l'U.F.A.C. ; Lionel Lefèvre et Clairet, représentant l'A.D. I.F. ; Bacquet, au nom de l'Association des Combattants Volontaires ; F. Lefèvre, secrétaire général de l'U.N.C. et représentant aussi « Rhin et Danube » ; Descamps et Dupont pour l'U.F.M.R. ; Gosset, secrétaire du Comité d'Entente des Combattants et de la 3^e D.I.M. ; Dromas, Hallade et Devailly, des Combattants Volontaires de la Résistance ; Guilbert, à la tête d'une importante délégation de l'A.R.A.C. ; Jacques Loyeux, président départemental des Forces Françaises Libres ; Mme Chamberlin, représentant la F.N.D.I.R.P.

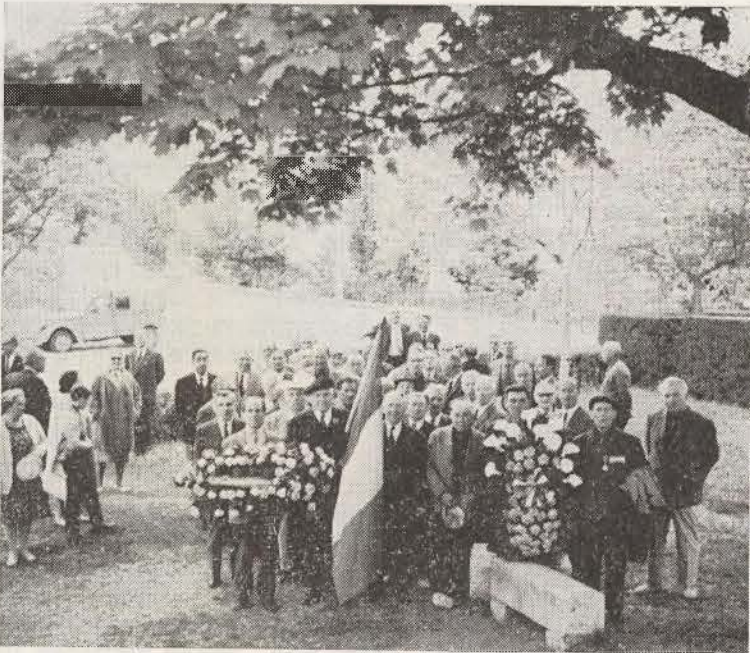
Au pied du monument encerclé par les drapeaux, des gerbes furent déposées par MM. Perreau-Pradier, Glowiczover et par le représentant de l'A.R.A.C.

Le Préfet, dans son allocution, dit notamment :

« Nous sommes ici pour nous souvenir et nous engager à ce que, dans l'avenir, il n'y ait plus de ghettos dans aucune partie du monde. »

Après les remerciements du président Glowiczover, le cortège s'inclina devant le monument pour gagner, en groupes séparés, la sortie du cimetière.

Le 8 Mai à Levens



NOS VŒUX

Nous adressons à notre camarade Salomon WACJMAN, membre du bureau, nos chaleureuses félicitations à l'occasion du mariage de son fils CLAUDE avec Mlle MARTINE.

Tous nos vœux aux jeunes mariés.

Nous sommes heureux de présenter à notre camarade PUTERMAN ainsi qu'à son épouse, nos vœux les plus sincères pour le mariage de leur fille Lucienne-Nathalie avec M. Georges COHEN.

Toutes nos félicitations à notre camarade ROZEN et Madame, à l'occasion du mariage de leur fille Arlette avec M. Claude SCHOUFF-LIKIR.

Tous nos compliments à notre camarade WAINTRAUB David pour la naissance de son arrière-petit-fils Pascal. Nous lui souhaitons en même temps un prompt rétablissement.

Nos bureaux

seront

ouverts

au mois

d'Août

tous les jours

de 14 à 18 h.

אונזער ווילן

אדגאן פון פארבאנד פון די געוויינלעכע פראנט-קעמפער

סאלידאריטעט מיט ישראל וואס קעמפט פאר עקזיסטענץ, זיכערקייט, פאר א גערעכטן און דויערהאפטן שלום

יידישן קאמבאטאנטן-פארבאנד, 58 רי שאטא דא, וועלכער איז זיך צוגויפֿ געקומען אויף אן אויסערארדנטלעכער זיצונג, דעם 29טן מאי 1967, אין נאענטן מזרח און, נעמלעך, די ווענדונג צו די רעגירונגען פון די פיר גרויסמאכטן און צום „אופאק“ לטובת דעם שלום אויף די ישראל-גרענעצן. דער צענטראל־קאמיטעט, וואס איז אדורכגעדרונגען מיט א טיפער זארג פארן עצם קיום פון מדינת ישראל, דריקט אויס זיין סאלידאריטעט מיטן ישראל-פאלק פאר דער פארטיידיקונג

אין דער היינטיקער צייטונג פאר עפנטלעכן מיר די פארשידענע אינזי- ציאטיון, וואס זענען אונטערגענומען געווארן דורך אונזער פארבאנד זינט עס איז אנטשטאנען די אנגעשטרענגטע סיסטאציע אויף די גרענעצן פון ישראל פון חודש מאי-יוני.

מיר ברענגען ווייטער דעם טעקסט פון דער דעקלאראציע, וואס דער פארבאנד האט פארעפנטלעכט, נאך דער אויסענאדרנטלעכער זיצונג פון צענטראל־קאמיטעט, וואס איז פאר געקומען דעם 29טן מאי.

דער צענטראל - קאמיטעט פון

די אייראפעאישע רעזיסטאנס-ארגאניזאציעס גרייטן גרויסע מאניפעסטאציעס אין דאכא קעגן די געפארן פון נעא-נאציזם

דעם 11טן מאי איז פארגעקומען אין פאריז א צוזאמענטרעף פון די פארשטייער פון דער פראנצויזישער רעזיסטאנס. זיי האבן אפגעשטימט א רעזאלוציע, וואס רופט די ווידער-שטענדלער פון אייראפע אנטייילצונע-מען אין א מעכטיקער מאניפעסטאציע קעגן נעא-נאציזם, וואס וועט פארקער מען אין דאכא דעם 22טן אקטאבער 1967.

א נייער צוזאמענטרעף פון דער איי-ראפעאישער רעזיסטאנס וועט פארקער מען אין רוים דעם 16טן און 17טן סעפטעמבער א נייעם צוזאמענ-טרעף פון דער אייראפעאישער רעזיס-טאנס, וואס וועט פארקומען אין רוים. מיר ווינטשן זיך, אז צאלרייכע פער-זענלעכקייטן, וואס האבן אנגעפירט מיט דער ווידערשטאנד-באוועגונג אין זייער לאנד, אדער וואס פירן אן מיט די ארגאניזאציעס פון רעזיסטאנטן און דעפארטירטע, זאלן זיך צוזאמענטרעפן מיט אונז, כדי צופרעציוורן די צילן, וואס זענען אונז געמיינזאם און אנצו-נעמען באשלוסן פון קאמף, וואס עס פארלאנגט די ערנסטקייט פון דער גע-פאר.

א נייער צוזאמענטרעף פון דער איי-ראפעאישער רעזיסטאנס וועט פארקער מען אין רוים דעם 16טן און 17טן סעפטעמבער.

פיל אנגעזעענע פערזענלעכקייטן פון עסטרייך, בעלגיע, פראנקרייך, איטא-ליע, פוילן, מערב־דייטשלאנד, רומע-ניע, טשעכאסלאוואקיע, ראטנפארבאנד און יוגאסלאוויע האבן זיך באטייליקט אין דער קאנפערענץ פון 11טן מאי. צווישן די פראנצויזישע פערזענ-לעכקייטן האבן זיך געפינען: פרוי זשענעווער־אנטאניא דע גאל, ה. דע-בי-ברידעל, פורניע-באקע, מארסעל האמאן, פיער ווילאן און אנד.

מיר ברענגען ווייטער דעם טעקסט, וואס איז אפגעשטימט געווארן אויף דעם צוזאמענטרעף פון פאריז: „מיר, וואס האבן זיך אקטיוו בא-טייליקט אין דער רעזיסטאנס קעגן פאשיזם און נאציזם, מיר זענען איי-בערציגט, אז דער פאשיזם איז נאך נישט טויט און אז ער שטעלט מיט זיך פאר א געפאר פאר אלע פעלקער. „ער מאניפעסטירט זיך אין פארשי-דענע פארמען און אין פארשידענע טיילן פון דער וועלט.

„באזונדערס אלארמירט צוליב די וואל-דערפאלגן פון דער נעא-נאצישער ג. פ. ד. פארטיי, אין מערב - דייטש-לאנד, און צוליב דעם אפקלאנג, וואס די פראפאגאנדע-טעמעס, האבן אין א טייל פון דער עפנטלעכקייט פון דא-זיקן לאנד.

„אויפגעצארגט צוליב דער בפירוש-דיקער אונטערשטיצונג, וואס זי בא-קומט פון מעכטיקע סאציאלע כוחות, „זייענדיק איבערציגט אין דער עק-זיסטענץ פון פארבינדונגען צווישן די פארערער פון דייטשן נאציזם און די אנהענגער פון פאשיזם אין אנדערע לענדער פון אייראפע און פון דער וועלט.

„וויסנדיק די געפאר, וואס עס שטעלט מיט זיך פאר דער נעא-נא-ציזם פאר די מענטשלעכע פרייהייטן,

פון אירע מלוכהשע רעכט, פאר איר זיכערקייט און סווערעניטעט, איינגע-שלעסן די פרייע נאויגאציע אויף די אינטערנאציאנאלע וואסערן.

דער צענטראל - קאמיטעט דריקט אויס דעם טיפסטן באגער און האפער-גרייט ווערן אן אנטשפאונג און אז די פאראינטערעסירטע צדדים וועלן דורך פארהאנדלונגען פארזיכערן דעם שלום אין די אינטערעסן פון אלע פעלקער און פונעם וועלט-שלום.

דער קאמבאטאנטן - פארבאנד בא-שליסט איבערצוגעבן לטובת ישראל דעם גאנצן איינקומפט פון דער היינזא-ריקער טאמבאלא-אקציע און גיט איי-בער גלייך די סומע פון דריי מיליאן אלטע פראנק.

זינט דער דאזיקער רעזאלוציע האט אונזער פארבאנד איבערגעגעבן איבער פיר מיליאן פון די געזאמלטע געלטער און פרישע צוויי מיליאן פון דער טאמ-באלא-קאמפאניע.

צוזאמען, איז אזוי ארום אריינגע-טראגן געווארן לטובת ישראל ביי 10 מיליאן אלטע פראנק.

די ביורא פון פארבאנד

וועט זיין אפן

אין חודש אויגוסט

יעדן טאג

אין דער פראנצויזישער טייל פון אונזער צייטונג, ווו מיר פארעפנט-לעכן א גרעסערן באריכט פון אונזער אנדענק-צערעמאניע פון 4טן יוני אויף באניע, ברענגען מיר די ליסטע פון די פערזענלעכקייטן און פארשטייער פון א גאנצע ריי ארגאניזאציעס, יידישע ווי נישט-יידישע.

מיר פארעפנטלעכן ווייטער די ליס-טע פון די סאָסיעטעס, וואס האבן גע-געבן זייער אנשלוס אין דער אנדענק-מאניפעסטאציע און מיר אנטשולדיקן

רויך פון „אופאק“ צום 8-טן מאי

ווי באקאנט איז דער ענין פון פייערן דעם טאג פון 8טן מאי, אויפן זעלבן אופן ווי דעם 11טן נאוועמבער, וואס עס ווערט פאר-לאנגט דורך דער גאנצער קאמ-באטאנטן - באוועגונג, נאך אלץ נישט דערליידיקט. די רעגירונג שטעלט זיך אנטקעגן און אט פאר וואס די לאזונג פון „אופאק“ איז: „נישט זיך צו באטייליקן זיך א-פיציעל אין די צערעמאניעס, און אנטהאלטענע אומעטום, ווי די קאמבאטאנטן־ארגאניזאציעס וועלן זיך פארזאמלען ביי די מאָנומענ-טען“.

מיר ברענגען ווייטער דעם פולן טעקסט פון אפעל, וואס דער פרעזידענט פון „אופאק“ פאל מא-נע, האט פארעפנטלעכט אין צווא-מענאקאנט מיטן יום־טוב פון זיג איבערן היטלעריזם.

דעם 8טן מאי 1945, נאך גרוי-זאמער אונטערדריקונג, מאסאקרען און פארניכטונגען, האט די וועלט ענד-לעך זיך באפרייט פון גיגאנטישן קאנ-פליקט. די היטלערישע האָרדעס האָבן נישט באוויזן אויפצוצווינגען זייער הערשאפט אויף א מענטשהייט, וואס זיי האָבן געוואלט דערפירן צו שקלאפע-ריי.

„א גרויסע האפענונג האט דאן בא-הערשט די אלע, וואס האָבן קיינמאל נישט פארזיידעט און נישט אויפגע-הערט צו גלויבן אינעם גורל פון פראנקרייך, צי זיי זיינען געווען סאל-דאטן אין אוניפארם, רעזיסטענטן א-דער דעפארטירטע אין די לאגערן.

„היינט, ווען מיר געבן אפ כבוד אלע די, וואס האָבן אונז דערמעגלעכט צו האָבן דאס רעכט אויף האפענונג קענען מיר שעפן אין די שוידערלעכ-קייטן פון דער פארגאנגענהייט דעם

מיין קאנוואלעסצענס אין לעווענס

מאטען“ און „פאטריאט“, האָבן אָפּט, מיט פיל סימפאטיע, געשריבן וועגן דער רייכער ביבליאטעק מיט ביכער אין פארשידענעם אָפּשטאַם (פראנצויזן, שפאניעס, יוגאסלאווין, וויעטנאמער, קאטאליקן, מוסולמענער, אא"וו). 90 פראצענט זענען אָבער יידן. אלע לעבן זיך אויס פריי און אין א ברידערלע-כער פריינטשאפט אונטער דער אָנפיר-רונג פון א גוטער דירעקציע. יעדער איינער דריקט אויס זיין צופרידנקייט זיך דא צו געפינען. דאס איז באַזונ-דערס צו באוונדערן, ווען מען נעמט אין אַכט, אז צווישן די 50 קאנוואלעס-צענטן זענען פאראן מענטשן מיט פאר-שידענע פאליטישע קאנצעפציעס און וועלט־אנשויואונגען.

יעדער איינער, וואס פארלאזט דאס הויז נאך א חודש אפרו, פארט אַוועק מיטן געדאַנק צוריקצוקומען.

ריכטיק האט עס אָפּגעשאַצט אַ זשורנאליסט פון „פיגארא“, רענע רי-סא, אויך אַ קאנוואלעסצענט, באַצייכנ-דיק די אינסטיטוציע אלס „הויז פון פרייד און פריינטשאפט“.

די רעזשיאנאלע צייטונגען, ווי „ניס

אויף דער אנדענק - צערעמאניע אין באניע

זיך פון פארויס אויב אייניקע זענען געווארן פארזען. שעדלעך; קאליש און אומגעגנט; „אמי איזראעליט דע פראנס“; פראנא; ווארשע-אָכאַטע; קאַנסק; ברעסט-לי-טאָווסק; גאָרוואלין-שעדלעך; זשיראָר-דאָו; ראדאָם; לובלין; קינדער פון לו-בלין; מינסק-מאָזאָוויצעק; וואָלאָלא-וועק; „לא רענעסאַנס“; גראַיעק און אומגעגנט; „פידעליטע אַ לאַ פראַנס“; נאָוידוואָר-נאַשעלסק; טשעכאָווא; בא-ראק 4 פון די קריגס-געפאנגענע; וואָ-לאָמין;

רויך פון „אופאק“ צום 8-טן מאי

וויילן און דעם כוח צו קעמפן, בכדי א ריכטיקער שלום זאל זיך איינשטעלן אויף דער וועלט. „מיר דארפן נישט פארגעסן וואס עס איז געווען די מלחמה פון 1939 — 1945, ווו די וויסנשאפט און די מעטא-דישע מאַסמיתלען זיינען אָנגעווענדעט געוואָרן פאַר אַ סיסטעמאַטישער פאַר-ניכטונג פון אַ טייל פון מענטשזעכן מין.

„עס האַנדלט זיך נישט אין זאַמלען דערינערונגען מיטן צוועק צו זייען האָס, ווייל אויף שנאה קען גאַנטישט געבויט ווערן קיין דויערהאַפּטעס. מען דאַרף אָבער קאַנען ציען פון מאַנסט-רועזן קאַטאַקליזם די גויטקע לערעס און אַלץ טאָן בכדי די עקאָנאָמישע באַדינגונגען, דער פּסיכאָלאָגישער און מאַראַלישער קלימאַט זאָלן מער נישט דערמעגלעכן צו שאַפן גינסטיקע באַ-דינגונגען פאַרן אויסברעכן פון אַ ניי-עם קאַנפליקט און פון פּונאַדערפלאַ-קערן ליידזשאַפּטן, פון וועלכע דער מענטש, וואָס איז ווירדיק צו טראָגן דעם דאָזיקן נאַמען, קען בלויז האָבן חרפּה.

„אונזערע חברים, וועמענס אַנדענק מיר פייערן היינט מיט פּיעטעט, דאָר-פען נישט האָבן געווען קיין אומזיסטע קרבנות. זייער קרבן דאַרף אונז אַנ-רעגן צו אַקציע.

„וואָס גייט אונז אָן די ווענדערלע-כע אַנטוויקלונג פון דער וויסנשאַפט אויב דער דאָזיקער אויפשווונג ווערט נישט געשטעלט אין דינסט פון דער מענטשהייט נאָר אויסגענוצט קעגן איר.

„מיר דאַרפן זיך באַמיען צו פאַר-טיידיקן די גרויסע פּרינציפּן, וועלכע קענען פאַראייניקן די מענטשן און זיי צו דערמעגלעכן צו געבן דער וועלט דעם באַווייז, אז די ליבע פון דער פּרייהייט, פון גערעכטיקייט און פונעם שלום בלייבט די הויפּט-באַזע פון אונ-זער ציוויליזאַציע, אויב מיר זיינען אומפּעאיק צו ענטפערן אויף דעם רוף פון אַן עלעמענטאַרן פאַרגנופּט, וועלן מיר צוגרייטן די פּולשטענדיקע פאַר-ניכטונג פון דער מענטשהייט.

„מיר דאַרפן עס אויסוויילן דעם וועג, וועלכער וועט זיין דער, וואָס מיר האָבן זיך פאַרדינט.

„זאל לעבן די רעפּובליק!“

„זאל לעבן פראנקרייך!“

פאל מאנע

(פרעזידענט פון „אופאק“)

מעלדונג פון דער סאציאלער קאמיסיע

די סאציאלע קאמיסיע ביים קאמ-באטאנטן-פארבאנד ווענדעט זיך צו די מיטגלידער פון דער ארגאניזאציע, וועמענס זין עס געפינען זיך אין מילי-טער, אַנצוגעבן דעם אָדרעס, כדי די קאמיסיע זאל זיך קענען שטעלן אין פארבינדונג מיט זיי.

די קאמיסיע שיקט איבער אין א-זעלכע פאלן א פעקל אדער ווען נוי-טיק אויך מאטעריעלע הילף.

№ 114 Juillet 1967

①

UNION
Octobre 1967 p. 1

GAGNER LA PAIX

LORSQUE les menaces continuelles d'effacer Israël de la carte du Moyen-Orient et d'exterminer sa population avaient pris la forme concrète du renvoi des « casques bleus », du blocus du port d'Eilath et de la concentration massive de divisions blindées égyptiennes sur la frontière d'Israël, les anciens combattants juifs de France n'avaient plus à choisir.

Fidèles à l'esprit de solidarité avec Israël, pleins d'angoisse pour son destin, nous étions heureux, malgré notre répugnance organique à la guerre, que les forces armées d'Israël aient remporté une victoire rapide, écartant les dangers mortels qui pesaient sur le pays et permettant enfin d'espérer l'ouverture de négociations entre les belligérants et la conclusion heureuse de la paix, pour le grand bien de tous les peuples de la région.

Nous avons toujours considéré qu'Israël se trouvait en état de légitime défense et nous avons rejeté avec indignation les insinuations malveillantes, allant jusqu'à comparer les Israéliens aux « nazis ».

Le peuple d'Israël ne cherche qu'à vivre en paix et en sécu-

rité ; il n'aspire qu'à voir s'ouvrir une ère nouvelle de coopération fructueuse avec ses voisins arabes. Le seul moyen d'y parvenir consiste, à notre avis, à négocier, avec un sincère désir de trouver ensemble, autour d'une table ronde, sans vainqueurs ni vaincus, des solutions équitables à tous les problèmes en litige, à la plus grande satisfaction de tous les peuples intéressés.

Malheureusement, ce jour ne semble pas encore proche. La course aux armements continue. Certains dirigeants des pays arabes s'obstinent à ne pas vouloir reconnaître le droit à l'existence de l'Etat d'Israël. Ils refusent toute négociation de paix et l'acte de guerre commis par l'Egypte contre le navire « Eilath », confirme un danger persistant de reprise des hostilités.

Face à cette situation explosive, nous ne pouvons que réaffirmer notre ardent désir de voir s'engager au plus tôt des pourparlers qui aboutiraient à un règlement équitable de tous les problèmes, assurant à l'Etat d'Israël, la souveraineté, la sécurité et une paix juste durable.

Joseph FRIDMAN.

N° 115 - OCTOBRE 1967

BIMESTRIEL

Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

58, rue du Château-d'Eau - PARIS-10^e - Tél. : 607.49.26

LES 30 SEPTEMBRE ET 1^{er} OCTOBRE

L'assemblée générale de l'U.F.A.C.
a examiné les problèmes
du monde Anciens Combattants

LES 30 septembre et 1^{er} octobre derniers, s'est déroulée l'Assemblée générale annuelle de l'U.F.A.C. nationale. Plus de 300 délégués, venus de tous les coins de France, se sont penchés pendant deux jours sur les problèmes préoccupant le monde ancien combattant.

Les délégués furent unanimes à déplorer le fait que le nouveau budget pour 1968 ne prévoyait pratiquement pas d'amélioration pour les victimes de la guerre et malgré la courtoisie du nouveau ministre qui, sur ce point, diffère tout à fait de M. Sanguinetti, l'attitude du gouvernement reste inchangée et le règlement du contentieux n'est même pas amorcé.

Les orateurs qui se succédèrent à la tribune appelèrent à maintenir l'union afin d'entreprendre une action vigoureuse auprès des autorités, auprès des élus, à exercer sur eux une pression, surtout au moment du débat à l'Assemblée nationale.

L'Assemblée générale a, comme par le passé, accordé une place importante aux problèmes de la paix, à la guerre au Vietnam, à la situation au Moyen-Orient, au danger du militarisme allemand renaissant et à la montée du néonazisme.

Toutes les résolutions que nous publions ici ont été adoptées à l'unanimité et comme toujours les délégués se séparèrent convaincus d'avoir fait œuvre utile et d'avoir servi efficacement la cause des anciens combattants et victimes du nazisme.

Nos camarades B. PONS et Isi BLUM, président et secrétaire général de notre Union, suivirent en tant que délégués, les travaux de cette importante Assemblée générale.

(Voir les textes de résolution en page 2.)

Hitler ?... Connais pas !

Le journal ouest-allemand « Ofenbach Post » a publié les résultats effarants d'une enquête menée parmi 100 jeunes d'une école commerciale (moyenne d'âge : 17 ans). Les élèves ont rempli un questionnaire comportant 15 questions d'histoire récente.

50 élèves ne savaient strictement rien d'Hitler, et 70 % n'avaient aucune idée sur la durée du III^e Reich, tandis que les autres ont fourni des réponses approximatives ou complètement fausses.

23 élèves seulement ont su caractériser le régime hitlérien, douze, par contre, l'ont qualifié de « démocratie », « Reich social », « Reich impérial ». Et 65 n'ont pas su répondre.

Seule la moitié des élèves avaient une idée de ce qu'était un camp de concentration. A la question de savoir pourquoi les nazis avaient voulu exterminer les Juifs, les enquêteurs ont noté les réponses suivantes : « Ils étaient très malhonnêtes en affaires », « pour sauvegarder la pureté de la race germanique », « parce qu'ils ont incendié le siège du gouvernement à Berlin », etc.

Les connaissances sur la République de Weimar ne sont pas moins catastrophiques. Hindenburg, dont 20 % seulement des élèves avaient entendu parler, a été baptisé « S.S. », « chancelier impérial de Hitler », « constructeur du Zeppelin ». Et le président de la République de Weimar, Friedrich Ebert, est connu comme « poète » ou « maire de Berlin ».

Le N.P.D. foyer de « vieux » nazis

Le ministère de l'Intérieur d'Allemagne fédérale constate dans son rapport sur l'extrémisme de droite en République fédérale que les positions-clé du N.P.D. sont occupées par « d'anciens militants » du parti nazi. 11.000 Allemands ont adhéré au N.P.D. au cours de l'année 1966. Environ un sur douze membres du N.P.D. a appartenu au N.S.D. A.P. déjà avant 1933. Selon ce rapport, le N.P.D. serait représenté dans 76 % des circonscriptions municipales et provinciales. Dans la seule année 1966 le tirage des journaux et revues de l'extrême droite a augmenté de 20 % en R.F.A., et il est donc de l'ordre de 272.900 exemplaires, dont la majeure partie est fournie par l'organe du N.P.D. « Deutsche Nachrichten » (D.N.) et par le « Deutsche National-Zeitung und Soldaten-Zeitung » (D.N.S.Z.). Bien que le rapport a constaté pour l'année 1966 l'existence de parallèles plus nombreux

entre le fondement idéologique du N.P.D. et l'idéologie nationale-socialiste », M. Lücke, ministre de l'Intérieur, estime que les avertissements provenant du pays même et de l'étranger ne sont « guère fondés ». Il s'est également prononcé contre une interdiction du N.P.D.

La statistique publiée par le ministère de l'Intérieur date de plusieurs mois. Depuis, les élections de Brême, avec le nouveau succès obtenu par le N.P.D., confirment la croissance de ce parti nazi et le danger que cette progression représente.

Il faut donc rester vigilants, agir efficacement pour qu'enfin des mesures soient prises pour mettre hors la loi les groupements néonazis.

« Charivari » doit être saisi

Et regardons un peu devant notre porte. Il ne se passe pas de semaine sans qu'un périodique à sensation ne nous présente un « reportage » sur les Juifs : « Les Juifs en France », « Les Juifs à l'étranger », etc.

Le dernier-né est le confidentiel trimestriel « Charivari » qui publie un reportage ne différant point des tristement célèbres pamphlets de l'époque vichyste. En effet, toutes les pages sont remplies d'une prose antisémite virulente.

La perfidie consiste dans la forme dont sont présentés les faits : « Voilà comment ils sont devenus, comme ils sont. »

Les heureux gagnants de notre Tombola

Des dizaines de nos camarades et amis ont gagné un lot de notre tombola annuelle.

Nous publions ici les noms de ceux qui ont gagné les lots les plus importants :

- Dr W. PEREL : un voyage en Israël.
- M. STRAUSS : un voyage au Canada.
- G. RYMLAND : un voyage à Nice.
- S. FOUKS : un téléviseur.
- A. STEINBERG : un tapis.
- N. BUCHMAN et A. SLANOSKI : un transistor.
- Dr GROSS : une montre-bracelet.
- CHARYTAN : un rasoir électrique, etc...

**Vous serez nombreux
le 18 Novembre 1967
à 14 h., Salle Wagram
avec tous les
Anciens Combattants
pour défendre vos droits**

Notre

23^e Bal annuel

aura lieu le

Dimanche 24 Décembre

de
22 h à l'aube

dans les
Salons du
Palais
d'Orsay

2 Orchestres

ATTRACTIONS

TOMBOLA
BUFFET
SOUPER

Réservation :
58, r. Château-d'Eau
Paris-X^e - 670-49-26

L'assemblée générale de l'U. F. A. C.

L'allocution d'ouverture du président Paul MANET

« Lors de notre dernière Assemblée générale, j'exprimais notre profonde amertume en constatant que les Pouvoirs publics opposaient la plus totale indifférence à la situation des anciens combattants et victimes de guerre.

« Cette année le bilan n'est guère différent.

« A M. Sanguinetti qui avait pris vis-à-vis des anciens combattants et victimes de guerre une attitude de combat, a succédé M. Duvillard dont la courtoisie a remplacé la morgue de son prédécesseur, mais le sort des anciens combattants et victimes de guerre ne s'est nullement trouvé amélioré. Je n'en veux pour preuve que le projet de budget pour 1968 qui ne comporte aucune mesure nouvelle de quelque importance.

« Ceux qui se sont sacrifiés au service de la Nation n'ont droit qu'au mépris des Pouvoirs publics qui ne comprennent pas que la véritable grandeur d'une Nation ne peut se fonder sur l'oubli des dettes contractées.

« Notre lutte doit donc se poursuivre sur tous les plans tant que le Gouvernement n'aura pas conscience qu'un réel prestige est incompatible avec la misère où sont plongés trop de nos malheureux camarades.

La composition du Bureau de l'U. F. A. C.

Le bureau de l'U.F.A.C. pour 1967-1968 est ainsi composé :

Président : Paul Manet.

Vice-présidents : Pierre Décousus, Grasseau, Lucibello, Mettas, Etienne Nouveau.

Secrétaire général : Cast.

Secrétaires généraux adjoints : R.-P. Ferrand, Fournier-Bocquet, Sieklucki, Samuel.

Trésorier général : Dom.

Trésoriers généraux adjoints : Peyre, Georges Michel.

Archiviste : Husson.

Assesseurs : Amblard, Delporte, Levy, Joineau, Largeault, Albert Morel, Méricant, Sautot, Théus, Volvey.

« Il vous appartient, mes chers camarades, au cours des débats qui vont s'instaurer, de définir nettement et clairement, en dehors de toutes préoccupations partisans, votre volonté de voir mettre un terme au silence méprisant qu'on oppose à nos justes revendications.

« Malgré cette lutte incessante que nous menons pour défendre notre droit à une vie décente, nous avons continué à œuvrer sur le plan international en faveur de la paix. Des contacts positifs ont été pris avec différentes associations étrangères d'anciens combattants, en particulier avec nos camarades hongrois, allemands, italiens, anglais, tchécoslovaques... »

L'appel du Comité de Liaison

Le Comité national de liaison des A.C. et V.G. communique :

Le Comité national de liaison des Anciens Combattants et Victimes de guerre, réuni à Paris, le 28 septembre 1967, a pris connaissance des principales dispositions du projet de budget pour 1968 du ministère des A.C. et V.G.

Au nom de ses 4 millions d'adhérents, il a constaté avec une profonde amertume, qu'en dépit des promesses publiquement faites, à l'exception de quelques points d'indice supplémentaires en faveur d'une infime minorité de veuves de guerre ayant deux enfants à charge, ou des enfants incurables, aucune mesure, si minime soit-elle, n'est prévue dans ce budget pour amorcer le règlement du contentieux, cependant précisé dans son contenu à différentes reprises au gouvernement par les délégués du Comité national de liaison.

Tel qu'il est présenté au Parlement ce projet de budget est inacceptable.

Le Comité national de liaison s'adresse donc solennellement aux élus de la nation pour qu'ils le rejettent.

Il recommande instamment à tous les comités départementaux d'intervenir sans retard par lettre auprès de chacun de leurs parlementaires, en leur rappelant que leur responsabilité personnelle sera engagée s'ils acceptent de se laisser enfermer dans la néfaste procédure du vote bloqué.

Le Comité national de liaison décide de convoquer les A.C. et V.G. à participer massivement, dans l'union la plus totale, à un grand meeting de protestation, qui aura lieu à Paris, le 18 novembre, à 14 heures, salle Wagram.

Il convie également les comités départementaux à organiser pour le 4 ou le 5 novembre des rassemblements de protestation dans les grands centres régionaux.

Les motions

ACTION GENERALE

L'Assemblée générale de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (U.F.A.C.), réunie le 1er octobre 1967, à Paris, parlant au nom de plus de deux millions et demi d'anciens combattants et victimes de guerre, dénonce le projet de budget du ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre pour l'année 1968.

A l'exception de quelques points d'indice supplémentaires pour une minorité de veuves ayant plusieurs enfants à charge ou incurables, en dépit des promesses faites aux intéressés et des engagements pris devant le Parlement et l'opinion, le projet de budget ne contient au-

cune mesure tendant à rétablir les anciens combattants et victimes de guerre dans des droits qui ont été supprimés ou amputés et pour appliquer des lois cependant votées par la représentation nationale.

Alors que la France va célébrer, en 1968, le cinquantième anniversaire de la Victoire de 1918, l'U.F.A.C. met en garde les Pouvoirs publics contre une telle politique de mépris à l'égard de celles et de ceux dont les sacrifices ont permis que vive la France.

S'adressant à chaque parlementaire, dont la responsabilité personnelle est engagée, elle leur demande de se refuser à voter ce budget pour autant qu'il ne contiendra des mesures importantes propres à rétablir les anciens combattants et victimes de guerre dans leurs droits, et ceci quelles que soient les procédures employées par le gouvernement pour faire adopter la Loi de Finances, notamment la procédure néfaste du vote bloqué.

L'assemblée générale de l'U.F.A.C. invite les anciens combattants et victimes de guerre, ainsi que leurs groupements locaux et départementaux, à intervenir d'urgence auprès de chaque parlementaire et à organiser la protestation publique la plus vigoureuse.

L'assemblée générale, en plein accord avec les autres associations groupées au sein du Comité national de Liaison des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, appelle à préparer, dans l'union la plus totale, pour les 4 et 5 novembre, des rassemblements de protestation dans les grands centres régionaux et un grand meeting à Paris, le 18 novembre, à 14 heures, salle Wagram.

Notre union et notre détermination nous permettront de mettre en échec la politique du mépris dont nous sommes les victimes et de faire respecter nos droits et notre honneur de Combattant.

POUR LA PAIX DANS LE PROCHE-ORIENT

L'U.F.A.C.,

Inquiète devant les conséquences de la prolongation du conflit qui oppose les Etats arabes et l'Etat d'Israël et qui, s'ajoutant à la guerre au Vietnam, menace la paix mondiale ;

Rappelle qu'elle a toujours condamné les campagnes d'excitation nationalistes et raciales à la violence, ainsi que le recours aux solutions de force pour régler les différends entre pays.

Considérant que la Charte des Nations Unies a fixé pour principaux buts : le développement, entre Nations, des relations amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité des droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-

LE

PROBLEME ALLEMAND ET LA SECURITE DE L'EUROPE

L'U.F.A.C.,

Rappelle que, tant qu'il n'a pas été réglé, le problème allemand fait peser sur l'Europe et sur la paix un danger permanent ;

Regrette le réarmement allemand tant à l'Ouest qu'à l'Est ;

Renouvelle ses mises en garde contre la mansuétude à l'égard des criminels de guerre et des organisations d'anciens S.S., la réaffirmation des revendications territoriales, tous faits contraires aux accords internationaux et qui engendrent en Allemagne un climat propice à la résurgence du militarisme et du nazisme ;

Préconise la réunion de tous les Etats européens en vue de l'organisation de la sécurité collective européenne avec comme premières mesures la non-prolifération des armements atomiques et le règlement du problème allemand par des accords entre tous les pays intéressés.

mêmes et le règlement, par des moyens pacifiques, des différends qui les opposent ;

Estime qu'une paix durable dans le Proche-Orient ne peut être fondée que sur le respect des résolutions de l'O.N.U. et des justes droits des parties en présence en garantissant l'existence et la souveraineté de tous les Etats en cause, la liberté des voies de communication à vocation internationale et en apportant une solution humaine au problème des réfugiés palestiniens ;

Apporte son soutien total aux forces pacifiques et en particulier à l'O.N.U. dans leurs efforts pour établir une paix durable au Proche-Orient.

POUR LA PAIX AU VIETNAM

L'U.F.A.C.,

Renouvelle sa profonde inquiétude devant l'aggravation de la guerre au Vietnam qui a pris des proportions risquant de généraliser le conflit ;

Déplore les échecs successifs des tentatives faites pour arrêter cette guerre ;

Demande la cessation des bombardements contraires au droit international, condition sine qua non

de l'ouverture des négociations auxquelles seraient associés tous ceux qui se battent ainsi que les signataires des accords de Genève de 1954 ;

Insiste à nouveau pour la stricte application de ces accords, ce qui implique la cessation des hostilités, le retrait des troupes étrangères et, pour le peuple vietnamien, le droit à disposer de lui-même sous garantie et contrôle internationaux.

Notre camarade Marceau VILNER PRESIDENT DE L'AMICALE DES ANCIENS DEPORTES JUIFS DE FRANCE n'est plus

Notre camarade Vilner-Fanstein est mort le 24 juillet dernier, à l'âge de 58 ans, après une longue et douloureuse maladie.

Né à Vilno en 1909, il vient en France où il poursuit ses études.

Il avait été avant la guerre l'un des principaux animateurs du « Comité Thaelman ».

Engagé volontaire en 1939, il est affecté au 12^e R.E.I. et participe aux rudes combats de ce régiment. Il fut, en 1941, parmi les premiers arrêtés et déportés à Auschwitz. Au lendemain de la Libération, il adhère à notre Union et reste un membre fidèle et dévoué. Rappelons qu'en dehors de ses multiples activités dans diverses organisations, il assumait la présidence de l'Amicale des Anciens Déportés Juifs.

Une foule nombreuse est venue au cimetière de Bagneux rendre un dernier hommage à notre camarade qui était aimé et estimé par tous.

Que sa famille trouve ici l'expression de nos condoléances les plus émuës.



Si vous n'avez pas encore réglé vos cotisations pour l'année en cours, veuillez nous adresser 20 francs par mandat-poste ou chèque bancaire.

Vous recevrez votre carte d'adhérent par retour du courrier.

Nous présentons nos condoléances les plus fraternelles aux familles de nos camarades disparus :

BORNSZTEJN Léon,
DLUGY Psachie,
INO Simon,
KUJAWSKI,
MOSKOVIC Antoine,
MOSLER Hercke,
ROITER Moïse,
SZEJER Abram Moszek,
TARSZYS Szyja.

Nos peines

Que notre camarade GROMB-KENIG, vice-président d'honneur de notre organisation, et Madame, cruellement frappés par la disparition tragique de leur fils RICHARD, trouvent ici l'expression de nos condoléances les plus émuës.

Nous adressons nos sincères condoléances à notre camarade et Mme GAMER, durement éprouvés par la mort de leur fils PAUL, survenue dans un accident d'avion.

Que notre camarade SAFIR-STEIN, douloureusement frappé par la mort de son fils MICHEL, soit assuré en ces circonstances de notre profonde sympathie.

A notre ami Maurice GRINBERG, secrétaire de l'Association des Prisonniers de Guerre de la Seine, qui vient de perdre son père, nous adressons nos sincères condoléances.

Nos félicitations pour leur 60^e anniversaire

A l'occasion de leur 60^e anniversaire, nous exprimons nos félicitations les plus chaleureuses et nos vœux fraternels de longue vie, de bonne santé et de travail fructueux pour la cause qui leur est chère, la cause des anciens combattants et victimes du nazisme.



A. GLOWICZOWER
Président de notre section de Saint-Quentin.



Charles SER
un des fondateurs de notre Union et membre du Comité Directeur.



S. WAJSBORT
un des fondateurs de notre organisation et membre actif du Comité Directeur.



B. VOLDMAN
membre actif de notre Comité Directeur.



ROSTAIN
membre de notre Comité et représentant de l'organisation à l'U.G.E.V.R.E.

NOTRE LETTRE à l'Ambassadeur d'U.R.S.S. à Paris

Excellence,
Depuis les derniers événements dans le Proche-Orient, des caricatures ont paru dans des journaux soviétiques, qui peuvent alimenter l'antisémitisme parmi ceux qui ne sont pas encore désintoxiqués d'un fléau dont les séquelles persistent toujours dans certaines couches de la population.
Notre Union compte de nombreux anciens prisonniers de guerre qui se souviennent qu'ils furent libérés par l'armée soviétique ; elle n'oublie pas la contribution essentielle de l'U.R.S.S. dans la victoire des Alliés sur l'hitlérisme et elle n'oublie pas non plus que des centaines de milliers de Juifs ont échappé à l'extermination nazie grâce à l'Union Soviétique.

Notre Union est certaine de traduire le sentiment d'indignation de tous les Juifs qui ont combattu, avec ou sans uniforme, contre la barbarie nazie, en vous adressant en leur nom notre véhémence protestation.

Notre protestation — nous tenons à le préciser — n'est nullement dictée par des motifs politiques. Elle est animée uniquement du souci de justice et d'équité.

Nous vous prions d'agréer, etc.
Le Secrétaire Général,
Isi BLUM.
Le Président,
B. PONS
Chevalier de la Légion d'Honneur.

LE DIRECTEUR ADJOINT DE LA CAISSE PRIMAIRE DE SECURITE SOCIALE DE NICE, CONVALESCENT AUX

« Lauriers Roses »

EXPRIME, DANS LE LIVRE D'OR DE NOTRE MAISON, SA SATISFACTION.

Pendant ces deux mois, la période que j'ai passée aux « Lauriers Roses », s'est déroulée de façon exceptionnelle.

Complétant les conditions particulières de confort apportées dans cette maison, j'ai été très touché par la sympathie et la camaraderie de tous les occupants, auxquels il y a lieu d'ajouter l'ambiance nécessaire insufflée par M. le Directeur SAPIR et son épouse, que je remercie personnellement de leur participation.

JOUFFRET,
Directeur adjoint de la Caisse Primaire de Sécurité Sociale de Nice.

Rappel du règlement de notre Prix littéraire " Maurice VANIKOFF "

Nous reproduisons ici le règlement de notre prix littéraire.

Le prix littéraire annuel Maurice-Vanikoff sera attribué à l'auteur d'une œuvre parue au cours de l'année, en français ou en yiddish, mettant en relief la participation des Juifs de France et particulièrement des volontaires étrangers ou d'origine étrangère, à la lutte contre le nazisme et leur contribution à la victoire des Alliés.

Article 4. — Le prix sera décerné par le Jury composé de personnalités des Lettres, Anciens Combattants et Résistants, représentant les courants divers du monde combattant. Les décisions du Jury sont prises à la majorité absolue.

Article 5. — Le Secrétariat du Prix Maurice-Vanikoff est établi au siège de l'U.E.V.A.C.J., 58, rue du Château-d'Eau, Paris-10^e.

REGLEMENT

Les Membres du Jury

Article 1^{er}. — Il est créé, par décision du Comité Directeur, un prix littéraire annuel : « Prix Maurice-Vanikoff ». Ce prix sera de 3.000 francs (trois mille francs).

Article 2. — Ce prix est destiné à couronner chaque année l'œuvre littéraire, artistique, scientifique ou philosophique qui mettra en relief la lutte des Juifs de France, contre le nazisme, aussi bien dans l'armée que dans la résistance.

Article 3. — Les candidats au Prix Maurice-Vanikoff devront adresser leur ouvrage, imprimé ou manuscrit, chaque année avant le 31 janvier ; le jury devant se prononcer au plus tard le 31 mai suivant. (1)

MM. Jacques MADAULE, Président, Isi BLUM, Henry BULAWKO, René CASSIN, Dr Samuel DAINOWSKI, MM. Joseph FRIDMAN, GROMB-KENIG, Bernard LEACHE, Pierre PARAF, Jean PIERRE-BLOCH, Bernard PONS, Maurice SCHUSTER, M^{re} Henri SLOVES, M. Pierre VILLON.

(1) Cette année exceptionnelle, le Jury devant se prononcer fin février 1968, les candidatures devront être reçues, au plus tard, fin novembre 1967.

Nous étions présents...

- Le 12 juillet dernier avec l'Amicale des Anciens déportés juifs devant l'emplacement de l'ancien Vel' d'Hiv' pour commémorer les victimes de la monstrueuse rafle du 16 juillet 1942.
- Le 23 août, avec les Résistants, qui ranimaient la Flamme à l'Arc de Triomphe, à l'occasion de la Commémoration de la Libération.
- Le 23 septembre, à l'Assemblée générale annuelle de l'U.F.A.C. départementale de la Seine.
- Le 8 octobre, le matin, à la cérémonie du Souvenir, qui se déroula devant le Monument du Martyr juif inconnu.
- Le 8 octobre, l'après-midi, au cimetière de Bagneux, où l'Union des Sociétés juives de France organisait sa cérémonie annuelle du Souvenir en hommage aux victimes du nazisme.
- Le 22 octobre, à Nice, où s'est tenu le Congrès annuel de l'Association des Garibaldiens de France.

Nouvelle liste de dons

Faut-il un meilleur témoignage de l'attachement des anciens combattants juifs à notre Union que les listes de dons que nous publions dans chaque numéro de notre journal ? Voici encore une liste qui le confirme. Merci à tous.

ABRAMOVICI	200,00
ATLANTIC LLOYD	200,00
BACHUS	100,00
BARDIOT	50,00
BORNSZTEJN	100,00
CARTERON	20,00
CLEMENT	50,00
FOGEL	42,00
GOLDHECHT	50,00
ISRAELSKI	20,00
JANKLEWICZ	740,00
JAVOSKI	50,00
KARCZMER	50,00
KRESCH	1.000,00
KUPERBERG	110,00
LIPECKI	200,00
MALACH	50,00
MERFISZ	50,00

MILECKI	50,00
MORGENSTEIN	250,00
MUNSZTEJN	100,00
ORGAN	100,00
PELTA Michel	100,00
PICOSTE	50,00
PIEKAR	500,00
PLATKIEWICZ	100,00
PLOCKI	100,00
POLOSECKI	20,00
POPER	50,00
PREDEC	100,00
ROITIER	50,00
ROTHBERG	50,00
SALTIEL	250,00
SOSNOWICZ	100,00
SURALSKI	100,00
SZEROKOSC	20,00
TROJANOWSKI	250,00
WAGMAN	115,00
WAINTRAUB	100,00
ZISZOWICZ	200,00
ZLOTOGORA	50,00
ZYLBERCAN	100,00
ZYSMAN	50,00

NOS JOIES

Nous sommes heureux de présenter à notre camarade ROSTAIN, membre du Comité, et Madame, nos chaleureuses félicitations, à l'occasion du mariage de leur fils Charles avec Mlle Alice FRYMERMAN.

Imp. A. SCHIPPER - Paris-11^e
Le Directeur : I. CLEITMAN

Nous adressons nos meilleurs vœux à notre camarade BEKER et son épouse, qui viennent de marier leur fils ALBERT avec Mlle Françoise CANAPLE.

Nos sincères félicitations à notre camarade KOZIEROW et Madame, à l'occasion du mariage de leur fille Janine avec M. Bernard BOCK.

Tous nos vœux à notre camarade TROJANOWSKI et son épouse, qui ont célébré le mariage de leur fils Samuel avec Mlle Suzanne SAMUEL.

Nous sommes heureux de féliciter le membre de notre bureau Félix HERSZKOWICZ, et son épouse, à l'occasion de la naissance de leurs deux petites-filles SOPHIE et DEBORA.

Nous présentons nos meilleurs vœux à notre camarade et Mme GUTNIK qui sont les heureux grands-parents du petit YANN.

Toutes nos félicitations à notre camarade et Mme LERMAN, à l'occasion de la naissance de leur petite-fille ANNE-SOPHIE.

Tous nos vœux à notre camarade BERGER et Mme du PUY, pour la naissance de leur petit-fils PHILIPPE-LAURENT.

Nos sincères félicitations à notre camarade HOFF et son épouse à l'occasion de la naissance de leur petit-fils FABRICE.

Notre section lyonnaise adresse ses félicitations les plus vives à M. KLEIN, à l'occasion de l'admission de son fils Charles à l'Ecole Polytechnique. Nous sommes heureux de nous joindre à ces félicitations.

M. et Mme TROJANOWSKI vous remercient pour la gentille attention que vous avez eue à l'occasion de leur mariage.

JACK ARY
et
NICKY
et leur **ORCHESTRE DE DANSE**

SAVA NEAGU
et son **ORCHESTRE TZIGANE**

seront
le 24 Décembre prochain
au **BAL DE NOTRE UNION**

Octobre 1967 p. 4

Montant annuel des pensions

à partir du 1^{er} Septembre 1967

(VALEUR DU POINT D'INDICE : 7,32 F)

PENSION PRINCIPALE (simple soldat)

Avec allocations aux grands invalides et Statut des grands mutilés

Taux d'invalidité	Pension principale (indices)	Allocations aux grands invalides				Statut des grands mutilés	Total des indices	Montant total en NF.
		N° 1, 2, 3, 4 (indices)	N° 5 (indices)	5 bis a (indices)	N° 6 (indices)			
10 %	42						42	307,44
15 %	63						63	461,16
20 %	84						84	614,88
25 %	105						105	768,60
30 %	142						142	1.039,44
35 %	166						166	1.215,12
40 %	189						189	1.383,48
45 %	213						213	1.559,16
50 %	236						236	1.727,52
55 %	260						260	1.903,20
60 %	284						284	2.078,88
65 %	308						308	2.254,56
70 %	332						332	2.430,24
75 %	356						356	2.605,92
80 %	380						380	2.781,60
85 %	361	128					489	3.579,48
85 % avec statut	361	64				200	625	4.575,00
90 %	368	154					522	3.821,04
90 % avec statut	368	77				300	745	5.453,40
95 %	370	204					574	4.201,68
95 % avec statut	370	102				400	472	3.383,04
100 %	372	256					628	4.598,96
100 % avec statut	372	128				500	1000	7.320,00

PENSION D'ASCENDANT

	Indices	Francs
Taux plein	200	1.464,00
Demi-taux (remariés)	100	732,00
Plus de 65 ans ou infirmes et incurables de plus de 60 ans		
Taux plein	220	1.610,40
Demi-taux	110	865,20
Majoration par enfant décédé ouvrant droit à pension à partir du 2 ^e inclusivement	40	292,80

RETRAITE du Combattant

Taux plein (indice 33)	241,56
Taux non indexé	35,00

CONTRAVENTIONS

Le problème de l'indulgence pour les G. I. G. au temps de l'électronique

On sait que depuis le 1^{er} juillet, le système des amendes encourues par les automobilistes a été modifié. En cas de contravention, les amendes seront réglées au moyen de timbres spéciaux que l'on peut se procurer dans les bureaux de tabac au prix de 10 F l'un et que l'on peut remettre directement à l'agent verbalisateur, ou adresser par poste dans les 8 jours à l'autorité compétente en apposant sur la fiche perforée laissée sur le pare-brise par l'agent un ou plusieurs timbres selon le montant de la contravention. Le montant de ces amendes pourra en effet aller de 10 F à 360 F selon le caractère du délit et le nombre de récidives.

Le contrôle des paiements se fera désormais dans les préfectures par un système automatique et électronique utilisant des fiches perforées.

Il deviendra donc difficile de montrer comme par le passé quelque indulgence à l'égard des automobilistes grands invalides de guerre.

C'est pourquoi une délégation du Comité d'entente des grands invalides a été reçue le 7 juillet par M. Gilles, directeur de la circulation à Paris.

Cet entretien a permis à la délégation d'obtenir les assurances suivantes :

A condition de transmettre dans les 24 heures à l'Association à laquelle appartient le titulaire de la plaque G.I.G., la fiche déposée sur le pare-brise, il sera possible d'intervenir, comme par le passé, afin d'essayer de faire annuler les contraventions.

Quant aux G.I.G. qui ne font partie d'aucune association ; il leur appartiendra d'adresser, eux-mêmes, très rapidement, la carte perforée à la Direction de la circulation, Préfecture de Police, à Paris, en sollicitant la levée de la contravention.

Nous soulignons que tout retard apporté à la transmission de ladite fiche risquerait de rendre absolument inopérante l'intervention soit de l'association à laquelle appartient l'intéressé, soit du G.I.G. lui-même.

100 % + Article 16 (Suspension) avec statut des G.M.

100 % + 1 ^{er} (Art. 16)	372 + 16	540	211	1139	8.337,48
100 % + 2 ^e »	372 + 32	543	233	1180	8.637,60
100 % + 3 ^e »	372 + 48	546	255	1221	8.937,72
100 % + 4 ^e »	372 + 64	549	277	1262	9.237,84
100 % + 5 ^e »	372 + 80	552	299	1303	9.537,96
100 % + 6 ^e »	372 + 96	555	321	1344	9.838,08
100 % + 7 ^e »	372 + 112	558	343	1385	10.138,20
100 % + 8 ^e »	372 + 128	561	365	1426	10.438,32
100 % + 9 ^e »	372 + 144	564	387	1467	10.738,44
100 % + 10 ^e »	372 + 160	567	409	1508	11.038,56
Par degré en plus	16	3	22	41	300,12

100 % + Article 16 (Suspension) sans statut des G.M.

100 % + 1 ^{er} (Art. 16)	372 + 16	540	923	6.792,96
100 % + 2 ^e »	372 + 32	543	947	6.932,04
100 % + 3 ^e »	372 + 48	546	966	7.071,12
100 % + 4 ^e »	372 + 64	549	985	7.210,20
100 % + 5 ^e »	372 + 80	552	1004	7.349,28
100 % + 6 ^e »	372 + 96	555	1023	7.488,36
100 % + 7 ^e »	372 + 112	558	1042	7.627,44
100 % + 8 ^e »	372 + 128	561	1061	7.766,52
100 % + 9 ^e »	372 + 144	564	1080	7.905,60
100 % + 10 ^e »	372 + 160	567	1099	8.044,68
Par degré en plus	16	3	19	139,08

100 % + Article 18 (Tierce personne)

100 %	372	93	1373	1838	13.454,16
100 % avec statut	372	93	1373	2189	16.023,48

PENSION DE VEUVE DE GUERRE

(taux de simple soldat)

Nature	Indice	Montant
Au taux normal	457,5	3.348,92
Au taux de reversion ..	305	2.232,60
Au taux exceptionnel	610	4.465,20
Majoration .	140	1.024,80

LES CARTES DU COMBATTANT SONT VALABLES JUSQU'EN 1970

Nous vous rappelons qu'un arrêté ministériel a prorogé la validité des cartes du Combattant. Quelle que soit la date d'expiration de votre carte du Combattant, celle-ci est donc valable jusqu'au 1^{er} janvier 1970.

Le Docteur KAGANOFF

PRESIDENT DE LA FEDERATION DES ASSOCIATIONS DES ANCIENS COMBATTANTS JUIFS

n'est plus



Le 9 septembre dernier est décédé à Paris, après une longue maladie, le Dr KAGANOFF, président de la Fédération des Associations d'Anciens Combattants Juifs des deux guerres.

Il se trouvait à la tête de cette Fédération depuis la disparition, en mars 1961, de son illustre prédécesseur, notre inoubliable camarade Maurice VANIKOFF.

Le Dr KAGANOFF, qui s'était engagé dans l'armée française dès 1914, fut un des fondateurs de l'Association des Engagés Volontaires Juifs de la première guerre mondiale, créée après les hostilités.

Quand, en septembre 1939, Hitler déclenche la seconde guerre mondiale, le docteur Kaganoff n'hésite pas un instant à se mettre, une fois encore, au service de son pays adoptif.

Homme sincère et honnête, il a toujours servi ses camarades avec un désintéressement exemplaire.

Président de la Fédération, il a sans cesse manifesté son loyalisme envers tous les groupements affiliés.

Adeptes fervents de l'union entre hommes qui se sont battus pour la

même cause, sans distinction de leurs convictions idéologiques, il défendait avec acharnement l'entente entre toutes les associations, et ceci dans des circonstances souvent très difficiles.

De très nombreux amis sont venus aux obsèques pour lui rendre un dernier hommage. Notre ami Armand Kohn a exprimé en quelques mots fort émouvants, au nom de la Fédération, le sentiment de

la profonde tristesse de tous ses camarades.

Avec le docteur KAGANOFF disparaît un militant de valeur, un fervent défenseur de la cause des Anciens Combattants Juifs.

Notre organisation perd un grand ami. Que Mme KAGANOFF, sa fille et toute la famille, trouvent ici l'expression de nos sincères condoléances.

ATTENTION AUX FORCLUSIONS

Nous rappelons à nos camarades qu'ils ont jusqu'au 31 décembre 1967, pour déposer, s'ils ne l'ont pas encore fait, leur demande de CROIX DE COMBATTANT VOLONTAIRE et de MEDAILLE DES EVADES.

Pour toutes informations et constitution éventuelle du dossier, adressez-vous à notre siège.

LYON

UNE SOIREE AVEC LE GRAND MUSIC-HALL D'ISRAEL

Le 6 octobre dernier, nos camarades lyonnais ont organisé une soirée au Palais d'Hiver, avec le Grand Music-Hall d'Israël.

Cette soirée a remporté un succès exceptionnel.

Les honneurs étaient faits par le président M. Elson, le secrétaire M. Rattner. Le docteur Baridon, député, adjoint au maire, représentait M. Pradel, le commandant L'Huillier le gouverneur militaire et M. Thierry, les associations d'Anciens combattants.

אונזער ווילן

ארגאן פון בארבענד פון די געוועזענע פראנץ-קעמער

אקטאבער 1967

מען דארף געוויזנען דעם שלום

מלוכות, וואס זאלן דערפירן צו א שלום - לייזונג צום גונסטן פון אלע פעלקער פון דער געגנט.

מיר האבן שטענדיק געהאלטן, אז ישראל האט זיך געפונען אין א סיטואציע פון לעגטימער פארטיידיקונג און מיר האבן אפגעווארפן מיט צארן די אלע ביזווייליקע אנדיטונגען, וועלכע זענען דערגאנגען ביז צו פארגלייכן די ישראלים צו נאציס.

דאס ישראל-פאלק וויל נישט מער ווי לעבן אין פריז און אין זיכער-קייט; עס שטרעבט צו דער דערפער-גונג פון א נייער ערע פון פרוכטבארער קאאפעראציע מיט זיינע אראבישע שכנים.

יוסף פרידמאן

ווען די כסדרדיקע דראנגען אפצו-מעקן ישראל פון דער מאפע פון מיר-טעלן מורח און אויסצוראטן איר בא-פעלקערונג האבן אנגענומען קאנקרעטע פארמען פון אוועקשיקן די „בלויע קאסקן“, פון בלאקירן דעם אילת-גאלף און פון א מאסינער קאנצענטרירונג פון עפטישע פאנצער-דיוויזיעס אויף די גרענעצן פון ישראל, האבן די יידישע קאמבאטאנטן פון פראנקרייך נישט געהאט מער קיין אויטוואל.

טריי דעם סאלידאריטעט - געפיל מיט ישראל, פול מיט אנגסט פאר איר גורל, זענען מיר געווען גליקלעך, טראץ אונדזער ארגאנישער פאראכטונג צו מלחמות, אז די באוואוסטע כוחות פון ישראל האבן אפגעהאלטן א שנעלן נצחון, באזייטענדיק די טויט-סכנות, וואס זענען געהאנגען איבערן לאנד. מען האט געקענט ענדלעך האפן, אז עס וועלן קענען אנטשטיין אונטערהאנד-לונגען צווישן די קריגס - פירנדיקע

דער איינציקער וועג, וועלכער זאל דערפירן דערצו איר, לויט אונדזער מיינונג, אונטערהאנדלונגען מיטן אויפ-ריכטיקן פארלאנג צו געפינען געמיינ-זאם, ביי א רונדן טיש, אן זיגער און אן באזיגטע, גערעכטע לייזונגען פאר אלע שטרייט-פראגן אין די אינטערעסן און צום גונסטן פון אלע פעלקער. צום באדויערן שיינט נאך נישט, אז דער דאזיקער טאג זאל זיין נאענט.

דער וואפן-געיעג ווערט פארגעזעצט. געוויסע פירער פון די אראבישע לעג-דער זעצן פאר נישט צו וועלן אנער-קענען די עקזיסטענץ פון מדינת יש-ראל. זיי זאגן אפ יעדע שלום-אונטער-האנדלונג און דער מלחמה-אקט, וואס

דער פראבלעם „רעטרעט“, שטעלט זיך פאר א וואס אמאל גרעסערער צאל פון אונדזערע חברים, די וועלכע זענען אלט געווען בעתן קריגס-אויס-ברוך צווישן 20 און 40 יאר זענען שוין היינט אלט צווישן 40 און 50. די גרעסטע טייל דערנענטערט זיך צו די 65, ד.ה. די עלטער ווען זיי דארפן אג-הויבן געניסן פון עלטער - עמערטור. (אפגערעדט פון די, וועלכע זענען גע-ווען דעפארטירט אדער אינטערנירט און קענען געניסן פון דער עמערטור מיט 5 יאר פריער ד.ה. אין עלטער פון 60 יאר).

ווי באקאנט איז די הויך פון רעט-רעט אפהענגיק פון די צאל יארן וואס דער לויט-ארבעטער אדער אנגעשטעל-טער איז געווען באשעפטיקט.

פאר די, וואס זענען געווען רעגולער פארשריבן אלס לויט-ארבעטער ערב דער מלחמה, ווערן די יארן, בעת וועלכע זיי האבן צוליב דער דייטשער אקופאציע, נישט געקענט זיין טעטיק (קריגס - געפאנגענע, אינטערנירטע, דעפארטירטע, אויסבאהאלטענע א.א.וו.) פארעכנט גלייך ווי זיי וואלטן רע-גולער געארבעט. מיט אנדערע ווער-טער באדייט דאס, אז אויב איינער האט למשל 20 יאר אדער 25 יאר עפעקטיו-ווע ארבעטס-טעטיקייט, און אויב ער איז געווען פיר יאר אינטערנירט, ווערן אים די דאזיקע פיר יאר צוגעגעבן אלס רעגולערער ארבעטס - פעריאד. זיין עמערטור ווערט אזוי ארום באזירט נישט אויף 20 אדער 25 יאר ארבעט נאר אויף 24 אדער 29 יאר.

דאס איז נוגע, ווי געזאגט, די וואס זענען געווען פארעגיסטירט אלס רע-גולערע לויט-ארבעטער.

צווישן די איינגעוואנדערטע אבער זענען פאראן פיל טויזנטער, אלע דער-מאגען זיך זיכער וועגן דעם, וואס האבן פאר דער מלחמה נישט געהאט קיין ארבעטס-רעכט און האבן געמוזט

אונזער 23-טער נאכט-נאכט

אין דער נאכט פון „רעוועיאן“

זונטיק, דעם 24-טן דעצעמבער

אין די סאלאנע

פון פאלע ד'אוסע'

2 גרויסע ארקעסטערס

ארטיסטישע אטראקציעס

ר י י כ ע ר ב ו פ ע ט

איינטריט 20 פראנק

(באזארגט איין באצייטונג מיט בילעטן)

שריפטלעך אדער טעלעפאניש :

58, Rue du Chateau d'Eau - PARIS X°

Tél.: NOR. 49-26

דער באאמרוואיקנדיקער אויפשטייג פון נאציזם אין מערב-דייטשלאנד

עס איז דעריבער נישט קיין וונדער, וואס די דעמאקראטישע עפנטלעכקייט אין פראנקרייך, ווי אין דער וועלט בא-שולדיקט באן, ווו פיל שליסל-פאזי-ציעס זענען באזעצט דורך געוועזענע נאציס, אז זי איז אין א גרויסער מאס פאראנטווארטלעך פאר דעם וואס און פארויסגאנג פון דער נעא-נאצישער פארטיי.

דאס איז געווען דער וויי-געשריי פון אונדזער פארבאנד בעת זיין פאראיא-ריקן איינהייטלעכן מיטינג קעגן דער געפאר פון דער נפ"ד, וואס האט דאן דעם 6-טן נאוועמבער 1966, שוין גע-האט אנגעצויגן 250 טויזנט שטימען אין לאנד פון העסען (8 דעפוטאטן) און 800 טויזנט שטימען אין בייערן מיט 15 דעפוטאטן.

שוין דאן האבן די ספעציאליסטן גע-ווארט, אז די נפ"ד קען ביי אלגעמיי-נע וואלן אנציען פון 2 ביז 2 מיט א האלבן מיליאן שטימען. דער לעצטער נצחון אין ברעמען אקצענטירט נאכ-מער די געפאר, וואס קען צו די וואלן אין 1969 פאראייניקן און ארגאניזירן די אלע אנדערע נעא-נאצישע ביזווי-ליקע כוחות, וואס זיינען פיל שטאר-קער און צאלרייכער ווי בעת היטלער איז געקומען צו דער מאכט. מען דארף בלויז נאך צוגעבן, אז די נפ"ד האט צו איר פארפייגונג גענוג פאנדן צו פירן זאז וואל-פראפאגאנדע.

די באציאונג פון דער פעדעראלער רעגירונג צום וואס פון אט די פינצ-טערע כוחות, איז בלויז א דערמוטי-קונג פארן פארויסמארש פון נאציזם. די רעגירער פון באן רעכענען זיך לח-לוטין נישט מיטן אורטייל פון אינטער-נאציאנאלן נירנבערגער טריבונאל וואס האט די ס.ס. דערקלערט אלס קריגס-פארברעכער .

די געוועזענע יידישע קאמבאטאנטן וועלן קיינמאל נישט מיד ווערן צו פא-דערן, צוזאמען מיט אלע אנטי-נאצישע כוחות, אז די נפ"ד-פארטיי זאל פאר-באטן ווערן צוזאמען מיט אלע אנדערע היטלערישע און ס.ס.-ארגאניזאציעס. פארזעצנדיק דעם דאזיקן קאמף וועלן די יידישע געוועזענע קאמבא-טאנטן אויספילן די צוואות פון זייערע געפאלענע און פון די מארטירער פון אוישוויץ, און אלע אונדזערע קדושים. מ. שוסטער

די צוויי געשעענישן זיינען דער אויפמארש פון די געו. ס.ס. "מער" דער דעם 24-טן סעפטעמבער אין רענדסבורג, און דער זיג פון די נעא-נאציס צום ארטיקן לאנד-פארלאמענט אין ברעמען (מערב-דייטשלאנד) דער גרייכנדיק קנאפע 9 פראצענט שטימען און באקומענדיק 8 דעפוטאטן אויף 100.

דער זיג פון דער נ.פ.ד., די נעא-נא-צישע, „נאציאנאל דעמאקראטישע פאר-טיי" אין ברעמען, נאך די פריערדיקע וואל - דערפאלגן אין א ריי אנדערע לאנד - פארלאמענטן, האט דערמעג-לעכט איר הויפט-פירער אדאלף פאן טאדען, אדער ווי מען רופט אים שוין „אדאלף דער צווייטער", צו דערקלערן, אז די נפ"ד איז שוין רעפרעזענטירט דורך 49 דעפוט. אין 6 לאנד-פארלא-מענטן (אויף 10), און אז עס איז שוין נישטא מער קיין ספק, דאס די נא-ענטסטע וואלן צום בונדעסטאג, זאל די נ.פ.ד. פ. באקומען א פאררעטער-שאפט אין דעם פעדעראלן פארלא-מענט. ער האט דערביי צוגעגעבן :

„אין 1969, וועלן מיר אנהויבן צו באווינקן די פאליטיק פון דער בונד-דעס-רעפובליק" און אז דער ציל פון זיין פארטיי איז און וועט זיין „ צו בא-פרייען איראפע פון די, וואס האבן זי דערבערט און פונאנדערגעטיילט".

פאן טאדען האט אויך באשטעטיקט, אז די נפ"ד ציילט 30 טויזנט מיטגלי-דער, וואס וועלן ביז די וואלן צום בונד-דעסטאג זיך פארטאפלען.

לויט א ראפארט איבערן נעא-נא-ציזם, וואס ווערט פארעפנטלעכט יע-דעס יאר דורכן באנער אינערן-מיניס-טעריום, וואס זוכט אגב פון דער אנ-דערער זייט צו באוויאקן וועגן דעם, די עפנטלעכקייט, עקזיסטירט אין פע-דעראלן דייטשלאנד (אחוץ דער נפ"ד), א 112 נעא-נאצישע ארגאניזאציעס. צו דעם דארף מען צוגעבן דעם אמיקאל פון די געוועזענע ס.ס. - מערדער, דער „היאג". זייערע טען ווערן פאר-שפרייט אין א 300 טויזנט וועכנטלעכע עקזעמפלארן פון דער דויטשער, „סאל-דאטן און נאציאנאל-צייטונג", וועמענס אויסגאבע איז סוף 1966 ארויס מיטן טיטל : „היטלער איז געווען א זשע-ני".

אין פארלויף פון די זומער-חדשים זיינען צוויי געשעענישן אדורך ווי אומבאמערקט צוליב די פארשטארק-טע אמעריקאנער באמבארדירונגען אויף צפון-וועסטנאם, ווי אויך צוליבן ישראל - אראבישן קאנפליקט, וואס רופן נאך אלץ ארויס טיפן אנגסט און אומרו ביי אלע יידן.

דיקן באזוך פון אן אומגעווינטשענעם „גאסט".

אונדזער פארבאנד האט באהאנדלט אט דעם פראבלעם און באשטימט א קאמפלטענע רעגירונגס-קרייזן און נויטיקע דאקומענטן און אינפארמא-ציעס.

עס איז נויטיק די דאזיקע ערשט-ראנגיקע פראגע אויפצוהויבן פאר דער עפנטלעכקייט, זי אוועקצושטעלן פאר די קאמפלטענע רעגירונגס-קרייזן און פארלאנגען, אז די יארן פון אומלעגא-ליטעט זאלן, פאר אט דער וויכטיקער קאטעגאריע בירגער, ווערן פארעכנט אלס יארן פון עפעקטיווער טעטיקייט אין דער פראגע פון עמערטור.

מיר וועלן אונדזערע מיטגלידער אינפארמירן וועגן גאנג פון אונדזערע באמאונגען.

איזי בלום

די צאל טישלעך

אויף אונזער באל

איז באגרענעצט

באשטעלט פון באדוים אייער פלאץ

טעלעפאנירט 607 49-26

Nº 115 Octobre 1967

①

דער קאנגרעס פון „אופאק” אדורך אין גייסט פון איינהייט

טעסט קעגן די „ארדאנאנסן” וואס שטעלן אין געפאר געוויסע רעכט פון די קריגס־קרבנות.
עס איז באשלאסן געווארן אדורכצו־פירן פראטעסט־פארזאמלונגען איבערן גאנצן לאנד אין א צענטראלן גרויסן מיטינג, וואס וועט פארקומען אין זאל „וואגראם”, דעם 18טן נאָוועמבער 1967.
די דעלעגאטן האָבן פיל גערעדט וועגן די פראבלעמען פון שלום אין וועטנאם און וועגן דער לאַגע אויפן

דער שיינער יום־טוב־זאל פון דער מערי פון 14טן אַראַנדיסמאָן איז גע־ווען באַצירט מיט צענדליקער בלוי־ווייס־רויטע פענער. די זון, וואָס אַריינגעשטראַלט דורך די ריז־פענס־טער פונעם זאל האָט באַלויבט די מאַסע פון דעלעגאטן, וואָס זענען געקומען פון גאנץ פראַנקרייך צום יערלעכן קאָנגרעס פון „אופאק”, וועלכער איז פאַרגעקומען דעם 30טן סעפטעמבער און 1טן אָקטאָבער.

עס זענען דאָ געווען פאַרטערטן אויסגעפרוּווטע, לאַנגאַריקע טוער פון די אָנגעזעענסטע אַרגאַניזאַציעס פון געוועזענע ווידערשטענדלעך, דעפּאַר־טירטע און אינטערנאַרטע, קריגס־אַל־מנות און אַנדערע מלחמה־געליטענע. אין משך פון צוויי טעג האָבן די דע־לעגאטן באַהאַנדלט פאַרשידענע פּראָ־בלעמען, וואָס באַשעפטיקן די קאַמבאַ־טאַנטן־באַוועגונג.

אין דער ערשטער ריי, פאַרשטענד־לעך, איז געשטאַנען די פּראָגע פון דער פאַרטיידיקונג פון די רעכט פון די וואָס האָבן געקעמפט און געליטן פון די מלחמות.

דער קאָנגרעס האָט פעסטגעשטעלט אַז טראָץ דעם, וואָס דער היינטיקער מיניסטער פון די געוועזענע קאַמבאַ־טאַנטן האָט אַ מער קורטואַזע באַצײ־אונג צו די אַרגאַניזאַציעס ווי עס איז געווען דער פאַל מיט סאַנגינעטי, איז אָבער דער תּוך געבליבן דער זעלבער: די רעגירונג בלייבט ווייטער פאַר־עקשנט און וויל גאַרנישט נאָכגעבן בנוגע דער גערעכטער פאַדערונג פון די קאַמבאַטאַנטן.

אויסער דעם איז געקומען צום אויסדרוק דער איינשטימיקער פּראָ־

נאַענטן מזרח. דאָס פּראָבלעם דייטש־לאַנד און די געפאַרן פון דער רעמי־ליטאַריזאַציע און פון געאָנאַציזם איז ערנסט באַהאַנדלט געוואָרן. וועגן אַלע דיסקוטירטע פּראָגן זײַנען אויסגעאַרבעט געוואָרן רעזאָל־ציעס, וועלכע זײַנען איינשטאַמיק אָנ־גענומען געוואָרן דורכן קאָנגרעס.
(מיר ברענגען אַ גענויעם באַריכט פון דאָזיקן קאָנגרעס אין דער פּראָג צווישנער טייל פון דער היינטיקער צייטונג, אויף זײַט 2).

אינעם פון די איינקונפֿט־פּאַזיציעס פונעם בודזשעט פון אונדזער פאַר־באַנד איז דער מיטגלידס־אַפּפּאַל.
טראָץ דעם נאַטירלעכן אָפּפּלוס פון אַ געוויסער צאָל פון אונדזערע חברים, וואָס פאַרלאָזן אונדז לײדער, אָפט פאַר דער צײַט, צוליב די לײדן פון דער מלחמה, פון אַנדערע וואָס קענען נישט צוליב זײער געזונט־צושטאַנד, פאַר־זעצן זײער פּראָפעסיאָנעלע טעטיקייט און האָבן דעריבער שוועריקייטן פאַר זײער פּאַמיליען־בודזשעט, טראָץ דעם

איבער 2 מיליאן אלטע פראנק איינקאסירט פאר מיטגלידס־אפצאל

אלעמען האָבן מיר נישט פאַרקלענערט די צאָל מיטגלידער ווייל עס זענען, אין צווישנצײַט, צוגעקומען נייע.

עס איז ביז ענדע סעפטעמבער אַריינגעפלאָסן איבער צוויי מיליאָן אַל־טע פראַנקן פאַר מיטגליד־אַפּפּאַל.

די צאָל איבערערגיסטירטע מיט־גלידער אין די ערשטע 9 חדשים פון יאָר דערגרייכט 1.100.

דער דאָזיקער ציפער באַווייזט אויף וויפיל די געוועזענע יידישע קאַמבאַ־טאַנטן זײַנען צוגעבונדן צו זײער אַר־גאַניזאַציע, און אויף וויפיל זײ זײַנען טריי דעם פאַרבאַנד, וועלכער פאַרטיי־דיקט אומדערמילעך זײערע אינטע־רעסן.

אונדזער פאַרבאַנד מאַכט אַ רוף צו די, וואָס האָבן נאָך נישט איינגעצאָלט פאַרן לײפנדיקן יאָר דאָס צו טאָן פאַר ענדע דעצעמבער. זײ וועלן באַקומען צוגעשיקט די קאַרטע דורך דער פּאָסט.

נאציאנאלער פארבינדונגס־קאמיטעט קעגן בודזשעט - פראיעקט פון קאמבאטאנטן־מיניסטעריום

שבת, דעם 18טן נאוועמבער 2.30 נאכמיטאג
גרויסער פראטעסט־מיטינג אין זאל וואגראם

לעך צו אַלע דעפּוטאַטן, אַז זײ זאָלן דעם בודזשעט אָפּוואַרפּן.
ער רעקאַמענדירט באַזונדערס אַלע דעפּאַרטאַמענטאַלע קאַמיטעטן צו אינ־טערווענירן גלייך, דורך בריוו, צו זײער רע פאַרלאַמענטאַריער, דערמאַנענדיק, זײ, אַז זײער פערזענלעכע פאַראַנט־וואָרטלעכקייט וועט זײן אַנגאַזשירט אין פאַל, ווען זײ וועלן אָקצעפּטירן זיך צו לאָזן פאַרמאַכן אין דער שעדלע־כער פּראָצעדור פון אַ בלאַקירטער אָפ־שטימונג.

דער נאַציאָנאַלער פאַרבינדונגס־קאָ־מיטעט באַשטימט צו רופּן די געוועזענע נע פראַנט־קעמפער און קריגס־קרבנות אַנטיילצונעמען מאַסנווייז, אינעם גייסט פון פולשטענדיקער אייניקייט, אינעם גרויסן פּראָטעסט - מיטינג, וועלכער וועט פאַרקומען אין פאַריז, שבת, דעם 18טן נאָוועמבער, 2 נאָכמיטאָג, אין זאַל וואַגראַם.

ער רופּט גלייכצײטיק די דעפּאַר־טאַמענטאַלע קאַמיטעטן צו אַרגאַניזירן דעם 4טן און 5טן נאָוועמבער פּראָ־טעסט־צוזאַמענטרעפן אין די גרויסע רעגיאָנאַלע צענטערן.

דער פאַרבינדונגס - קאַמיטעט וואָס האָט זיך פאַרזאַמלט אין פאַריז דעם 28טן סעפטעמבער 1967, האָט זיך באַקאַנט מיט די הײפֿט־פונקטן פונעם בודזשעט - פּראָיעקט פאַרן יאָר 1968 פון מיניסטעריום פון די געוועזענע קאַמבאַטאַנטן און קריגס־קרבנות.

אין נאָמען פון די 4 מיליאָן מיטגלי־דער האָט ער פעסטגעשטעלט מיט אַ טיפער פאַרביטערונג, אַז טראָץ די עפנטלעכע צוגאַבן, וועלכע זײַנען גע־מאַכט געוואָרן, זעט דער בודזשעט ניט פאַר, אויסער מינימאַלע פאַרבעסערונג צען לטובת קאַטעגאָריעס פון קריגס־אַלמנות, קיין שום אָנהויב פון אַ וועל־כער עס איז רעגולירונג פון די שטרייט פראָגן, וואָס זײַנען פרעציזירט געוואָרן פאַר דער רעגירונג דורכן נאַציאָנאַלן פאַרבינדונגס־קאַמיטעט.

דער בודזשעט, אַזוי ווי ער איז פאַר־געשטעלט געוואָרן פאַרן פאַרלאַמענט, איז נישט אָנגעמבאַר.

דער נאַציאָנאַלער פאַרבינדונגס־קאָ־מיטעט ווענדט זיך דעריבער פּיער־

דער נאַציאָנאַלער פאַרבינדונגס־קאַמיטעט, וואָס נעמט אַרום אַלע צענ־טראַלע קאַמבאַטאַנטן - אַרגאַניזאַציעס פון פראַנקרייך, האָט פאַרעפנטלעכט פאַלגנדיקן קאַמוניקאַט :

די וויכטיקע מיליטערישע אויס צייכענונגען „קרוא דע קאמבאטאן וואלאנטער” און „מעדאי דעו’ עוואדע” לעצטער טערמין ענדע דעצעמבער

אונדזער פאַרבאַנד רעקאַמענדירט דעריבער אַלע די, וואָס קענען האָבן רעכט אויף די דאָזיקע וויכטיקע דע־קאַראַציעס, נישט פאַרשעפטיקן דעם טערמין און נישט וואַרטן אויפן לעצטן טאַג.

אונדזער ביוראָ שטייט צו דער דיס־פּאַזיציע פון אַלע געוועזענע יידישע פראַנט־קעמפער, כדי זײ צו אינפאַר־מירן און עווענטועל צוזאַמענשטעלן די דאָסיע, אויב זײ האָבן רעכט אויף איי־נער פון די אויבנדערמאַנטע אויסצײ־כענונגען.

ווי באַקאַנט, זײַנען פיל מיליטערי־שע אויסצײכענונגען נישט מער גע־געבן געוואָרן זינט לאַנגע יאָרן. אַלס רעזולטאַט פון פּראָטעסט און פון דער אַקציע פון אַלע קאַמבאַטאַנטן־אַרגאַני־זאַציעס, האָט דער קאַמבאַטאַנטן־מי־ניסטעריום ווידער געגעבן די מעגלעכ־קייט אויף אַ יאָר צײַט די אינטערע־סאַנטן אַנצוגעבן אַ ביטע אויף געווי־סע אויסצײכענונגען און נעמלעך, אויפן „מעדאי דעו עוואַדע” און „קרואַ דע קאַמבאַטאַנטן־וואַלאַנטער”. די לעצ־טע דאָטע איז באַשטימט אויפן 31טן דעצעמבער 1967.

ליסטע פון די געווענע נומערן פון דער יערלעכער טאמבאלא

Tous nos adhérents ont reçu au début du mois de juillet, par circulaire, la liste des numéros gagnants de notre tombola annuelle qui a été tirée le 4 juillet dernier au siège de notre Union, par la Commission de Contrôle, en présence des membres du bureau.
Nous reproduisons ici cette liste des numéros gagnants :

- 04.800 — Un voyage en Israël.
- 16.320 — Un téléviseur.
- 10.021 — Un magnétophone.
- 14.106 — Un électrophone.
- 20.887 — Un voyage au Canada.
- Les numéros 12.150 et 12.416 — Un voyage à Nice (avec visite des « Lauriers Roses »).
- Les numéros 08.431 et 13.986 — Un tapis.
- Les numéros 05.888, 09.149, 09.493, 16.837, 17.319, 17.515, 18.753, 25.799, 26.450 et 28.767 — Un transistor.
- Les numéros 00.428, 00.799, 06.861, 13.057, 13.797, 14.716, 17.489, 24.981, 26.880 et 29.507 — Un rasoir électrique.
- Les numéros 05.458, 05.969, 06.951, 07.402, 21.710, 21.751, 22.368, 23.283, 24.371, 24.795 — Un appareil photo.
- Les numéros 00.240, 02.733, 02.897, 10.411, 11.007, 11.122, 17.134, 17.749, 17.842, 21.771 — Un moulin à café électrique.
- Les numéros se terminant par 525 gagnent une montre-bracelet.
- Les numéros se terminant par 035 gagnent au choix : un par-

אונדזער אַפרו-הויז אין לעווענס פונקציאנירט אויף אַ מוסטערהאפטן אופן

דער ווונדערבאַרער גוטער קוך און באַזונדערס דער חברישער, פריינטלע־כער אַמביאַנס, וואָס הערשט דאָרט, די קאַמיסיע האָט אויסגעדריקט איר הסכמה אַנצוהויבן די ערשטע טייל פון די אַרבעטן, וואָס האָבן פאַר אַ ציל צו פאַרגרעסערן די צאָל צימערן מיט איין בעט.

די קאַמיסיע האָט זיך אויך באַשעפֿ־טיקט מיטן בודזשעט־פּראָיעקט פאַרן יאָר 1968 און פעסטגעשטעלט, אַז מיט אַ נאָרמאַל פאַרויסגעזעצטער העכערונג פון 5 פּראָצענט וועט דער בודזשעט ווערן אויסגעגלייכט, טראָץ דעם כסדר־דיקן שטייגן פון יקרות.

עס ווערט געמאָלדן, ביי דער גע־לעגנהייט, אַז איינשרייבונגען ווערן אויפגענומען אינעם ביוראָ פון פאַר־באַנד יעדן טאָג נאָכמיטאָג.

דעם 16טן אָקטאָבער איז, אינעם לאַקאַל פון אונדזער פאַרבאַנד, פאַרגע־קומען די יזעבונג פון דער פאַריטעט־קאַמיסיע (פאַרשטייער פון דער „סע־קיריטע סאַציאַל” צוזאַמען מיט די פאַראַנטוואָרטלעכע פונעם פאַרבאַנד) וועלכע איז באַאויפטראַכט צו קאַנטראָלירן די ווירטשאַפט פונעם אַפרו־הויז אין לעווענס.

דער דירעקטאָר פון „לאָריעראַז” איז געווען אַנוועזנד אויף דער דאָזי־קער יזעבונג.

די קאַמיסיע האָט איינשטימיק אויס־געדריקט איר צופרידנקייט מיט דער גוטער פונקציאָנירונג פון הויז, וועל־כעס שטמט אין גאַנץ פראַנקרייך מיט איר עסטעטישן אויסזען, מיט די מאָ־דערנע, היגינישע איינריכטונגען, מיט

בריוו צו אונדזער פארבאנד

דער יידישער קאַמבאַטאַנטן - פאַר־באַנד באַקומט כסדר בריוו פון זײַנע מיטגלידער און פריינט, אין וועלכע עס קומט צום אויסדרוק זײער אַנערקע־נונג פאַר דערליידיקן ענינים אויף פאַרשידענע געביטן.

בערנארד ציגלער

איך בין געוואָרן אָפיציעל אינפאַר־מירט, ענדע אויגוסט, אַז מען האָט מיך באַפרייט פון מיליטע־ר־דינסט.

איך שרייב, אייך, כדי אייך צו באַ־דאַנקען, ווייל איך געניס פון אייערע באַמייאונגען אין קריגס־מיניסטעריום לטובת די זין פון דעפּאַרטירטע על־טערן.

מיין מוטער, וועלכע וווינט אין מאַנטאָן, בעט מיך אייך איבערצוגעבן אויך איר אַנערקענונג.

מ. קרעש

אַלס אַנערקענונג פאַר אייערע אומ־באַרענעצטע באַמייאונגען און פאַר אייער איבערגעגעבנקייט לטובת דער זאך פון די געוועזענע קריגס־געפאַנ־גענע און קרבנות פון נאַציזם שיק איך אייך איבער אַ טשעק פון 1000 נייע פראַנקן.

מישעל וו.

איך דאַנק אייך פון טיפן האַרצן פאַר אייער זאָרג פאַר מיר פערזענלעך, ווי פאַר מיין משפּחה, זינט מיין שווערער קראַנקייט.

איך האָב באמת זיך נישט פאַרדינט אַזאָ וואַרעמע און חברישע באַציאָנען.



פון לעווענס

פיל פון די קאַנוואַלעסצענטן, וואָס האָבן פאַרן לעצטן פּעריאָד אַדורכגע־מאַכט אַן אַפרו־קוראַציע אין אונדזער אַפרו־הויז אין לעווענס, שרייבן אונדז בריוו אין וועלכע עס קומט צום אויס־דרוק זײער טיפּע דאַנקבאַרקייט פאַר אונדזער סאַציאַלער אינסטיטוציע און איר פונקציאָנירונג.

די דאָזיקע אַנערקענונג דערמוטיקט אונדז פאַרזאָרען אונדזערע באַמייאונג צו גען אויפן געביט פון דער סאַציאַלער טעטיקייט לטובת די געוועזענע קאַמ־באַטאַנטן און קרבנות פון נאַציזם.

№2 115 Octobre 1967

(2)

Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945
58, rue du Château-d'Eau - PARIS-10^e - Tél. : 607.49.26

Après le vote unanime de la résolution britannique au Conseil de Sécurité

ESPOIRS DE PAIX

Au cours de l'allocution prononcée au Cimetière de Bagneux, le 4 juin, pour exalter, comme nous le faisons tous les ans, la mémoire de nos héros et de nos martyrs de la guerre antinazie, nous avons, en évoquant la situation dramatique sur les frontières d'Israël, dit notamment :

« C'est avec une profonde inquiétude et une angoisse particulière que nous suivons, d'heure en heure, les événements du Proche-Orient. »

« Aucun Juif, aucun homme épris de paix et de justice ne peut rester indifférent devant la menace qui pèse sur le jeune Etat qui a fondé un foyer pour des centaines de milliers de rescapés des camps de la mort. Un peuple qui a fructifié par son rude labeur, un désert, est menacé. Des chefs arabes ne cachent pas leur intention de détruire Israël, de l'exterminer jusqu'au dernier Juif. »

Nous avons exprimé l'ardent désir des anciens combattants juifs de voir le péril écarté, la paix sauvegardée ; nous souhaitons le règlement par la voie pacifique des litiges entre Israël et ses voisins arabes. Le lendemain, c'était la guerre.

Le Comité de notre Union,

Après la conférence de presse du général de Gaulle, notre Union a publié un communiqué en exprimant « l'indignation et la profonde amertume de tous ceux qui ont combattu pour la France et pour la liberté après les propos antijuifs tenus par le chef de l'Etat ».

« Cette déclaration, en outre — ajoute le communiqué — ne peut pas faciliter la recherche d'une solution politique des problèmes du Moyen-Orient ».

POUR LA PAIX AU VIETNAM

La Fédération mondiale des anciens combattants vient d'envoyer aux présidents du Nord et du Sud-Vietnam, et des Etats-Unis, des télégrammes demandant « la cessation sans délai des bombardements, des infiltrations de troupes et de matériel de guerre et l'ouverture simultanée de négociations auxquelles seraient associés tous ceux qui se battent, ainsi que les signataires des accords de Genève de 1954 ». Cet appel insiste sur la stricte application de ces accords, ce qui implique « la cessation des hostilités, le retrait de toutes les troupes étrangères, et, pour le peuple vietnamien, le droit de disposer de lui-même sous garantie et contrôle internationaux ».

L'envoi de ces télégrammes fait suite au vote d'une résolution dans ce sens lors de la douzième assemblée générale de la F.M.A.C. qui s'est déroulée à La Haye. La résolution, adoptée au nom de 20 millions d'anciens combattants et victimes de guerre de cinquante pays représentés au sein de la F.M.A.C., exprime leur profonde inquiétude devant le développement des hostilités au Vietnam et donne mandat aux dirigeants de la F.M.A.C. d'user de toute son influence pour diffuser et exécuter cette résolution.

La F.M.A.C. se propose de poursuivre ses efforts en faveur de la paix au Vietnam par de nouveaux contacts avec d'autres parties en cause dans le conflit, y compris, selon les termes de la résolution, « tous ceux qui se battent au Vietnam ».

certain de traduire le sentiment de l'écrasante majorité de ses adhérents, se déclara, dès le premier jour de la guerre, solidaire de l'Etat d'Israël dans sa lutte pour son existence, pour son indépendance et pour sa souveraineté pleine et entière.

Notre solidarité s'exprima par diverses prises de position publiques et par notre adhésion à la collecte pour Israël.

Cependant, avant et durant « la guerre des six jours », nous n'avons cessé de proclamer que les armes ne sauraient résoudre les problèmes en suspens et que, seule, la négociation entre les intéressés pourrait aboutir à une paix juste et durable dans l'intérêt de tous les pays concernés.

Six mois se sont écoulés depuis le cessez-le-feu. Et pour-

tant nos yeux sont toujours tournés vers le Moyen-Orient, où la tension persiste et où le brasier peut, à chaque instant, renaître.

Depuis six mois, en effet, toutes les tentatives pour amener les belligérants à la négociation se sont soldées par un échec.

C'est pourquoi, l'adoption, à l'unanimité, par le Conseil de Sécurité, le 22 novembre dernier, de la résolution britannique et son acceptation par les parties en cause, nous remplissent d'espoir.

Puisse cette volonté unanime faire ouvrir enfin la voie de la paix, à l'entente et à la collaboration fraternelle pour le plus grand bien d'Israël et de ses voisins arabes.

Isi BLUM.

LA RESOLUTION ADOPTEE

« Le Conseil de sécurité, exprimant l'inquiétude que continue de lui causer la grave situation au Moyen-Orient ;

« Soulignant en outre que de l'acquisition de territoires par la guerre et la nécessité d'œuvrer pour une paix juste et durable permettant à chaque Etat de la région de vivre en sécurité ;

« Soulignant en outre que tous les Etats membres, en acceptant la charte des Nations unies ont contracté l'engagement d'agir conformément à l'article 2 de la charte,

« 1) Affirme que l'accomplissement des principes de la charte exige l'instauration d'une paix juste et durable au Moyen-Orient qui devrait comprendre l'application des deux principes suivants :

« a) Retrait des forces armées israéliennes des territoires occupés lors du récent conflit ;

« b) Cessation de toutes assertions de belligérance ou de tous états de belligérance et respect et reconnaissance de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance de chaque Etat de la région et

de leur droit de vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, à l'abri de menaces ou d'actes de force.

« 2) Affirme en outre la nécessité :

« a) De garantir la liberté de navigation sur les voies d'eau internationales de la région ;

« b) De réaliser un juste règlement du problème des réfugiés ;

« c) De garantir l'inviolabilité territoriale et l'indépendance politique de chaque Etat de la région par des mesures comprenant notamment la création de zones démilitarisées.

« 3) Prie le secrétaire général de désigner un représentant spécial pour se rendre au Moyen-Orient afin d'y établir et d'y maintenir des rapports avec les Etats intéressés en vue de favoriser un accord et de secondar les efforts tendant à aboutir à un règlement pacifique et conforme aux dispositions et aux principes de la présente résolution ;

« 4) Prie le secrétaire général de présenter aussitôt que possible au Conseil de sécurité un rapport d'activité sur les efforts du représentant spécial. »

LE N. P. D. DOIT ETRE INTERDIT



Adolf von Thadden, nouvel aspirant führer, à la tribune du Congrès du N. P. D. (VOIR PAGE 2.)

LE DIMANCHE

24

DECEMBRE 1967

de 22 heures à l'aube

AU PALAIS D'ORSAY

vous serez nombreux au

23^e BAL DE NUIT

de notre Union

AU PROGRAMME :

— JACK ARY
et son orchestre jazz

— SAVA NEAGU
et son orchestre tzigane

RIKA ZARAI

Avec les anciens combattants juifs
vous passerez une nuit inoubliable

— Réservez sans délai vos places —

Entrée : 20 F

TOMBOLA — BUFFET — CHAMPAGNE

Le 18 novembre, Salle Wagram

LE GRAND MEETING DE PROTESTATION
A CONNU UN VIF SUCCÈS



Plus de six mille anciens combattants et invalides de guerre étaient rassemblés, le dimanche 18 novembre, dans les deux salles de l'avenue de Wagram, à Paris. Ils répondaient à l'appel du Comité national de liaison pour exprimer leur protestation contre l'insuffisance du budget des anciens combattants voté par l'Assemblée nationale et dont le Sénat venait, au cours de la nuit, de rejeter précisément le titre IV pour cette raison.

Au bureau de séance avaient pris place, autour de M. Paul Manet, président national de l'Union française des associations de combattants, les représentants des autres associations constituant le Comité national de liaison (Comité d'entente des grands invalides, Fédération nationale des combattants prisonniers de guerre, Fédération des Amicales régimentaires et anciens combattants).

D'autres associations étaient également représentées, notamment la Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie.

Cette importante réunion s'est déroulée dans une atmosphère de constante dignité. Mais elle exprime avec fermeté le mécontente-

ment des A.C. devant l'indifférence des Pouvoirs publics à leur égard.

Priront tour à tour la parole : Charles Joineau, membre du bureau national de l'U.F.A.C. et secrétaire général de la F.N.D.I.R.P. ; Paul Schuler, au nom de la Fédération des Amicales Régimentaires ; Emile Pierret-Gérard, président de l'Union Fédérale des Anciens Combattants ; Paul Cuisinier, président de la Fédération Nationale des Combattants Prisonniers de Guerre, et M^e Etienne Nouveau, vice-président de l'U.F.A.C. et secrétaire général du Comité d'Entente des Grands Invalides.

Après les dirigeants du monde combattant qui exposèrent, avec éloquence, les doléances des anciens combattants et des victimes de guerre, plusieurs parlementaires présents au meeting sont venus à la tribune nous assurer de leur sympathie et de leur soutien. (MM. Darchicourt, de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste ; Jacquet, du groupe Progrès et Démocratie moderne ; André Tourné, du groupe communiste ; Bossus et Darou, sénateurs).

De nombreux camarades de notre Union étaient présents à cette belle manifestation.

L'ÉMOTION EST GRANDE PARMI LES A. C. ET VICTIMES DE LA GUERRE FACE A LA MONTEE DU NEO-NAZISME EN ALLEMAGNE FEDERALE

Le Congrès du parti néo-nazi N.P.D. qui s'est tenu le 11 novembre dernier à Hanovre a provoqué une immense inquiétude et une profonde indignation parmi tous les antinazis et tout particulièrement parmi ceux qui ont lutté et souffert durant les années de la Seconde Guerre mondiale.

En effet, ce congrès, par son programme (revendications territoriales, exaltation de l'armée, etc.) et par son style qui n'avait rien à envier à celui de Hitler, a mis en évidence le danger réel que représentait pour l'avenir, la recrudescence du nazisme outre-Rhin.

Von Thadden, le chef du N.P.D., qui promet d'avoir 40-50 députés au prochain Bundestag, se propose déjà de créer une « milice de protection » (Schutzgemeinschaft) contre le « terrorisme en tant qu'instrument de l'opinion ».

« Section d'assaut » (S.A.) sous Hitler, « milice de protection » sous von Thadden, la différence n'est que de vocabulaire. Le but est le même : organiser des groupes d'hommes de main contre les démocrates. On sait où cela conduit.

La gravité du danger a été mise en évidence par toute la presse. Mais le Congrès de Hanovre étant passé, il y a danger que l'opinion ne s'endorme pendant que les nazis continuent à fourbir leurs armes.

Il est de notre devoir de rester vigilants et de veiller ; de continuer la lutte pour l'interdiction des groupements para ou pronazis.

Nous avons demandé, au cours d'un entretien avec M. Paul Manet, président de l'U.F.A.C., que la grande organisation représentative du monde combattant pose ce problème à l'ordre du jour. Nous avons aussi évoqué la question de la recrudescence de l'antisémitisme en France et demandé que l'U.F.A.C. donne son appui pour que le projet de loi réprimant toute discrimination raciale soit enfin votée par l'Assemblée Nationale.

Nous nous sommes adressés également au Dr Modiano, prési-

dent du C.R.I.F., pour lui demander de convoquer cet organisme, afin que soient examinées avec tout le sérieux qu'elles méritent, ces questions intéressantes en particulier tous les Juifs de France.

Concluons cependant par une note optimiste et réconfortante :

Extraits du rapport de Von Thadden au Congrès du N. P. D. à Hanovre

De 18.333 membres le 1^{er} juin 1966, les effectifs du N.P.D. sont passés à 33.511 le 15 octobre 1967. Le parti est implanté dans 466 cantons sur 500 existants en Allemagne fédérale, contre 349 en 1966. Démentant le ministre de l'Intérieur de Bonn, Lübcke, qui parle d'un recul du N.P.D., von Thadden dit : « Nous avons, en douze mois, conduit victorieusement six élections dans les Länder et gagné quarante-huit sièges de députés. » La moyenne d'âge des adhérents passe de 50,3 en 1966 à 41,2 en 1967.

« La séparation artificielle de notre patrie a été imposée militairement. C'est une conséquence amère de la guerre qu'aucun peuple ne saurait admettre. » De là découlent les quatre prises de position de von Thadden : prétentions sur les territoires allemands de l'Est et les Sudètes, regret que l'Allemagne fédérale ait accepté la fiction d'une « nation autrichienne » et que l'on ait « laissé à leur destin les Tyroliens du Sud ».

Les néo-nazis prévoient « l'élection d'un président élu directe-

ment par le peuple et doté de droits renforcés ». Au point de vue économique, le N.P.D. « estime qu'une grande industrie puissante en capital est indispensable et nécessaire », tandis que « les syndicats ouvriers et patronaux ont la charge d'assurer l'équilibre des intérêts sociaux » et le « maintien de la paix sociale qui est le devoir le plus noble ».

Après avoir affirmé « qu'on ne doit plus se livrer dans l'avenir à la diffamation de certaines troupes de la Seconde Guerre mondiale », le N.P.D. réclame la création d'un état-major allemand et exige qu'on ne signe pas le traité de non-prolifération des armes nucléaires, surtout que « les puissances mondiales laissent persister les injustices criantes que représente le statu quo en Europe ».

« Au fond, les chrétiens-démocrates et les sociaux-démocrates ne veulent pas empêcher l'entrée du N.P.D. à Bonn. »

« Au départ, ajoute-t-il, la grande coalition devait, par une politique particulièrement bonne, éviter la croissance du N.P.D. C'est le contraire qui s'est produit : le N.P.D. grandit grâce à la grande coalition de Bonn. »

« Au fond, les chrétiens-démocrates et les sociaux-démocrates ne veulent pas empêcher l'entrée du N.P.D. à Bonn. »

« Au départ, ajoute-t-il, la grande coalition devait, par une politique particulièrement bonne, éviter la croissance du N.P.D. C'est le contraire qui s'est produit : le N.P.D. grandit grâce à la grande coalition de Bonn. »

« Au fond, les chrétiens-démocrates et les sociaux-démocrates ne veulent pas empêcher l'entrée du N.P.D. à Bonn. »

Notre lettre au Président du C. R. I. F.

Monsieur le Président,

Vous n'êtes pas sans ignorer la nouvelle flambée d'antisémitisme en France qui se mani-

festes par la multiplication de graffiti anti-juifs, de croix gammées couvrant des synagogues et des magasins juifs, la parution de plus en plus fréquente de publications racistes dont la dernière en date, « Charivari », sous le titre « les Juifs dans la France contemporaine », rappelle la prose tragiquement célèbres des feuilles antisémites du temps de Vichy.

En outre, le congrès du N.P.D. qui vient de se tenir à Hanovre a mis en évidence, une fois encore, à quel point le nazisme relève la tête outre-Rhin et toute la presse est unanime à exprimer la profonde inquiétude devant cette montée du nationalisme germanique.

Nous pensons que devant ces faits le C.R.I.F. devrait se manifester avec énergie ; c'est la raison pour laquelle nous vous demandons de bien vouloir convoquer la séance plénière, dans les plus brefs délais.

Dans cette attente,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président et cher Ami, à l'assurance de nos sentiments distingués.

Le Président,

B. PONS.

Le Secrétaire général.
Isi BLUM.

ORGANISÉ PAR LE M.R.A.P.

GRAND MEETING CONTRE LE DANGER NÉO-NAZI

Le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix organise le 11 décembre 1967, au Palais de la Mutualité, « un grand rassemblement contre le néo-nazisme ».

Dans la circulaire adressée par les organisateurs de ce meeting, il est dit notamment :

« Afin de donner à cette manifestation le retentissement et l'efficacité indispensables, nous souhaitons que des représentants des différents courants de l'opinion française y prennent la parole, et que s'y associent les organisations de la Résistance et de la Déportation, les centrales syndicales et les groupements de jeunesse. »

De nombreuses organisations ont en effet donné leur adhésion à cette grande manifestation.

Nous avons noté, entre autres : L'Amicale d'Auschwitz, la FND IRP, l'ANACR, l'UJRE, l'Union des Etudiants Juifs de France, la Ligue des Droits de l'Homme, le Comité d'Entente des Grands Invalides de Guerre, la CGT, le Syndicat National de l'Enseignement Supérieur, etc.

LE CONSEIL NATIONAL DE L'A. N. A. C. R. :

« Il est encore temps d'agir et de prévenir de nouveaux malheurs. »

Le Conseil National de l'A.N.A.C.R., qui a siégé le 26 novembre dernier, a adopté une résolution concernant la montée inquiétante du néo-nazisme en Allemagne.

(II) — se félicite de la réprobation exprimée par une grande partie de la presse française, et considère qu'en corroborant les incitations à la vigilance lancées depuis plusieurs années par les anciens résistants, les informations publiées vont permettre de donner une nouvelle extension à l'action des Français, y compris des jeunes, contre le danger que symbolise le N.P.D.

Considérant les récentes provocations d'inspiration hitlérienne qui

eurent lieu à Paris et en Haute-Marne, et considérant que d'anciens Waffen-S.S. de nationalité française ont participé au rassemblement de S.S. qui eut lieu à Rendsburg, le 24 septembre, le Conseil national demande à nouveau au gouvernement français de poursuivre l'application systématique et énergique des lois qui répriment le regroupement d'anciens agents de l'ennemi, la constitution d'organisations inspirées de l'idéologie nazie, et toute propagande de ce genre.

— Que l'activité du N.P.D. crée en R.F.A. une situation dangereuse en raison de son influence sur les

autres formations politiques et de la mansuétude dont elle est l'objet de la part du gouvernement de Bonn.

— Et que le devoir de quiconque est soucieux de l'avenir de la France et de la paix est de soutenir les Allemands épris de démocratie et de paix, dont il salue la lutte courageuse et qui manifesteront à Hanovre même, contre le congrès N.P.D.

Le Conseil national :

— Rappelle sa demande d'interdiction du N.P.D. et des formations qui contreviennent à l'esprit des accords interalliés consacrant la victoire.

— Demande au gouvernement français de procéder aux représentations diplomatiques nécessaires.

— Appelle les résistants, les anciens combattants et leurs associations, à agir dans l'unanimité pour informer l'opinion publique, et à manifester une vigilance de tous les instants.

— Et approuve chaleureusement l'idée d'organiser en Allemagne même, au début de 1968, un vaste rassemblement européen de la Résistance contre le nouveau danger nazi.

Il est encore temps d'agir et de prévenir de nouveaux malheurs.

MOTION adoptée à l'unanimité au MEETING de la SALLE WAGRAM

« Réunis à Paris, salle Wagram, le 18 novembre 1967, à l'appel de leur Comité National de Liaison groupant :

— l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (U.F.A.C.),

— le Comité d'Entente des Grands Invalides (C.E.G.I.),

— la Fédération Nationale des Combattants Prisonniers de Guerre (F.N.C.P.G.),

— la Fédération des Amicales Régimentaires et d'Anciens Combattants (F.A.R.A.C.),

les Anciens Combattants et Victimes de Guerre de toutes générations et de toutes catégories font part de leur protestation énergique concernant le budget du Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, prévu pour 1968, qui ne contient aucune mesure susceptible de rétablir leurs droits antérieurement acquis, et remis en cause par le gouvernement dans les principes fondamentaux de l'égalité des droits à la retraite et l'application loyale du rapport constant entre les traitements des agents de la fonction publique et les pensions militaire d'invalidité.

Dans l'union la plus totale, solennellement réaffirmée ce jour, ils s'engagent à continuer le combat dans le pays et au Parlement, avec l'appui des élus de la nation de l'Assemblée Nationale et du Sénat, pour que justice leur soit rendue dans les délais les plus brefs. »

Vous serez tous au Palais D'Orsay le 24 décembre 1967 de 22 heures à l'aube à notre 23^e Grand Bal Annuel



SAVA NEAGU
avec sa formation tzigane



JACK ARY



NICKY

et leur orchestre de Jazz

L'ANTISEMITISME EN FRANCE

Avec la montée du néo-nazisme nous constatons une recrudescence du racisme et de l'antisémitisme dans notre pays. Est-ce un hasard ? Certainement pas. L'antisémitisme est une réalité internationale, raciste et antisémite est, hélas ! une réalité.

Depuis quelque temps, en effet, nous sommes témoins de la recrudescence de la propagande et des agissements racistes.

Les publications à caractère antisémite se multiplient. La dernière en date, « Charivari », intitulée « Les Juifs dans la France contemporaine », est entièrement consacrée à l'excitation à la haine. Sa prose rappelle les plus ignobles revues antisémites du temps de Vichy.

Nos lecteurs s'en rendront compte par les quelques extraits de la presse antisémite que nous publions ici.

DES EXTRAITS DE LA PRESSE RACISTE

« Il se trouve qu'une espèce d'étrangers, très caractérisés, répugne, elle, à l'assimilation, ce sont les descendants des tribus de Juda, de Lévy, et de Benjamin que la Diaspora a disséminés à travers le monde ». Il faut donc « restituer aux membres de cette ethnie leur appartenance juridique à leur nation, la nation juive, en les rendant à leur condition réelle d'étrangers ». « Cela suppose que les autres nations comprennent qu'il est de leur intérêt de munir tous les fils d'Israël qu'elles hébergent d'un passeport israélien et d'une carte d'identité d'étranger. »

(Xavier Vallat, ex-commissaire aux questions juives du gouvernement de Vichy, dans **Aspects de la France**, 15 juin 1967.)

« Il y a partout un problème juif, dès que le pourcentage juif dépasse un certain taux dans la population d'un pays. »

(Xavier Vallat, dans **le Charivari**, oct.-nov. 1967.)

« Le motif religieux n'existe plus guère. Il reste le reproche d'un travail de sape de la patrie, de la civilisation, de l'art, de la littérature, de tout ce qui est noble, grand, beau et pur. Le Juif (...) est un élément dissolvant de la civilisation chrétienne qu'il hait inconsciemment. Il en résulte de l'instinct de conservation, un réflexe de défense, qui crée l'antisémitisme. »

(Edith Delamare, dans **le Charivari**, oct.-nov. 1967.)

« Cette survie d'une nation juive virtuelle dans les Etats d'Europe ou d'Afrique a indisposé ces derniers. (...) Il reste aux Juifs, ou à partir s'ils entendent rester d'abord exclusivement juifs ; ou à s'intégrer totalement au pays où ils résident. (...) S'ils prétendent continuer à vivre au milieu des nations occidentales en Etat dans l'Etat, ils mériteraient qu'on les tinte pour suspects et que, aux

heures de crise, on leur manifestât cette suspicion. »

(Jean Brigneau, dans **le Charivari**, oct.-nov. 1967.)

Il (les Juifs de France) progressistes, décadents, byzantins et plus préoccupés de pilpoul intellectuel et de grattages de croûtes en commun que de bagarres contre le sol, la chaleur, la sécheresse et les Arabes. »

(François Brigneau, dans **M Minute**, 22 juin 1967.)

« Leur influence sur les gouvernements alliés ne fut évidemment pas étrangère au fait que ceux-ci décidèrent de ne cesser les hostilités qu'après la capitulation inconditionnelle de l'Allemagne. (...)

Cette décision plus sentimentale que politique prolongea la guerre, rallia la résistance allemande et augmenta dans une proportion catastrophique l'étendue des pertes humaines et matérielles. Et de la même manière que cette guerre fut en partie la guerre des Juifs — eux-mêmes le reconnaissent — la victoire sur l'Allemagne et ses alliés fut en partie leur victoire. »

(**Le Charivari**, page 17, octobre-novembre 1967.)

« Au pouvoir ou dans l'opposition, le personnel politique juif en France est actuellement abondant. »

(**Le Charivari**, page 23, octobre-novembre 1967.)

DES CROIX GAMMÉES A PARIS



Des croix gammées et des inscriptions antisémites, telles « Les Juifs au four », ont été peintes dans la nuit de la Toussaint sur les murs de la synagogue de la rue Buffault et sur la vitrine d'une boucherie de la rue Rodier, à Paris.

En Haute-Marne, c'est sur la porte du domicile de M. Spiro,

ancien Résistant, que deux croix gammées ont été peintes.

A l'appel du Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix, une foule nombreuse se rassembla le dimanche 19 novembre devant la synagogue pour protester contre la recrudescence de l'antisémitisme et pour exiger l'interdiction des groupes racistes.

LA VIE DE L'AMICALE DES ANCIENS DE LEVENS

L'Amicale des Anciens de Levens groupant, comme l'on sait, les convalescents ayant séjourné

dans notre maison de repos « Les Lauriers Roses », a tenu son assemblée annuelle le 10 décembre 1967, salle Lancry, à Paris.

Cette assemblée, qui attira beaucoup de monde, se déroula dans une atmosphère de fraternité et de grande camaraderie.

Notre journal qui se trouvait « sur le marbre » pendant que se tenait l'assemblée, publiera un compte rendu détaillé dans son prochain numéro.

LA PRIORITE ET LES SALLES DE SPECTACLE

La loi de décembre 1940 prévoit, pour les grands mutilés, une priorité pour l'accès aux guichets des administrations, des magasins de commerce et également aux salles de spectacle.

Le Grand Invalide, n° 468 d'août-septembre 1967, publie une réponse de M. le Préfet de Police qui rappelle ce droit à priorité pour l'accès aux salles de spectacle.

Nous reproduisons cette réponse :

« M. le Secrétaire général, « Vous aviez appelé mon at-

LE 17 DECEMBRE AU PERE-LACHAISE HOMMAGE AUX FUSILLES DU MONT-VALERIEN

A l'occasion du 26^e anniversaire de l'exécution par les bourreaux nazis des premiers cent otages, fusillés au Mont-Valérien le 15 décembre 1941, et parmi lesquels se trouvaient 53 Juifs, aura lieu, le dimanche 17 décembre à 15 heures, une grande commémoration au cimetière du Père-Lachaise.

L'appel de participer à cette manifestation du souvenir est signé par Mme Gabriel Péri, présidente de l'Association Nationale des familles des fusillés, M^r Y. Jouffa,

président de l'Amicale de Drancy, et M. H. Bulawko, secrétaire général de l'Amicale des Anciens Déportés Juifs de France.

Notre Union sera présente, comme tous les ans, à cette émouvante cérémonie.

NOS PEINES

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles de nos camarades disparus : HOFFMAN Moszek, SZYLIT Icek, ZYTNICKI Henri.

Que notre camarade KARGIER trouve ici notre plus vive sympathie dans le deuil cruel qui le frappe par la mort de sa femme.

RÉSERVATIONS POUR LE BAL

Afin de permettre à un plus grand nombre de nos camarades de profiter du programme artistique, nous avons supprimé le souper (trop coûteux) et l'avons remplacé par la consommation du champagne.

Cette nouvelle formule nous donnera la possibilité d'offrir davantage de places assises à un prix modéré.

Faites vos réservations dès à présent.

Nous demandons à nos camarades, qui ne l'ont pas encore fait, de bien vouloir régler leurs billets de bal, vu que la date de notre fête approche. D'avance, merci !

NOS JOIES

Nous adressons nos sincères félicitations à notre camarade LAJTNER et son épouse, à l'occasion du mariage de leur fils Jean avec Mlle Jacqueline BAUCHOT.

Tous nos vœux à notre camarade LEMBERSKI et Madame, qui sont les heureux grands-parents de la petite Evelyne KAMIENIECKI.

Nous sommes heureux d'adresser nos félicitations à notre camarade et Madame ROGOZINSKI à l'occasion de la naissance de leur petit-fils ERIC.

Une initiative en faveur des convalescents blessés de guerre israéliens

Notre Union a pris l'initiative d'accorder 3 places par mois dans notre maison de repos de Levens, aux convalescents blessés de guerre israéliens.

Le Consul général d'Israël à Paris, qui accueillit avec sympathie ce projet, nous a recommandé de nous adresser aux organisations d'Anciens combat-

tants d'Israël pour la réalisation de cette initiative.

Suivant ce conseil, nous avons écrit aux organisations en question. Notre projet y a rencontré un accueil très favorable et nous attendons à présent les indications pratiques pour permettre aux « Lauriers Roses » de recevoir nos invités.

blement eu affaire à un membre du personnel de cet établissement.

« Afin d'éviter le retour de pareils faits, les dispositions relatives à la priorité des mutilés de guerre « station debout pénible » au guichet des salles de spectacle ont été expressément rappelées aux fonctionnaires de police.

« Par ailleurs, j'ai demandé qu'un spécimen de ces cartes de priorité accompagné de précisions relatives aux obligations s'y rapportant soit adressé aux directeurs des salles de spectacle. »

Le Directeur : I. CLEITMAN.

HOMMAGE AU PRESIDENT RENÉ CASSIN

Lors de l'assemblée générale de la Fédération mondiale des A.C. à La Haye, le prix Bernard-Cogan a été décerné à notre ami René Cassin, vice-président honoraire du Conseil d'Etat, Président honoraire de l'U.F.A.C. et de l'U.F., Président de la Cour Européenne des Droits de l'Homme.

Le professeur René Cassin, dans son allocution de remerciement, a souhaité que l'année 1968 soit con-

sacrée à l'application des Droits de l'Homme c'est-à-dire la protection des individus contre des atteintes, par leur propre Etat ou d'autres Etats, à leurs droits et libertés individuels pour des raisons pouvant être, par exemple, d'ordre politique, religieux ou racial.

« Les droits de l'homme, a dit le professeur, cela signifie que tous les hommes doivent être à l'abri du besoin et de la crainte. »

AU 34^e CONGRES DE L'A.R.A.C.

Le 34^e Congrès de l'A.R.A.C. s'est déroulé sous le signe du 50^e anniversaire de cette grande, belle et dynamique organisation.

Les assises se sont déroulées à la mairie de Vincennes en présence de 500 délégués venus de tous les coins du pays ainsi que des invités de l'étranger.

Des personnalités du monde combattant sont venues nombreuses pour saluer le Congrès et exprimer

leur entière solidarité avec la lutte que mène l'ARAC en commun avec toutes les associations d'A.C. et victimes de guerre pour la défense de leurs droits.

Répondant à l'aimable invitation des organisateurs nous étions présents à la cérémonie de la Flamme, avec le drapeau de notre Union, le 23 novembre ; à la séance solennelle de clôture, le 26 novembre, et le 27 à la réception en l'honneur des délégués étrangers.

Imprimerie A. Schipper, Paris.

אונזער ווילן

ארגאן פון פארבאנד פון די גשו. "ידישע פראנס-קעמפער

דעצעמבער 1967

זונטיק, דעם 24-טן דעצעמבער

אין די סאלאנען

פון פאלע דיארסע

אונזער 23-טער

נאכט-נאך

אין דער נאכט פון „רעוועיאן“

צוויי גרויסע ארקעסטערס

זשאק-ארי און סאווא ניעאגו

(ציגיינער פארמאציע)

(דזשאז)

מיט דער בארימטער ישראל - זינגערין

ריקא זאראי



באזארגט אייך באציטנס מיט פלעצער ביי די טישלעך

שריפטלעך אדער טעלעפאניש :

58, Rue du Château-d'Eau

PARIS X^e - Tél. : NOR. 49-26

איינשריט 20 פראנק

אן איניציאטיוו לטובת קאנוואלעסצענטן קריגס-פארוואנדעטע פון ישראל

אונזער פארבאנד האט גענומען די איניציאטיוו אפצוגעבן דריי פלעצער א חודש אין אונזער אפי-רו-הויז אין לעווענס לטובת קאנוואלעסצענטן קריגס-פארוואנדעטע פון ישראל.

דער גענעראל - קאנטול פון ישראל אין פאריז, וועלכער האט אויפגענומען דעם פראיעקט מיט סימ-פאטיע, האט אונז רעקאמענדירט זיך צו ווענדן צו די ארגאניזאציעס פון געוועזענע קאמאטאנטן אין ישראל פאר דער רעאליזירונג פון דער דאזיקער אי-ניציאטיוו.

מיר האבן דעריבער געשריבן צו אט די ארגאני-זאציעס.

אונזער פראיעקט איז זייער גינסטיק אנגענומען געווארן און מיר ווארטן איצט אויף די נויטיקע אג-ווייזונגען בכדי צו דערמעגלעכן „לאריע-ראז“ אויפ-צונעמען אונזערע אייגענעלעצטע געסט.

אונזער פראטעסט נאך דער פרעסע-קאנפערענץ פון גענעראל דע-גאל

דער טייל פון דער פרעסע-קאנפערענץ פון מלוי-כה-פרעזידענט נוגע דעם מיטעלן-מזרח האט ארויס-גערופן א שטארקע אויפגעגונג אין פארשידענע קרייזן און גאר באוועגט צווישן יידן.

דער ביורא פון אונזער פארבאנד, וואס איז זיך צונויפגעקומען צומארגנס נאך דער קאנפערענץ, דעם 28-טן נאוועמבער, האט באשלאסן אויסצודריקן די עמפערונג פון די געוועזענע יידישע קאמאטאנטן צוליב די ביזויליקע אויסדרוקן נוגע יידן און דעם יידישן פאלק.

אין א קאנמוניקאט, וואס אונזער פארבאנד האט פונאנדערגעשיקט דער פרעסע, דעם 30-טן נאוועמ-בער, זאגט זיך צו. א.נ.ד.:

„(דער פארבאנד) דריקט אויס עמפערונג און טי-פע פארביטערונג צוליב געוויסע אויסדרוקן פון מלוי-כה-פרעזידענט בעת זיין פרעסע-קאנפערענץ אין שייכות מיטן ישראל-אראבישן קאנפליקט, אויסדרוקן וואס זענען מסוגל צו דערמוטיקן די אנטיסעמיטישע פראפאגאנדע, אויסער דעם פארלייטערט נישט די דאזיקע דעקלאראציע דער פאליטישער לייזונג פון פראבלעם פון מיטעלן מזרח.“

אונזער אפרו-הויז אין לעווענס פונקציאנירט מיט דערפאלג

אין א חודש ארום, דעם 17-טן יאנואר ווערט דריי יאר זינט עס פונקציאנירט אונזער אפרו-הויז „לע-לאריע-ראז“ אין לעווענס.

ביי 1500 קאנוואלעסצענטן האבן דארט אדורכגע-מאכט א קוראציע און די צופרידנקייט אויב נישט באגייסטערונג, איז אן אלגעמיינע.

דער פארבאנד האט איצט אונטערגענומען א ריי ארבעטן, כדי צו געבן נאך מער קאנפארט און בא-קוועמלעכקייטן די קאנוואלעסצענטן.

איינשרייבונגען ווערן געמאכט יעדן נאכמיטאג אין ביורא פון פארבאנד 58 רי שאטא דא.

31 דעצעמבער

לעצטער טערמין

איינצוגעבן אויף

„קרוא דע קאמבאטאן וואלאנטער“

און מעדאי דעז' עוואדע“

ווי באקאנט, זיינען פיל מיליטערישע אויסצייכע-נונגען נישט מער געגעבן געווארן זינט לאנגע יארן. אלס רעזולטאט פון פראטעסט און פון דער אקציע פון קאמבאטאנטן-ארגאניזאציעס, האט דער קאמבא-טאנטן-מיניסטעריום ווידער געגעבן די מעגלעכקייט אויף א יאר צייט די אינטערעסאנטע אנצוגעבן א ביי-טע אויף געוויסע אויסצייכענונגען און נעמלעך, אויפן „מעדאי דעז' עוואדע“ און „קרוא דע קאמ-באטאן-וואלאנטער“. די לעצטע דאטע איז באשטימט אויפן 31-טן דעצעמבער 1967.

אונזער פארבאנד רעקאמענדירט דעריבער אלע די, וואס קענען האבן רעכט אויף די דאזיקע וויכ-טיקע דעקלאראציעס, נישט פארשפערט דעם טער-מין און נישט ווארטן אויפן לעצטן טאג.

ננוגע

די עלטער-פענסיעס

פון יארן אליין ווערט מען אויך עלטער...און פאר א כסדר גרעסערער צאל פון אונזערע מיטגלידער ווערט אקטועל דאס פראבלעם פון פארזיכערן זייערע רעכט אויף אן עלטער-פענסיע.

האט דעריבער ריכטיק געטאן דער ביורא פון אונזער פארבאנד, וואס האט באאויפטראגט די ח"ח י. פרידמאן און י. פערטונסקי צו שטודירן דעם ענין אין אלע זיינע אספעקטן.

עס האנדלט זיך וועגן פערזאנען וועלכע קענען נישט, צוליב פארשידענע שוועריקייטן פון פארן קריג געניסן פון דער פארעכענונג פון די מלחמה און אקופאציע יארן.

אונזערע פארשטייער האבן שוין באזוכט די דיי-רעקציע פון דער פענסיעס-אפטיילונג פון „סעקורטיע סאציאל“, האבן זיי אינפארמירט וועגן אונזערע שוועריקייטן און פלענער און אזוי ארום איינגע-שטעלט אן ערשטן קאנטאקט מיט די קאמפערענטע אינסטאנצן.

מיר וועלן אינפארמירן אונזערע מיטגלידער וועגן דער ווייטערדיקער אנטוויקלונג פון דאזיקן ענין.

געלונגענע פארזאמלונג פון אונזער מוטייער

קובאוויטש, האט פריינט ה. מונשטיין מהנה געווען דעם עולם מיט זיינע רעציטאציעס און פארלעזונגען. אלע אנוועזנדיקע, האבן אים באדאנקט מיט פיל אפלאדיסמענטן.

פארשידענע פראגן זענען נאך געשטאנען אויפן טאג-ארדענונג, וועלכע האבן א שייכות צו דער טעטיקייט פון „מוטייעל“ און גאר באוועגט וועגן זארג און הילף פאר די מיט-גלידער, וועלכע זענען געבליבן פאראינזאמלט. אין דער דיסקוסיע האבן זיך באטייליקט: שולמאן, יאקובאוויטש, בימבליך, פאגל, זא-מער, גאדאנאס, פעלדמאן, גאלדהעכט, גוטענ-שטיין, ארטנשטיין און סאסעוויטש

שליסנדיק די פארזאמלונג מאכט פריינט פערטונסקי א רוף אנטהאלטענע אקטיוו אין דער אלגעמיינער טעטיקייט פון פאר-באנד און פארבעט אלעמען צו זיין אנוועזנד אויפן יערלעכן באל און טאן אלץ פאר זיין דערפאלג.

פון פארבאנד און פון זיינע מיטגלידער בעת דער 6-טאגיקער מלחמה און די פארשידענע איניציאטיוו, וואס די ארגאניזאציע האט אונ-טערגענומען לטובת ישראל און דעם שלום אויפן נאענטן מזרח.

פערטונסקי שטעלט זיך דאן אפ אויף דער פראגע פון די לעצטע וואל-זיגן פון דער נ.פ.ד. און פון דעם נעא-נאצישן קאנגרעס אין האנאווער, וואס האבן א דירעקטע שיי-כות מיט די אנטיסעמיטישע דערשיינונגען אין פראנקרייך (האקנקרייך-אויפשריפטן אויף דער סינאגאגע פון רי ביפא; דאס דערשיי-נען פון אנטיסעמיטישן זשורנאל „שאריוא-רי“ א.א.וו.) ער רעפט צום סוף צו וואכזאמ-קייט קעגן אט די געפארן.

נאך א קליינעם איבערייס, וועלכער האט דערלויבט אלע מיטגלידער צו געניסן פון די שיי-געדעקטע טישן, באפוצט פון אונדזערע פרויען, און געבעקס געשענקט פון פרוי יא-

אויך דאסמאל איז דער גרויסער זאל פון פארבאנד געווען צו קליין אויפצונעמען אלע פריינט און חברים, וועלכע זענען געקומען זונטיק, דעם 9-טן נאוועמבער, אויף דעם משפחה-צוזאמענטרעף פון מוטעל.

נאכן אפגעבן כבוד דעם נישט לאנג פאר-שטארבענעם ער-פרעזידענט — ה. מאזלער — מיט א מינוט שטילשווייגן, באקומט א ווארט דער פרעזידענט פון „מוטייעל“, פר-פערטונסקי, ער שטעלט זיך אפ אויף די לעצטע געשעענישן און אויף פראבלעמען, מיט וועלכע דער יידישער קאמבאטאנטן-פארבאנד האט זיך בעת די לעצטע חדשים פארנומען.

פארשטענדלעך, אז דער עיקר-טייל פון זיין איבערבליק איז געווען געווינדעט דער פרא-גע ישראל און די געשעענישן אויפן נאענטן מזרח.

ער האט אונטערגעשטראכן די טיפע זארג

N^o 116 Décembre 1967 ①